

# L'Année Révisionniste

1999

AAARGH

# Table des Matières

## L'Actualité mensuelle

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| L'ACTUALITÉ de JANVIER 1999.....  | 3  |
| L'ACTUALITÉ de FÉVRIER 1999.....  | 3  |
| ACTUALITÉ de MARS 1999.....       | 3  |
| ACTUALITÉ d'AVRIL 1999.....       | 4  |
| ACTUALITÉ DE MAI 1999.....        | 5  |
| ACTUALITÉ DE JUIN 1999.....       | 6  |
| ACTUALITÉ DE JUILLET 1999 .....   | 8  |
| ACTUALITÉ D'AOÛT 1999 .....       | 10 |
| ACTUALITÉ DE SEPTEMBRE 1999 ..... | 10 |
| ACTUALITÉ D'OCTOBRE 1999 .....    | 13 |
| ACTUALITÉ DE NOVEMBRE 1999.....   | 19 |
| ACTUALITÉ DE DÉCEMBRE 1999 .....  | 25 |

## Articles

|   |     |
|---|-----|
| Publishers fight over the memory of Anne Frank.....   | 40  |
| Le parquet de Lyon débusque un éditeur négationniste.....   | 42  |
| Le nouveau livre du professeur Faurisson mythe ou réalité ?.....                                      | 44  |
| Révisionnisme: le vrai, le faux et le honteux .....   | 46  |
| Les bombardements au Kosovo.....  | 48  |
| Solidarité avec le peuple serbe !.....  | 55  |
| Lyon capitale des Gaules et du révisionnisme.....   | 57  |
| L'affaire Plantin, dossier de presse .....  | 63  |
| Lettre de S. Thion à John Major, premier ministre anglais.....  | 77  |
| Extrait du chapitre élégamment intitulé "Youpin oui, juif non".....                                   | 84  |
| A Secret Tribunal for Dr. Toben?.....   | 93  |
| Geheimverhandlung gegen Dr. Toben geplant?.....   | 95  |
| LE SYNDICAT FO APPELLE A NE PAS VOTER POUR SA PROPRE LISTE ....                                       | 97  |
| Dénonciation des crimes holocausticiens par un membre<br>de l'intelligentsia juive new-yorkaise ..... | 100 |
| Hitler était-il combustible ?.....  | 103 |
| La rencontre secrète entre Jean-Claude Pressac et F. Töben .....                                      | 106 |
| PANIQUE A FRANCE-INTER:<br>UN RÉVISIONNISTE S'EXPRIME EN DIRECT .....                                 | 109 |
| More on Simon Wiesenthal Center & Ebay.....   | 111 |
| Trial sparks Internet racism fears.....   | 116 |

## L'ACTUALITÉ de JANVIER 1999

- Le 15 janvier 1999, Jean Plantin, directeur de la revue *Akribeia*, est placé en garde à vue et interrogé pendant vingt-sept heures; son matériel informatique est saisi et ses dossiers fouillés. Le prétexte: le vague révisionnisme de la revue. *Le Temps irréparable* donne les détails.
- Le même jour, Pierre Guillaume est à nouveau inculpé pour le tract "Brigitte Bardot". Cette fois-ci, le crime est d'avoir évoqué une "inquisition judaïque". On mesure l'horreur, quand on sait qu'Annie Kriegel a parlé elle, dans *Le Figaro*, (3 avril 1990, p. 2, et dans *L'Arche*, avril 1990, p. 25 d'une "insupportable police juive de la pensée"; on sait que la dame avait le droit de s'exprimer ainsi puisqu'elle était, premièrement juive, deuxièmement stalinienne reconvertie aux bienfaits du capitalisme confortable. P. Guillaume, évidemment, c'est autre chose... *Le Temps irréparable* donne les détails.

## L'ACTUALITÉ de FÉVRIER 1999

- Le "tribunal des droits de l'homme" chargé de juger E. Zündel et son site refuse d'admettre R. Faurisson comme expert de l'analyse de textes au motif qu'il est spécialiste de l'analyse des textes révisionnistes...

## ACTUALITÉ de MARS 1999

- On dit à Paris que si les Américains et leurs valets à Rambouillet avaient écouté Ibrahim Rugova au lieu d'écouter Madeleine Albright, tous les Kosovars seraient encore au Kosovo.
- L'actualité est là: tract du Comité des déserteurs de la première, deuxième et troisième guerre mondiale. Nous avons aussi un texte de Chomsky, « Les Bombardements au Kosovo ».
- Rumeur de l'existence d'un nouveau livre de R. Faurisson: mythe ou réalité ?
- Le 14 et le 15 janvier 1999, Jean Plantin, éditeur de la revue *Akribeia*, aux sympathies révisionnistes avouées, a passé plus de vingt-quatre heures en garde à vue à l'hôtel de police de Lyon, en raison de la mention de trois revues révisionnistes dans le numéro trois de sa revue (novembre 1998). Après un interrogatoire de deux heures, il passe la nuit au dépôt et subit à nouveau un interrogatoire de plusieurs heures aussi vain que le premier : on ne trouve rien de plus à lui "reprocher". Il accompagne ensuite chez lui les policiers lyonnais Jean-Pierre Ducros et Damien Baconnier assistés d'un individu mal défini venu de Paris, apparemment agent de la "Direction des libertés publiques" du ministère de l'intérieur. En l'absence de juge d'instruction et de commission rogatoire, la police procède à une perquisition complète parfaitement illégale. Ils y découvrent les abîmes de leur ignorance, comme le livre de Pressac sur Auschwitz qu'ils soupçonnent d'être interdit, ou *Protocoles des sages de Sion, faux et usage d'un faux* de Taguieff qu'ils confondent avec *Les Protocoles des sages de Sion* eux-mêmes. Finalement ils repartent avec J. Plantin et les livres, le matériel informatique et des disquettes; les livres sont restitués quelques

heures plus tard mais la police conserve les ordinateurs. Jean Plantin est libéré à 18h 30.

Des imbécillités policières que La Vieille Taupe et Pierre Guillaume, par exemple, connaissent bien... Nous vous proposons un bref récit, ainsi que deux "comptes rendus" journaliers, un de l'hebdomadaire *Lyon capitale* du 2 mars 1999 et l'autre du *Journal du Dimanche* du 28 février 1999.

Si vous désirez soutenir Jean Plantin, son adresse est: *Akribeia*, 45/3 route de Vourles, 69230 Saint-Genis-Laval.

- **Mort d'un antisioniste** : Il est un révisionnisme honteux qu'il faut ici dénoncer: c'est le révisionnisme par abstention auquel la presse se livre volontiers sur des sujets qui l'embarrassent. Ainsi, elle n'est que louange, hommage et dithyrambe à l'occasion de la mort du prodigieux violoniste Yehudi Menuhin. Les qualités de l'homme et du musicien sont évidemment dignes des plus vifs éloges. Mais je constate que la totalité de ces éloges passent sous silence le fait pourtant connu de son hostilité complète et radicale à tout ce qui touche de près le sionisme et l'Etat d'Israël. Son père s'était déjà signalé, dès avant la guerre, par des écrits critiquant très fermement le projet sioniste. Yehudi (son prénom veut dire « le juif ») ne se faisait pas prier pour dénoncer l'inhumanité profonde que suppose le sionisme dans la pratique. Alors faute de pouvoir critiquer ou rejeter un homme entouré d'une charme et d'un prestige irrésistible, les journalistes font le silence sur les "opinions" qu'il entretient à propos des lobbys qui les emploie. Ils « révisent » à leur façon. Sans vouloir dire qu'il était révisionniste, on peut remarquer qu'il approuvait leur entreprise puisqu'il a cru bon d'envoyer une lettre de soutien à Roger Garaudy après que son « affaire » ait gagné la place publique. Il avait autorisé l'usage de sa lettre devant les tribunaux. Dans le contexte actuel, les révisionnistes auraient donc le droit de dire que le deuil qui les frappe prive certes l'humanité d'un véritable humaniste mais les prive, eux, du soutien d'un grand artiste qui les comprenait et qui était d'accord pour que l'on réviser nombre d'idées reçues.
- **A propos de Maurice Papon et d'Einaudi (18 mars 1999)**

## ACTUALITÉ d'AVRIL 1999

### Kosovo

- 30 avril 1999, nous publions le numéro trois de la revue *A Contre Nuit* d'avril 1999, sous l'égide de Roger Garaudy: L'O.T.A.N. : 50 ans de crimes, au titre éloquent.
- 27 avril 1999, nous publions un texte de S. Thion, Otan suspend tes vols : l'auteur propose son analyse du conflit des Balkans ; comme toujours, il fait tout reposer sur sa foi indéfectible à la puissance américaine ; c'est toujours une source d'étonnement pour qui sait qu'il a vu, et de très près, l'impuissance américaine se déployer sans obstacle dans les plaines indochinoises... Néanmoins, il est, comme d'habitude, intéressant à lire et très bien renseigné.
- 8 avril 1999 : Du nouveau à La Vieille Taupe : **Ce sont les Serbes qui, les premiers, ont inventé la chambre à gaz ! Ce n'est pas une raison pour les bombarder !** Puis le 9 avril, Solidarité avec le peuple serbe ! Solidarité avec les Kosovars serbes et albanais ! *Est-ce la troisième guerre mondiale qui commence ?* Texte suivi, le 10 avril de *Faut-il vraiment tuer tous les Serbes ?*

- L'actualité est là: tract du Comité des déserteurs de la première, deuxième et troisième guerre mondiale. du 30 mars a été détourné et légèrement modifié par un comité d'initiative contre la guerre; il comporte au dos la grammaire et l'orthographe générative et amour délice et orgue; médiats. . Nous avons aussi un texte de Chomsky, « Les Bombardements au Kosovo ».
- **en allemand | en anglais** | Le révisionniste australien Frederick Töben, directeur de l'Adelaide Institute, est en voyage en Europe. On peut d'ailleurs suivre ce voyage par les messages qui sont affichés sur le site de l'Institut. Il avait l'intention, lors de son passage en Allemagne, d'interroger les juges qui ont mis en prison Günter Deckert et Udo Walendy. Il souhaitait faire connaître les raisons que ces hauts personnages de la magistrature allemande pouvaient avoir pour mettre des gens en prison sur la base de crimes d'opinion. On ne sait pas encore ce que fut sa conversation avec le juge Klein de Mannheim, celui qui s'est particulièrement acharné sur Deckert et qui avait mis Leuchter en prison en 1993. Mais elle a dû être brève: **Töben, qui est connu pour son habituelle courtoisie, a été immédiatement inculpé d'outrage à la mémoire des morts et promptement embastillé à Mannheim.** Il doit être jugé le lendemain, c'est-à-dire aujourd'hui le 9 avril. On présume qu'il s'agit de lui reprocher le contenu du site de l'Institut sur le Web. Quand on nous parle de néo-nazisme, nous voyons tout à fait concrètement de quoi il s'agit et vous comprenez pourquoi l'AAARGH est anonyme et entend le rester: comme le disait Rassiner : « Très peu pour moi. [...] je ne dis pas que le *Journal d'Anne Frank* est un faux. Pas d'histoires ! Je demande seulement qu'on me dise que ces deux écritures sont de la même personne car je ne suis pas un expert en graphologie. Après quoi je conclurai sur l'authenticité du document. » (P. Rassiner, *Le Drame des juifs européens*, 2e éd., p. 42). Pour les nouvelles de l'affaire Töben, voyez les dernières nouvelles sur le site anglais de l'AAARGH et le site de l'Institut d'Adélaïde
- 13 avril 1999 : victoire de Zündel dans le procès permanent qui l'oppose à la femme Citron au Canada ; la commission extraordinaire qui devait le juger a été récusée pour préjugé par un juge fédéral et ajournée *sine die*. Nous avons **le communiqué de presse résumant l'affaire** ainsi que beaucoup d'autres documents sur le thème *La justice et le révisionnisme*, page justice de l'AAARGH).
- Rumeur de l'existence d'un nouveau livre de R. Faurisson: mythe ou réalité ?

## ACTUALITÉ DE MAI 1999

Jean Plantin, dernières nouvelles: il a été condamné par le tribunal correctionnel de Lyon, le 27 mai 1999, à six mois de prison avec sursis, dix mille francs d'amende et trente mille de dommages-intérêts, (plus neuf mille francs pour frais de procédure des parties civiles). Le point sur l'affaire dans *Le Monde* du 29 mai. Les activités révisionnistes de l'accusé, rappelons-le, se limitaient à des notes de lecture sur le rapport Rudolf ou le livre *Oradour, un demi-siècle de mise en scène*.

L'affaire Plantin (cf actualité de mars 1999): Plantin est l'éditeur de la revue *Akribeia* dont la police a pris tout le matériel informatique et qu'elle a inculpé parce qu'un des numéros de sa revue cite trois publications révisionnistes que l'on prétend interdite (ce qui n'est pas vrai, mais de toute façon, vous voyez le crime ! La semaine dernière, un juge d'instruction a remis un assassin en

liberté en attendant son passage devant une cour d'assises. Résultat : huit semaines d'émeute à Vauvers, couronnée par le meurtre d'un jeune homme par un homme excédé. Mais bien sûr, tuer ce n'est pas aussi grave que citer les *Annales d'histoire révisionniste* ! Le procès a eu lieu fin avril et le jugement sera rendu le 27 mai, soit dans une semaine. Nous vous proposons un dossier documentaire sur le thème « Lyon, capitale du gang du poisson », constitué des articles de presse, de quelques tracts des affidés de feu Marc Aron, chef des organisations judéo-sionistes et maître de la ville de Lyon, et de quelques lettres de lecteurs, ainsi que des déclarations des professeurs d'université qui ont délivré des diplômes à Jean Plantin et font maintenant semblant de le regretter. Les contemporanéistes, tout le monde le sait chez les historiens, ce sont des types qui ont des c..... en pâte à crêpe, les cuisinières me comprennent... (ah, les féministes vont encore me tomber dessus).

## ACTUALITÉ DE JUIN 1999

Aux frais de la princesse

Les bords mêmes du Mékong ne seront pas épargnés par les philistins. Certains révisionnistes français et cambodgiens ont en effet reçu il y a quelques jours le poulet suivant (en respectant les majuscules) :

Jacques Gérard  
Conseiller de coopération et d'action culturelle  
Directeur du Centre Culturel Français  
vous prie de lui faire l'honneur d'assister à la conférence  
de M. Pierre Vidal-Naquet  
Historien sur le thème "Qui sont les assassins de la mémoire ?"  
le mardi 1er juin à 18h30  
dans la salle de cinéma du Centre culturel français  
RSVP: 023 721 382

L'impuni poussah s'est effectivement produit devant quelques dizaines de spectateurs pour débiter la même causerie qu'il promène à travers le monde depuis dix ou quinze ans. On disait qu'il ne répond jamais aux critiques dévastatrices que les révisionnistes lui ont adressées depuis longtemps. Le plus extraordinaire, c'est évidemment que l'argent du contribuable soit employé à payer les voyages et les grasses indemnités de séjour d'un personnage aussi profondément discrédité. La princesse est généreuse.

Mais au Cambodge, dans un pays où les lecteurs de Serge Thion ne manquent pas [Note de l'AAARGH: lisez les travaux de Thion sur l'Asie du Sud-Est et l'Afrique du Sud sur le site, voisin et ami, de totus.], les attaques venimeuses de Vidal-Naquet sont tombées à plat. Et à la fin, sur la demande ironique de certains auditeurs, il a dû se résoudre piteusement à recommander le livre de Serge Thion sur l'affaire Faurisson à des gens qui ne semblaient pas décidés à lui faire entièrement confiance. Encore de l'argent de perdu...

- Le 12 juin 1999, Fr3 consacre la soirée à l'abbé Pierre, l'homme le plus populaire de France: pourtant, il y a trois ans, il avait dit du mal d'Israël. Introduction du présentateur des trois heures d'émission: «il se fait très rare à

la télévision, c'est pourquoi sa présence nous honore.» On aimerait comprendre: **qui** a autorisé cette émission et, en particulier, cette phrase honteuse qui se rit du malheur des survivants? Au niveau du vécu, on est aussi très interpellé par la présence à cette émission du nouveau PDG de France-Télévision. En plus, **qui** a autorisé l'armée rouge à entrer à Pristina et à empêcher les Anglo-Américains à faire de même ? Est-ce un prodrome de la destruction du Troisième temple ?

- Dernière nouvelle : *France-Info* annonce aujourd'hui, 12 juin 1999 à 13h24, que la bibliothèque de l'université de Lyon-II a brûlé et que trois cent cinquante mille livres ont brûlé, dont certains étaient des exemplaires uniques : à n'en pas douter, il s'agit là d'un attentat du «gang du poisson », sinistre organisation néo-nazie qui s'attache, depuis 1978, à détruire de fond en comble la ville de feu Marc Aron, chef des organisations juives de Lyon, sans doute pour restaurer dans toute son horreur le primat des Gaules, instrument de persécution et de haine aux mains du Vatican, repère des antisémites depuis la nuit des temps. Parmi les exemplaires uniques détruits figuraient l'ordre de Hitler de tuer tous les juifs dans des chambres à gaz et la description technique minutieuse du mode d'emploi de cet instrument unique d'un massacre unique (unique, vous comprenez, comme les exemplaires détruits). Et cela, le jour même où les Russes entrent au Kosovo au nez et à la barbe des occupants légitimes du pays, dont le capitaine est Madeleine Albright et le secrétaire particulier William Cohen. See what I mean ?
- Un historien polonais a été inculpé le 31 mai 1999 en Pologne, à propos de son livre (*Thèmes dangereux*, de Dariusz Ratajczak) niant les chambres à gaz. Il tombe sous le coup de la loi interdisant de nier publiquement les crimes nazis et communistes (mais par exemple on a le droit de nier les crimes chrétiens, devinez qui a fait voter la loi?); il est passible de trois ans de prison. Ratajczak a été suspendu de son poste d'enseignant à l'Institut d'histoire de l'université d'Opole à la demande d'une commission d'enquête sur les crimes nazis en Pologne.
- Jean Plantin, dernières nouvelles: après sa condamnation à Lyon, il a de nouveau été entendu par la police pendant plus de vingt-quatre heures. Nous ne savons pas encore pourquoi (au-delà du motif très vague «à propos du numéro quatre d'*Akribeia*»); vive l'anonymat d'Internet qui nous permet de travailler pendant que d'autres sont chez les flics et paient des amendes ! Pour l'affaire Plantin depuis le début, cf actualité de mars 1999, l'actualité d'avril-mai, dossier documentaire sur le thème « Lyon, capitale du gang du poisson », (avril 1999) et l'article sur la condamnation *Le Monde* du 29 mai 1999.
- 6 juin 1999 : on nous signale l'activité de délation, dans la plus pure tradition vichyste et collaborationniste, d'un dénommé Sylvain Tirreau, citoyen impavide: le 5 juin 1999, il écrit dans le cadre d'une liste de discussion électronique: « La vengeance privée n'est pas la justice, c'est tout ! et un meurtre un meurtre ! et un délit un délit. Le négationnisme est un délit et en tant que négationniste vous méritez d'être poursuivi et jugé conformément aux lois de la République. S'il n'y avait pas la loi Gayssot, vous tomberiez sous le coup de la loi Pleven ! Faire en sorte que vous subissiez les conséquences de vos actes dans ce cadre relève pour moi de l'application du simple sens civique. », signé stirreau@aol.com (STirreau). La définition circulaire est l'arme favorite des propagandistes : je suis un citoyen donc ce que je dis émane de mon sens civique ; la loi émane de la république, donc des citoyens,

elle est donc civique et partant elle a raison. La preuve qu'elle a raison, c'est que si elle n'existait pas, il en existe une autre qui permettrait de vous punir. Rien n'est évidemment démontré, tout est affirmé et revient à cette conclusion : le négationnisme est un délit, et un délit, c'est comme un meurtre. Alors pourquoi y a-t-il des délits et des meurtres (l'un étant une catégorie du droit pénal, à savoir une infraction passible du tribunal correctionnel, et l'autre un nom commun du lexique ordinaire, correspondant à un élément de la catégorie crimes (c'est-à-dire infractions passibles de la cour d'assises), à savoir l'homicide volontaire. L'un appartient au droit pénal artificiel, l'autre au droit pénal naturel, catégories qu'utilise la doctrine juridique pour distinguer des infractions reconnues comme telles de façon universelle ou quasi universelle (par exemple, le meurtre est un crime dans toutes les sociétés) d'infractions qui ne sont considérées comme telles que dans une société donnée à un moment donné, et qui sont donc inexistantes dans la même société à un autre moment ou dans d'autres sociétés au même moment. Cette classification du droit pénal est la transposition des catégories thomistes d'origine aristotélicienne, qui distinguent la loi naturelle de la loi positive. Évidemment, des catégories grecques ou chrétiennes, ça ne se compare pas à la référence universelle, le livre prétendu moyen-oriental mais connu uniquement dans un original grec d'Alexandrie du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., see what I mean ? L'avantage qu'ont les Grecs sur beaucoup d'autres, c'est qu'ils distinguent et classent : dangereux, ça, pour les amalgameurs...

## ACTUALITÉ DE JUILLET 1999

- Le syndicat FO se ridiculise: remarquant sur une de ses listes pour les élections dans le groupe des chercheurs de 30 classe au CNRS la présence de S. Thion, il appelle ... à ne pas voter pour sa propre liste: le texte de la lettre est là, avec les commentaires de l'intéressé;
- L'affaire Töben : le révisionniste australien est toujours en prison en Allemagne (cf l'actualité d'avril et celle de mai 1999). Nous avons reçu un texte qui fait le point l'affaire. ainsi que le récit de la rencontre entre Töben et Pressac de mars 1999.
- On apprend que les éditions Syllepse viennent d'être condamnées par la Cour d'Appel de Paris pour l'ouvrage *Négationnistes, les chiffonniers de l'histoire* parce que l'inepte et hystérique Christian Terras, directeur de la revue pseudo-thalitha *Golias* avait accusé de révisionnisme un certain François Robert, qui avait appartenu aux premiers temps de la revue *La Guerre sociale*. (*Faits et Documents*, 1er mai 1999). On constate donc qu'un non-révisionniste peut gagner un procès. En appel. Mais nous savons aussi qu'un révisionniste doit toujours perdre un procès. En France, c'est ça la justice, c'est ferme, c'est constant, c'est rassurant.
- Nous avons traduit un article du *New York Post* émanant d'un officiel juif new-yorkais, du 22 avril 1999, qui s'élève contre la transformation de la prétendue extermination etc. en une discipline universitaire et un objet historique. C'est une bonne introduction à l'épisode lanzmannien qui suit immédiatement:
- Progression de la vérité exterminationniste: après avoir déclaré que s'il avait trouvé des documents sur l'extermination, il les aurait détruits, puis que «Face à la Shoah, il y a une obscénité absolue du projet de comprendre. Ne pas comprendre a été ma loi d'airain pendant toutes les années de réalisation de



Shoah c'était un mode à la fois opératoire et éthique: j'étais comme un cheval avec des oeillères, voulant fixer droit l'horreur autant que je le pouvais. Tout le reste relève de ce que j'appelle des canailleries académiques.», l'ignorant volontaire poursuit l'instauration de sa dictature de l'imbécillité (cf l'article éponyme de Thion, qu'il faut absolument relire), en affirmant: «Un film comme *La Liste de Schindler* construit un pont. C'est une distorsion absolue de la vérité historique, en dépit du fait que l'histoire d'Oskar Schindler est vraie.» Autrement dit, c'est entièrement faux bien que ce soit entièrement vrai. Le mec a fréquenté Sartre, vous comprenez...

Le 25 juin, le quotidien américain *The Washington Post* publie *Entretien avec le vengeur IV*. (en français dans notre traduction ou en english original *The Truth That Can Only Hurt : To Claude Lanzmann, the Holocaust Has a Human Face and a Cold Heart*) Claude Lanzmann, le célèbre amant de la célèbre Beauvoir du deuxième sexe, continue sa descente aux enfers, au sens propre cette fois-ci, puisque le dernier film du catastrophique auteur catastrophé de *Catastrophe* a pour titre *Un Visiteur venu des Vivants* (nous traduisons ici littéralement le titre américain, *A Visitor from the Living*, n'ayant rencontré le film nulle part en France). Le malheureux rescapé de la couche castoresque trahissant la loi mosaïque, commet un sacrilège en se livrant aux actes nécromantiques réprouvés par le dieu Yahvé (malgré le précédent glorieux de Samuel, cela reste interdit). Grâce à une *nekuia* ou peut-être à une *anastasis* (on ne réussit pas à savoir si sa référence est grecque archaïque ou grecque chrétienne; pour ceux qui préféraient les maths à l'école, on appelle *nekuia* la visite aux Enfers qu'accomplit Ulysse au livre XI de *l'Odyssée* sans doute un de ses mensonges pour la bonne cause et, dans la typologie iconographique des *dodekaorton* (douze fêtes du Christ) on appelle *anastasis* littéralement résurrection une icône qui montre le Christ ressuscité descendant aux Enfers et pêchant les morts à pleine main pour les ramener à la vie. «Lazare entrant au tombeau» ou Lanzmann en Jésus-Christ, ça vaut son pesant de cacahuètes), le rescapé de la couche castoresque proclame que «la mort gagne» (en fait, c'est une sorte de blasphème, car la Bible des Septante nous apprend que l'amour est plus fort que la mort). Il s'attaque ici, pour le prouver, à un criminel de guerre incompréhensiblement laissé en liberté, l'immonde Rossel, délégué de la Croix-Rouge internationale (organisation criminelle pré, post et néo-nazie bien connus des éclopés du monde entier) à Auschwitz en 1943, qui y a vu des juifs en bonne santé et de corpulence normale, et faisant preuve d'une passivité incroyable (*dixit* Rossel) puisqu'ils acceptaient, (*dixit* Lanzmann), de jouer le rôle que les nazis leur imposaient, devant ce visiteur **imprévu**, dans un «*canular*» (le mot est de Lanzmann), consistant à faire passer les morts pour des vivants, les maigres pour des gros et des condamnés pour de joyeux drilles. Figurez-vous que l'antisémite notoire Rossel n'a rien vu à Auschwitz (comme d'autres à *Hiroshima mon amour*, Duras, sûrement une potesse de Lanzmann), ni fumée, ni lumière sourde des crématoires, qu'il n'a rien senti non plus, ni puanteur ni canular. Ne dites pas que ça fait beaucoup car il y a pire, bien pire: à la fin du film, l'odieux délégué victime antisémite de la propagande neigeuse nazie antisémite (tous les mots sont dans le texte) déclare: [Lanzmann]: «Regrettez-vous votre rapport aujourd'hui?» [Rossel]: «Je n'aurais pu en faire un autre. Je le signerais encore aujourd'hui.» [Lanzmann]: «Sachant tout ce que je vous ai dit?» [Rossel]: «Bien sûr.»

- A France-Inter au mois de juin, un révisionniste fils et petit-fils de déporté réussit à passer à l'antenne lors d'une émission avec Le Pen et à déclarer, avant d'être coupé, que les chambres à gaz ce n'est pas un détail, c'est un bobard. Tempête dans un verre d'eau. Las! La semaine suivante, dans *Télérama*, (n°2578, 9 juin 1999, p. 7) est publié l'extrait de lettre de lecteur suivant: «Bravo à France-Inter d'avoir diffusé le vendredi 21 mai 1999, à 8h40, devant Le Pen, la chanson de Brassens *L'Étranger*: à réécouter et à méditer...» (signé: Roger Garcia, Montpellier). Aucune allusion à l'intervention révisionniste... Il est de plus en plus apparent que les tentatives des révisionnistes pour attirer l'attention sur les médias classiques, c'est-à-dire possédés par le grand capital, sont vouées à l'échec. L'affaire Garaudy a prouvé la rupture entre la France et les médias qui désormais se tournent le dos. Vive Internet, son anonymat, sa gratuité et son universalité. Nous avons la transcription exacte de l'échange entre Lewkowicz et Le Pen.

## ACTUALITÉ D'AOÛT 1999

- Le 3 août dans l'après-midi, la radio d'information permanente France-Info annonce que le tribunal pénal international de La Haye a dû rappeler le roi du Kosovo, B. Kouchner, à l'ordre des réalités ordinaires: la folie de ses grandeurs l'avait conduit à parler des onze mille victimes de la purification ethnique serbe. Las ! Le tribunal chargé de l'enquête de police n'a retrouvé que trois cent quarante-trois cadavres et le roi n'a pas le droit d'évoquer un autre nombre. A l'AAARGH, nous défendons depuis longtemps l'idée que ce qui est important dans un crime, c'est le *corpus delicti* et qu'il est d'ailleurs un des éléments constitutifs de l'infraction: sans cadavre, pas de meurtre, partant pas d'action (judiciaire), partant pas d'intangibilité des décisions de Nuremberg... Or, comme le disent Mattogno et Deana, à Auschwitz, on n'a retrouvé que moins de quatre-vingt mille cadavres (estimation maximale de la possibilité de crémation)... [cf, sur le site de l'AAARGH, la version française de Mattogno et Deana, Les fours crématoires d'Auschwitz.]
- Le 20 août, des nouvelles de F. Töben : le juge allemand a bien du mal à l'inculper, c'est pourquoi il doit le garder en prison, au cas où il deviendrait dangereux à l'avenir, au regard d'une nouvelle législation... Nous vous proposons un texte sur l'affaire. ["Geheimverhandlung gegen Dr. Toben?" et "A Secret Tribunal for Dr. Toben?"]

## ACTUALITÉ DE SEPTEMBRE 1999

Le judéographe du *Monde* s'efforce de protéger Goldhagen, universitaire américain raciste anti-allemand, des critiques de gauche faites par des individus que l'on peut soupçonner d'être proches des positions de Chomsky, ce qui fait dresser les cheveux sur la tête de pas mal de gens, sur les bords de la Seine comme sur ceux du Potomac. Nous avons le texte auquel nous avons ajouté un commentaire idoine. Tout ce déballage nous amuse intensément.

Autre source d'amusement, le puceau de l'antirévisionnisme, l'ineffable Brayard vient de faire des aveux aussi involontaires que candides: les

historiens ne savent absolument pas quand et comment la fameuse extermination des juifs aurait été décidée dans l'empyrée du régime nazi. Et pourtant, on a des documents, que l'on fait parler, et on sait s'y prendre. Brayard parle de l'agenda de Himmler, pour les années 1941 et 1942, retrouvé dans les archives de Moscou ! Ce devrait être du nanan. Point du tout. Nous lisons Brayard et nous rions...

L'actualité charrie, parmi tant de nouvelles sinistres, quelques raisons de se gondoler. Ainsi en est-il des déclarations de François Mitterrand rapportées par Jean d'Ormesson, caméléon à plume qui savait voir en Mitterrand l'homme de droite qu'il n'avait jamais cessé d'être. Le jour de son départ de l'Élysée, Mitterrand n'avait rien d'autre à faire que de parler avec ce jobaste à plume. Il lui a confié que les pressions qu'il avait subies à propos de ces rapports avec Bousquet venaient de "l'influence puissante et nocive du lobby juif en France". Silence. D'Ormesson mouille instantanément sa culotte en entendant cette phrase. Pourtant, Mitterrand disait, depuis longtemps, à qui voulait l'entendre: "Ils m'emmerdent". On ne pouvait ignorer qui étaient ces "ils" sur le compte desquels chacun, dans la classe politico-journalistique, gardait un silence prudent. Nous qui sommes chaque jour poursuivis par la vindicte de ce lobby juif, nous avons observé ces choses. C'est seulement sur la fin, alors qu'il n'avait plus rien à perdre que Mitterrand avait fourni au journaliste Péan les éléments qui devaient servir à désamorcer le chantage permanent exercé sur lui par ce lobby juif, au premier rang duquel se trouve un assassin raté, un dégonflé du six-coups, un foie jaune nommé Klarsfeld. Tout ceux qui voulaient savoir savaient que Mitterrand avait cherché à faire carrière à Vichy. L'étonnement de la "gauche" après les pseudo-révélation de Péan témoignait de l'excellente formation d'acteurs de théâtre que ces gens-là ont reçue. Gilles Martinet, qui n'appartient pas au chœur des pleureuses et qui était un des plus fins critiques de Mitterrand, dans le parti socialiste, dit (*Le Monde*, 1er septembre 1999) préconiser de reconnaître que le "lobby juif" existe, purement et simplement. Son commentaire est éclairant: "La question importante est de savoir si l'on peut considérer les Français d'origine juive comme des citoyens comme les autres et parler d'eux comme on parle des Corses ou des Bretons ou si le terrible souvenir de la Shoah, les souffrances subies et aussi la persistance d'une idéologie d'extrême-droite nous interdisent toujours de le faire." On peut se demander comment, dans les termes mêmes de Martinet, il était alors possible de parler de... ceux-qui-n'ont-pas-de-nom-à-cause-de-la-Shoah... Mais Martinet poursuit par un aveu: "J'ai, comme la plupart des anciens résistants, respecté cet interdit tant je craignais que ce qu'on appelle l'antisémitisme "ordinaire" ne refleurisse dans ce pays." Il s'agissait donc bien d'un interdit, interdit de nomination qui est déjà, remarquons-le en passant, au fondement même du rapport de l'israélite antique avec son dieu. "Mais aujourd'hui, continue l'ancien résistant, je me demande si cette "discrimination positive" ne va pas dans le mauvais sens." Cette intempestive intervention du clown d'Ormesson allait déclencher, chez les descendants de la Charente de la pensée des réactions contradictoires. Le fils, Jean-Christophe, engagé, lui, jusqu'au cou dans la politique française qui a amené le génocide du Rwanda, préfère parler de "lobbys juifs" au pluriel, en insinuant d'ailleurs que *Le Monde* est une caisse de résonance d'un "certain lobby juif". On se perd en conjectures... La jeune Mazarine, de son côté (*Le Monde*, 27 août 1999) nous a révélé que son père avait l'habitude travailler

devant un portrait de Golda Meier, ce qui pourrait expliquer certains aspects cauchemardesques de la politique mitterrandienne. Elle dit qu'elle appris de lui des "valeurs humanistes; et cet enseignement ne fut pas seulement théorique". On se demande à quoi elle peut bien faire allusion. Quelle est la "pratique" de cette mijaurée? La presse dit qu'elle couche avec un immigré. Ceci ne semble pas tellement un exploit pratique... En tout cas, l'humaniste continue à se faire protéger par un peloton de gendarmerie basé au château de Souzy-la-Briche, près d'Arpajon, où elle passe peut-être une partie de ses congés. Ce château et les gendarmes appartiennent pourtant à l'Etat. Quand on détourne les biens publics à son propre profit, on ne donne pas de leçons de morale. Tout ça ne nous dit rien sur la fortune cachée de Mitterrand, palais vénitien compris. Mais il nous a laissé une piste: il appelé sa fille Mazarine, un mot qui n'avait jamais été employé comme prénom. La filiation nous semble évidente: Mazarin a été, de tous les premiers ministres de la France, le plus énorme voleur. Impuni.

- Les Palestiniens s'obstinent dans le révisionnisme, ainsi qu'il appert d'un communiqué de l'agence d'information Arutz (droite), qui répercute un communiqué de l'Organisation sioniste d'Amérique (ZOA) qui se classe, elle aussi, à droite:

PALESTINIAN OFFICIALS DENY HOLOCAUST The Zionist Organization of America (ZOA) is urging Secretary of State Madeleine Albright - who will meet today in Washington with PA official Abu Mazen - to pressure him to publicly retract his claim that the Nazis did not murder six million Jews. Abu Mazen, whose real name is Mahmoud Abbas, is the author of a book, "The Other Side: The Secret Relationship Between Nazism and the Zionist Movement," which argues that the Nazis may have really killed less than one million Jews and that "the Zionist movement was a partner in the slaughter of the Jews." Other senior Palestinians have also engaged in Holocaust denial in recent years, notes ZOA President Mort Klein. On December 8, 1998, Dr. Samir Sahda -- General Secretary of the Palestinian Authority's Desk of National Institutions -- wrote in the official Palestinian Authority newspaper Al-Hayat Al-Jadida that "Israel convinced the world of the lie of the massacre and racism which they were exposed to in Germany, and [thus] gained world sympathy." Palestinian Authority Communications Minister Imad al-Falouji and Palestinian Authority General-Secretary Ahmed Abdul-Rahman were among the leaders of a January 19, 1998 rally in Gaza in support of Roger Garaudy, who was on trial in Paris at the time for his Holocaust-denial activities. Abdu-Rahman said that films and books about the Holocaust "have told what happened to the Jews in an unbelievable and exaggerated manner, so why not give Garaudy the right to state his view of the issue?"

*De: arutz-7@a7.org Subject: Arutz-7 News: Thursday, August 26, 1999*

- Le fameux Zundelsite qui excite tant de convoitises judiciaires au Canada, a changé d'adresse. Il se met en conformité avec son véritable propriétaire qui se trouve être Ingrid Rimland, une citoyenne américaine certes alliée de Zündel mais indépendante. La nouvelle adresse est <<http://www.lebensraum.org>> En

tant qu'écrivain, Ingrid Rimland est l'auteur de divers ouvrages et, en tout dernier lieu, d'une trilogie, intitulée "Lebensraum" mais écrite en anglais, qui relate les aventures et les pérégrinations de sa famille de riches paysans mennonites, installées depuis plusieurs générations en Ukraine, mise sous la botte soviétique, arrachée de sa terre par la retraite de Russie des armées allemandes à la fin de la deuxième guerre mondiale, hébergée dans des camps de fortune, émigrée au Paraguay vers la fin des années quarante, près d'autres mennonites installés là. Rimland allait quitter cette petite patrie ethnico-religieuse pour aller d'abord au Canada et ensuite en Californie. Ce livre n'a pas plu aux autorités canadiennes, qui en ont interdit l'entrée; elles ont saisi un certain nombre d'exemplaires envoyés par la poste à différents souscripteurs résidant au Canada. Une chronique de la bataille juridique que mène Rimland pour récupérer ses exemplaires et éclaircir cette interdiction baroque se trouve à cette page. Le Canada possède une liste d'ouvrages interdits qui semble être énorme, peut-être la plus longue de celles qui sont en vigueur dans différents pays. On ne peut l'affirmer car on sait, par exemple, qu'il est impossible de se procurer la liste des ouvrages interdits en France ; cette liste n'a apparemment qu'une existence virtuelle, judiciaire le cas échéant, mais non objective et indépendante.

## ACTUALITÉ D'OCTOBRE 1999

### \* Publications

- Signalons une nouvelle production de l'équipe Jürgen Graf - Carlo Mattogno sur le camp du Stutthof, en Pologne: *Das Konzentrationslager Stutthof und seine Funktion in der nationalsozialistischen Judenpolitik* (le camp du Stutthof et sa fonction dans la politique juive national-socialiste), 142 p. La nouveauté de cette recherche est la prise en compte, assez rare chez les chercheurs occidentaux, des études polonaises sur ces questions. Il est édité par Castle Hill Publishers, PO Box 118, Hastings TN34 3 ZQ, Royaume uni.
- Signalons également une brochure, en français, intitulée *Un procès politique au scanner, l'Affaire Jürgen Graf*, publiée par Vérité et Justice, case postale 355, CH-1618 Châtel-Saint-Denis, 40 p. C'est la traduction, par Alexandre Rawyler, des comptes rendus que Graf a fait en allemand sous le pseudo de Xaver März, auxquels s'ajoutent divers commentaires, où l'on voit la nature très bovine de la justice suisse. Rappelons la devise de "Vérité et Justice": Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. Nous avons publié une partie de ces textes en allemand puis la totalité de la brochure en français: Un procès politique au scanner, l'affaire Jürgen Graf
- Parution du numéro 4 de la revue *A Contre-nuit*, inspirée par Roger Garaudy: Parution tous les deux mois, abonnement annuel: 200 F, 69 rue de Sucy - 94430 Chennevières sur Marne. Le thème de ce numéro: La Palestine. (53 p.)
- Le numéro 15 d'*Action Report*, (20 juillet) la publication irrégulière où David Irving rend compte de ses activités, de ses luttes et de son travail éditorial. La grande affaire est la préparation du procès monstre qui va débiter en janvier prochain à Londres. Irving poursuit Deborah Lipstadt (et les éditions Penguin) en diffamation, pour son livre *Denying the Holocaust* (bientôt sur vos écrans de moniteur). Depuis plus d'un an, les deux protagonistes doivent fournir au tribunal des tonnes de documents, des listes de présumés experts, etc. Les

débats préliminaires se tiennent en "chambre fermée". La nature et l'objet du débat semblent provenir d'une planète lointaine, tant le fossé entre le droit français et le droit britannique semble large, beaucoup plus, en tout cas, que la Manche. Mais ce procès sera sans aucun doute très important, quelles que soient les réserves que les uns ou les autres seraient tentés de faire à propos des protagonistes. Lipstadt est une médiocre qui a essayé de se faire une petite place dans l'establishment universitaire américain à peu de frais. Elle a néanmoins collecté 5 millions de dollars pour sa défense à Londres, où les lois sur la diffamation sont plus contraignantes qu'aux Etats-Unis. Rendez-vous en janvier 2000.

Disponible (contre donation) à Focal Point Publications, 81 Duke Street, London, W1M 5DJ, Royaume uni, Tél: 44 171 499 94 09, e-mail: <info@fpp.co.uk>. On peut aussi télécharger directement sur le site d'Irving ou le site miroir.

- Parution en octobre de la traduction allemande du livre de Vincent Reynouard sur Oradour, interdit en France par le ministre républicain de l'intérieur républicain: *Die Wahrheit über Oradour* (La Vérité sur Oradour), 476 p., chez Grabert Verlag, Postfach 1629, D-72006 Tübingen, Fax 07071 / 40 70 26. 60 DM. Rappelons que cet ouvrage se trouve sur le site de l'AAARGH en français.
- L'ouvrage du Britannique John Cornwell, *Le Pape et Hitler, l'histoire secrète de Pie XII* est paru chez Albin Michel. Il survient comme un écho de la réception du livre de Goldhagen: il est encensé par les étudiants, les journalistes, les organisations juives, les soldats du sionisme et les ignorants en général. Les historiens et ceux qui savent un peu le monde trouvent que l'ouvrage n'apporte rien de nouveau, qu'il est unilatéral et dépourvu de pensée historienne. C'est, comme beaucoup d'autres avant lui, une machine de guerre à enfoncer des clous dans le cercueil du catholicisme, machine créée et inaugurée par celui qui rédigeait, avec Albert Mallet, nos manuels d'histoire: Jules Isaac, Inspecteur général de l'Instruction publique et Grand Attila des catholiques. On sait que Paul Rassinier avait vigoureusement attaqué l'auteur, R. Hochhut, d'une pièce assez basse intitulée *Le Vicaire*. L'ouvrage se trouve d'ailleurs sur le site de l'AAARGH.

Ce qui à la fois nous amuse et nous surprend, c'est la critique impitoyable de ce livre que donne Etienne Fouilloux dans *Le Monde des livres* du 17 septembre 1999. Cette petite révolte contre les censeurs en place ne porte pas une signature habituelle. La vigilance des vigilants a-t-elle été surprise?

- Les éditions Golias viennent de publier un opuscule contre les révisionnistes, d'une rare violence. Il reprend un article d'un Gérard Panczer, intitulé *L'Internationale négationniste sur le Net* qui avait paru en avril dans une revue justement nommée "Mauvais Temps" dans la rubrique "Brumes et brouillards". C'est dans la brume en effet que se déroulent les manoeuvres de ces nouvelles *Panczer-divisionen*. Étonnante salade russe où voisinent vérités, contre-vérités, vérités dépassées, mensonges recuits, incompréhensions gendarmiques, anachronismes en folie. Il attribue, par exemple, un site web à David McCalden, mort longtemps avant l'invention du Web... Bref, un beau morceau pour les amateurs de rigolade. Nous tâcherons d'en donner des morceaux, pour le pur plaisir de contempler la bêtise contemporaine. Voir *Les Faussaires de l'Histoire*, sous la direction de Christian Terras, Lyon, Golias, BP 3045 - 69605 Villeurbanne-cedex. (en partie sur le site de l'AAARGH)

- La lugubre Annette Wieviorka, conseillère du musée Grévin de la dernière guerre, le Mémorial de Caen, publie -- c'est la mode -- un *Auschwitz expliqué à ma fille*, qui atteint péniblement 60 pages, au Seuil. Une nouille idolâtre connue, Patrick Kéchichian, n'en est pas satisfaite. Il rend compte dans *Le Monde* du 8 octobre 1999: "Son texte n'est pas contestable dans sa visée didactique. Mais ce qui, en revanche, suscite une gêne et provoque un recul, c'est qu'un tel sujet, avec son incalculable charge affective, se trouve réduit et banalisé dans le cadre de cette collection. Ce n'est pas un scandale, mais il y a là comme une inconvenance." On ne voit pas pourquoi ce type refuse que la lugubre rembourse sa piscine avec Auschwitz. Il a un recul devant le bouquin. Après l'indicible, l'incommensurable, voici qu'on nous sert "l'incalculable".
- \* Les vigilants de tous poils, en France, semblent atteints, depuis plusieurs années de blochotopie. En effet, on a vu surgir à Paris, à Lyon, à Strasbourg des sortes de pullulations qui se sont revêtues du nom de l'historien Marc Bloch, très grand historien, esprit remarquable, fusillé comme otage par les Allemands pendant la guerre. Si bien qu'un jour, le fils de Marc Bloch a demandé et obtenu de la justice que ces usurpations d'identités cessent. Cris d'orfraies des vigilants (*Le Monde*, 10-11 octobre 1999) qui ont absolument besoin de se cautionner pour faire leurs petites saletés pseudo-crypto-anti-fascistes. Les crabes se bouffent entre eux, ce qui donne un peu de répit aux victimes de la Police de la Pensée.
- "Jean-Marie Le Pen a été débouté de ses poursuites en diffamation contre Pierre Vidal-Naquet. L'historien l'avait qualifié de "tortionnaire" (Titre du *Monde*, 15 septembre 1999). La XVIIe chambre, présidée par Martine Ract-Madoux, bien connue des révisionnistes, a considéré que les imputations de Vidal-Naquet étaient bien diffamatoires, mais "qu'il était "normal et légitime" pour le prévenu, fils d'un avocat marseillais radié au titre des lois anti-juives, puis torturé par la Gestapo" de parler ainsi de ces événements (*idem*). Bref, Vidal-Naquet a des droits supérieurs aux autres hommes qui n'ont que les droits de l'homme. Et donc Le Pen est débouté. Ils appellent ça la justice de leur pays. Elle est peut-être aveugle, mais elle lorgne toujours du même côté. Dans un samizdat déjà ancien, Serge Thion avait rappelé que si Le Pen avait torturé, c'était sur les ordres du gouvernement de l'époque, qui était dirigé par le socialiste Guy Mollet. (15 février 1985)
- \* Dépêche AFP du 20 septembre 1999: Seuls 3% des Allemands approuvent le projet de Mémorial de l'Holocauste retenu par les députés du Bundestag, selon un sondage de l'Institut Emnid publié lundi." Mais une grande démocratie comme la Bundeslächlerlik ne va quand même pas s'arrêter sur un obstacle aussi mince que l'opinion publique. C'est bien ça qui rend le gouvernement allemand si proche et si semblable à celui qui règne sur la France.
- \* L'assassin patenté Ehud Barak est venu faire une petite tournée en Allemagne et en France. On entend divers caquetages autour du thème de la "paix". Laquelle? Fin septembre, des colons juifs ont lancé les travaux de construction de 700 logements sur le Golan, territoire syrien annexé par Israël. "Des ministres israéliens ont assisté à la cérémonie de lancement des travaux, même si le Premier ministre Ehud Barak a refusé des demandes de financement du projet, précise le quotidien *Yediot Aharonot*. « Il n'y a rien d'anormal dans la présence (des ministres) à l'événement, la colonisation du Golan est une idée géniale et va aider Israël à obtenir un meilleur accord avec

les Syriens », a estimé M. Barak, cité par le journal." (*L'Orient-Le Jour*, 24 septembre 1999). Ce qui est surtout génial, c'est l'hypocrisie des travaillistes. Ils sont bien pires que l'extrême-droite.

- Publication d'un livre de zoologie de M. Monestier sur *Les Mouches*. "Le pire ennemi de l'homme. Depuis l'origine du monde, hommes et mouches se livrent des batailles sans merci. A l'heure actuelle, le conflit est encore indécis et, pour l'auteur, le vaincu ne survivra pas à sa défaite. Au cours des siècles et encore aujourd'hui, la mouche a fait plus de victimes que toutes les guerres." (*La gazette de la librairie René Thomas*, 28 rue des Fossés St Bernard, 75005). Ces zoologues manquent de correction politique.
- \* Les journaux ont signalé la sortie, au festival de Toronto, du film d'Errol Morris, intitulé *Mr. Death: The Rise and Fall of Fred A. Leuchter Jr.* Fred Leuchter est longuement interviewé, de même que David Irving et Ernst Zündel. Voir, en anglais, le jugement, assez satisfait, que Zündel a porté sur l'ouvrage après la première. [...] Même *Le Monde* en a rendu compte (29 septembre). Il est impossible, à cette heure, de se faire une idée du film mais il semble qu'il ait un impact réel sur les spectateurs. Le réalisateur a confessé au *National Post*: "I get depressed when people suggest the mystery in my film is whether the Holocaust happened," Morris says, maintaining a patient smile. "Of course, it did. No, the riddle of our age is: How could it have happened?" (Ca me déprime d'entendre les gens dire que le mystère dans mon film, c'est de savoir si l'Holocauste a bien eu lieu", dit Morris, avec un sourire patient. "Bien sûr, il a eu lieu. Non, la question de notre époque est: comment a-t-il pu avoir lieu?). C'est ce que nous appellerons une retraite stratégique bien pensée. En attendant le film, on peut commander des cassettes vidéo sur Leuchter. Il en existe au moins cinq différentes, y compris sur le voyage de Leuchter en Pologne, à Auschwitz et Majdanek, disponibles chez Zündel, Samisdat Publishers, 206 Carlton Street, Toronto, ON M5A 2L1, Canada. Précisez le mode, pal ou secam.
- \* Embrouilles des vigilants: Le général Mustapha Tlass, ministre syrien de la défense, devait venir à Paris soutenir une thèse, sous la direction du géographe Yves Lacoste. Un jury avait été constitué. Mais le général, entretemps, avait traité publiquement Yasser Arafat de vieux pourri, ce qui avait entraîné le retrait de plusieurs membres du jury. Puis la LICRA a émis un interdit: le général est l'auteur d'un livre sur un crime rituel commis au siècle dernier en Syrie, *Le Pain azyme de Sion*, et il aurait une maison d'édition qui aurait publié une traduction arabe des *Protocoles des Sages de Sion*. A vrai dire il serait difficile de trouver une maison d'édition arabe qui n'aurait pas, à un moment ou un autre, publié lesdits *Protocoles*. Mais le livre, en réalité intitulé *L'Azyme de Sion*, existe bel et bien. Il semble avoir été publié pour la première fois en 1981. A vrai dire, nous aurions tendance ici à le ranger dans le rayon des curiosités littéraires. Mais il a fait l'objet d'une violente campagne du Centre Wiesenthal en 1986. Déjà, à cette époque, les vigilants avaient obtenu que le général Tlass ne vienne pas soutenir une thèse en Sorbonne sur la stratégie du maréchal Joukov. Cette fois-ci le lobby en a profité pour faire du chantage sur l'affaire Aloïs Brunner, qui est le jardin secret des Klarsfeld. Bref, confusion, panade et rahat loukoum. Le général a renoncé une deuxième fois à se faire décerner une peau d'âne à la Sorbonne. Il s'en remettra, mais toutes ces affaires nous donneraient presque envie de publier *L'Azyme de Sion*, juste pour faire pièce aux vigilants stalinoïdes et sionistoïdes. On peut sans doute se procurer



ce livre dans les librairies arabes, à la librairie roumaine anti-totalitaire (5 rue Malebranche à Paris) et certainement aux Éditions Dar Tlas, BP 16 035, 78 boulevard de Mazzeh, Damas, Syrie.

- \* Dans la grande série des faussaires et autres géniaux inventeurs de malheurs holocaustiques, nous avons fait une place à part à un type qui se fait appeler Benjamin Willkomirski, un citoyen suisse appelé en réalité Doesseker. Il a remporté un vif succès avec *Fragments*, un livre de "mémoire" de sa supposée enfance dans les camps. Il a tout fabriqué. Voir le compte rendu de cette affaire dans les communiqués du Temps irréparable. Le nombre de dupes a été prodigieux et les prix sont tombés sur l'auteur comme neige en hiver, depuis la parution du livre en 1995. L'hallali est finalement intervenu à la foire du livre à Francfort. Les éditions Suhrkamp ont décidé de retirer le livre de la vente et du catalogue. Il ne semble pas qu'elles aient présenté des excuses aux lecteurs. Au contraire, on entend des gémissements de commisération avec le pauvre faussaire qui continue, d'ailleurs, à nier l'évidence. Nous avons le compte rendu du New York Times. Cette histoire est exemplaire et démontre l'effrayante crédulité qui s'empare des esprits paralysés par l'holocaustation, ainsi que le cynisme des grandes institutions comme l'US Holocaust Memorial Museum qui a cautionné cette minable forgerie, comme il continue, d'ailleurs à en cautionner beaucoup d'autres dans son exposition permanente. Ils doivent mentir, ils n'ont pas le choix.
- \*A Lyon, capitale bien connue du saucisson et du révisionnisme, s'est déroulé un nouveau procès Plantin. Voici le bref compte rendu du *Monde* (9 octobre 1999):

"Jean Plantin, directeur de publication et principal rédacteur de la revue révisionniste *Akribeia*, a été reconnu coupable, jeudi 7 octobre, du délit de "contestation de l'existence de crime contre l'humanité par parole, écrit, image ou moyen audio-visuel" par le tribunal correctionnel de Lyon. L'éditeur a été condamné à une peine de six mois de prison avec sursis et 30.000 La quatrième livraison d'*Akribeia*, à l'origine du procès, portait le sous-titre "histoire, rumeurs, légendes" comprenait notamment une traduction d'articles rédigés par Mark Weber relatifs à l'existence et au fonctionnement des camps de concentration de Buchenwald et de Bergen-Belsen."

- Rappelons que Jean Plantin a été condamné le 27 mai à 50.000 francs d'amende et de dommages pour le numéro 1 de sa revue, jugement qui est en appel.  
Le plus désopilant dans cette nouvelle bouffonnerie judiciaire, c'est qu'on condamne l'éditeur pour avoir publié des articles sur des camps où il n'y a jamais eu de chambre à gaz, les plus acharnés ennemis du révisionnisme en tomberont d'accord. Dire que ces camps étaient dépourvus de la magique chambre ne fait que tomber sous le coup du bon sens et de l'évidence la plus commune. Les juges de province ont encore fait preuve de leur ignorance crasse et de leur couillonnerie institutionnelle.
- \* L'affaire du faux nazi Hans Münch ne cesse pas non plus d'alimenter la rubrique des chiens écrasés. Ce médecin opportuniste, qui n'a sans doute jamais rien fait de très répréhensible, a passé son temps, depuis la libération, à rendre des services à la justice alliée et à noircir ses anciens collègues médecins nazis. Ce mauvais pitre a écumé tous les prétoires d'Europe centrale pendant 50 ans. Il fallait attendre qu'il soit quasi gâteux pour de jeunes journalistes ignares et vertueux lui fassent endosser la défroque du "vieux

nazbroque pur et dur". Ils l'ont fait parler. Ils en avaient les moyens. On a donc eu en 1998 une interview du tonnerre dans le *Spiegel* et une série d'émissions grand-guignolesque cousues au petit point par Daniel Mermet sur *France Inter*. Ce digne témoin de la gauche mondaine a fait mousser sa série d'émissions en la faisant attaquer en justice par les habituelles ligues de bienpensance. Là aussi Le Temps irréparable avait mis les choses au point. (Just another Auschwitz Liar, 24 octobre 1998). (en anglais) L'affaire est donc venue devant la sempiternelle XVIIe chambre le 7 septembre 1999. L'avocat de Münch a produit un certificat médical où il est dit que le prévenu "ne s'est pas rendu compte du fait que les interviews ont été réalisées dans l'intention d'être publiées"... Autrement dit, ces petits vicelards de journalistes ont emmené le vieux grabataire en bateau. Ces nazis, ils font peur à voir!

- \* Parmi les petits marchands d'orviétan qui démarchent pour nous fourguer une paix pas chère au Moyen-Orient, on remarque un intellectuel palestinien qui s'est fait connaître jadis par des travaux honorables, Edward Said. Mais la vie chez les intellectuels de New York doit avoir quelque chose de débilitant. Certes, Said a fait des choix que l'on doit approuver, refusant Oslo et critiquant Arafat pour son pétainisme. Mais il doit évoluer devant un parterre de sionistes qui aiment à le voir danser sur la corde. Il s'est permis d'assez basses et vaines attaques contre Roger Garaudy, devenu fort populaire dans le monde arabe. Il vient de publier un petit volume autobiographique (*Out of Place*) où il défend l'intégration des Palestiniens dans un Etat qu'il ne nomme pas mais qui ne peut être autre qu'Israël. On croirait entendre le discours de Salan. Il est passé par Paris et a donné un speech à Sciences Po. Tous les intellectuels juifs, plus ou moins sionisés, étaient là, non pas pour l'écouter, mais pour donner une tribune à leur ego, comme Vidal-Naquet, par exemple qui, paraît-il croyait à "deux États" et maintenant se rallie à "un Etat". Toutes ses âneries sont bien fatigantes. Chacun sait pourtant que la solution de tous les problèmes du Moyen-Orient commencera le jour où le dernier Israélien montera dans le dernier avion en partance pour New York et Miami.

Certes, Edward Said est en butte aux attaques imbéciles de coteries sionistes qui s'expriment dans *Commentary*, ou *The Daily Telegraph* parce qu'il est partisan d'une réconciliation entre juifs et Palestiniens. Les calomnies ont forcé Salman Rushdie à prendre sa défense dans les journaux (Voir *Globe and Mail* du 12 octobre 1999). En France, il vient de publier un recueil d'articles (*Israël, Palestine, l'égalité ou rien*, La Fabrique). Il termine ses interventions en appelant à l'égalité entre les Israéliens et les Palestiniens, entre les bourreaux et les dépouillés. L'égalité? Ce préchi-précha est ridicule. Il ferait mieux de cesser de faire sa danse du ventre car personne ne lui en saura gré.

- \* Autre frère prêcheur, le Jean-Gabriel Cohn-Bendit est lancé à la course aux honneurs par frangin interposé. Il fait la campagne des européennes et se "positionne" -- comme on dit -- pour les municipales et sûrement, derrière, les législatives et les présidentielles. Dany le Rouge n'a qu'à continuer à suivre la voie tracée par son grand frère. Mais pour avancer, il faut décrocher les casseroles. Gaby en a une: dans le temps, il a trafiqué avec les révisionnistes. Dany aussi, mais c'était seulement verbal; c'est pas le genre à écrire. Tandis que Gaby, le vieux, le mamamouchi barbu blanchi, lui, adore noircir du papier. Ce qui laisse des traces. Et pour décrocher la casserole, il n'y a pas mieux qu'un petit bouquin vite fait sur le pouce. C'est justement ce qu'il vient de commettre en publiant chez Flammarion *Nous sommes en marche*, 271

pages, écrites gros. Nous avons "le passage nous concernant". Là-dedans, Gaby prétend qu'il a tété son biberon sur la large poitrine d'Hannah Arendt et qu'il aurait été censuré par Pierre Guillaume lors de la publication d'*Intolérable intolérance*. C'est vingt ans plus tard qu'il s'en avise !!! Faisons-lui crédit: il doit avoir oublié ce qui s'est passé. Sinon, c'est qu'il baratine l'électeur; c'est déjà plus grave pour un ex-anarcho-syndicaliste qui ne devrait pas nourrir un tel amour des postes électifs...

- \* Les révisionnistes sont partout. Même au Vénézuéla. La preuve par *Der Spiegel*: "Darin ergeht sich der Autor [Norberto Ceresole] in verwickelten antiimperialistischen Theorien, die eindeutig faschistische Züge tragen. Zu den Vorbildern, auf die Ceresole sich beruft, gehört der Franzose Robert Faurisson -- ein gerichtnotorisch "Negationist", also Holocaust-Leugner". (Nr 39, 27 Sept. 1999, Carlos Widmann, "Venezueal/Putschist der Armen", p. 224-228.).

Il s'agit d'un article sur le nouveau chef de l'état vénézuélien, un militaire populiste, qui ne plaît pas aux establishments car il prétend faire du social. On sait où cela mène... Dans l'entourage d'Hugo Chavez, on trouvait donc un vieux militant de la gauche argentine, Norberto Ceresole qui, ayant dû enquêter sur l'explosion de l'ambassade israélienne à Buenos Aires, s'était aperçu que toutes les déclarations officielles étaient sciemment fausses et que le lobby juif contrôlait une très grande partie de la presse argentine. Ses révélations ont suscité des menaces de mort et il a quitté l'Argentine pour rejoindre son ami Chavez qui venait d'arriver au pouvoir. Une campagne de presse orchestrée dans tout le pays, sur le thème de Ceresole fasciste, révisionniste, antisémite etc. a fini, au bout de quelques mois par faire ployer Chavez, déjà victime de campagnes de presse en Occident. Ceresole est parti s'installer -- provisoirement -- en Espagne, où l'on édite ses livres, comme *La Falsificación de la realidad - La Argentina en el espacio geopolítico del terrorismo judío*, Ediciones Libertarias, Bravo Murillo 37, 28015 Madrid, ou *La Conquista del imperio americano -- El Poder Judio en Occidente y Oriente*, Ediciones Al-Andalous, C/Capitan Haya 47, 28020 Madrid. Voir aussi le site Islam. Tous ces idiots à plume croient qu'ils ont tout dit quand ils nous ont traités de "fascistes", ce que nous ne sommes en aucune façon. Nous sommes tout autre chose. Mais nous qualifier serait une autre histoire, comme disait Kipling.

## ACTUALITÉ DE NOVEMBRE 1999

La censure d'Internet: le rêve, toujours recommencé, de ceinturer la pensée... et tant pis pour les pauvres

- Le révisionniste australien Frederick Töben a été condamné le 10 novembre 1999 à dix mois de prison à Mannheim (et libéré sous caution le 12). La décision du tribunal est une victoire pour Internet, puisqu'elle écarte de son ressort toutes les activités internet de l'accusé.

On a donné lecture de l'acte d'accusation. Presque tous les éléments accusatoires sont repris du site Internet géré en Australie par l'accusé. Nous avons publié dans sa version originale allemande cet acte d'accusation (aaargh), procuré par le procureur Hans Haiko Klein, une sorte de spécialiste

du politiquement correct, version fédérale allemande. On a reproché à Toben des phrases qui, dans tout autre pays du monde, n'auraient pas valu un pet de lapin. L'Allemagne s'enfonce dans le grotesque et le kafkaïesque. La gestapo voulait, paraît-il, contrôler les esprits. Mais que fait aujourd'hui cette institution ridicule qui s'appelle la justice allemande?

Pour obtenir le minimum, l'accusé et son avocat avaient choisi de ne pas ouvrir la bouche. En effet, il est déjà arrivé que des défenseurs se voient ensuite reprocher devant la cour des propos qu'ils avaient tenus dans le cadre de la défense de leurs clients. Tout propos supplémentaire tenu soit par l'un soit par l'autre pouvait très bien être sanctionné judiciairement, soit tout de suite, soit plus tard. Voilà où en est la "justice" allemande. Les nazis avaient probablement plus de tenue. On penserait plutôt à une comparaison avec les Soviétiques.

Le procureur avait réclamé deux ans et quatre mois. Cette tactique du silence a donc été payante.

Néanmoins, le verdict n'est pas sans intérêt. Les journaux allemands que nous avons consultés restent évasifs. (Voir l'article du *Mannheimer Morgen* ) Mais le grand journal australien *Sydney Morning Herald* est plus bavard. *Il explique que le juge a bien voulu prendre en considération les textes incriminés qui avaient circulé sur papier, mais en ce qui concerne Internet, il a dit qu'on ne pouvait se procurer un texte qu'en allant le chercher soi-même; il a donc exclu le site web de l'Institute d'Adelaide des considérations de son jugement.* Le procureur Klein semble furieux et a déclaré qu'un tel jugement allait encourager les extrémistes (notoires, forcément) à saper les (bonnes) lois de l'Allemagne fédérale qui visent à protéger la "mémoire de l'Holocauste". Il semble qu'il veuille faire appel, mais il est probable que Töben puisse sortir de prison. Nous donnons l'article australien en anglais.

C'est le principe même de cette affaire qui est effrayant; imaginons que l'on soit d'accord pour réprimer les menées extrémistes, même au prix de la limitation des libertés. C'est une position prise par beaucoup de gens. Et bien, même dans ce contexte, le procès de Töben est fondé sur un amalgame mensonger: il est tout le contraire d'un extrémiste: c'est un centriste conservateur bon teint, calme, pondéré, pour ne pas dire pondéreux dans sa démarche rationaliste. Il croit, ou il croyait, à la justice; il avait recours à elle. C'est le Monsieur-tout-le-monde rêvé par les instituts de sondage.

Ce sont les juges et les procureurs qui sont intellectuellement des marginaux, des excités, des pantins désaxés par l'idéologie, des extrémistes dangereux.

Est-ce qu'une justice relativement indépendante du pouvoir politique doit obligatoirement devenir l'otage des fumistes et des magouilleurs?

Chers lecteurs, ceci est une vraie question.

Cf l'index des pages actualité de l'AAARGH pour tout ce qui concerne l'affaire Töben et; plus généralement, l'échec des tentatives de contrôle d'Internet.

Le numéro 2600 de *Télérama* (13-19 novembre 1999), dans son supplément parisien consacré à Internet, page III, donne l'information suivante:

Au Forum des Images, Internet, c'est du sérieux. L'ex-Vidéotheque de Paris a édicté" un règlement visant à responsabiliser l'utilisateur. Son identité relevée, celui-ci sera tenu pour responsable en cas de connexion sur un site au contenu

litigieux. Car, malgré le manque d'intimité, on vient aussi dans ces lieux publics pour consulter l'interdit : «Les gens se connectent par exemple sur des sites qu'ils ne peuvent pas voir au travail ou à domicile », note Franck, directeur du Web Bar.

- On est gêné de penser que, dans une grrrran-an-an-ande démocratie où les élus ont toute liberté de voler, de mentir et de trahir, la dichotomie privé-public, si contraire à l'idée de liberté, en ce qu'elle instaure une sphère privée dans laquelle tout est permis (y compris violer ou tuer ses enfants, battre ou tuer sa femme on assiste rarement à l'inverse, battre ou tuer son mari) et une seconde, publique, dans laquelle tout est interdit (y compris consulter des sites Internet), cette dichotomie, donc, vieux poncif de la science politique, non seulement revient au premier plan mais semble une donnée acquise et indiscutable de notre expérience du monde. Est-il étonnant que des gens veuillent consulter des sites interdits sur leur lieu de travail (et probablement à juste titre, un agent d'assurances n'étant pas payé pour consulter des sites de poésie ou de pêche à la ligne) dans des lieux publics ? Une fois de plus, on bute sur la réalité de nos «démocraties» : seuls les riches sont libres (en l'occurrence, ceux qui ont un Mac à la maison pourront consulter l'AAARGH, mais pas ceux qui sont réduits au PC de la Vidéothèque). Fallait pas être pauvre...

Une fois de plus, *Télérama*, sorte de condensé du *Monde* pour ceux qui n'ont pas le temps de lire le journal tous les jours mais veulent néanmoins être tenus au fait du politiquement correct, nous rend le prix de l'abonnement au centuple.

### Sollicitation

On a appris, non sans quelques ricanements, que la fameuse exposition sur les crimes de la Wehrmacht qui circule en Allemagne, aux dépens d'un milliardaire du tabac, a été fermée. En effet, longtemps après les révisionnistes, quelques historiens de l'establishment d'Europe orientale, polonais, hongrois et allemands, ont montré qu'un certain nombre de photos étaient détournées de leur origine. A l'instant où ces critiques, évidentes depuis le début, en 1995, ont atteint la grande presse allemande (voir *Die Welt am Sonntag*, du 24 octobre 1999), comparant cette exposition à celles qu'organisaient les défunts régimes communistes, les magouilleurs ont fermé leur exposition. Elle ne partira pas pour New York, ou elle était prévue à la Cooper Union. (Voir *Le Monde*, du 6 novembre, p. 5). Et si ces historiens s'avaient d'analyser les photos de chambres à gaz? *Horrescemus referentes*.

### Publications

- Il faut signaler la sortie du numéro 5 de la revue *Akribeia*. Outre ses habituelles notes de lecture, toujours fort intéressantes, la revue comprend une "Chronologie succincte de l'affaire Plantin", avec un "grotesque rapport des RG". On y apprend des tas de choses, en particulier sur la veulerie de certains milieux universitaires. Par exemple, les luminaires du Centre Pierre-Léon, de Lyon, qui se font passer pour des historiens et qu'on retrouve dans toutes les chasses au révisionnistes -- qui sont devenues comme une sorte de nouvelle spécialité lyonnaise, -- ont pondu une déclaration aux alentours du 12 mai

1999. Dans cette déclaration les bienheureux luminaires du Centre Pierre-Léon font un singulier aveu qui occupe le point 4 de leur déclaration solennelle: "Nous rappelons qu'il n'existe pas de sujet interdit en histoire [ce qui est une pantalonnade, à l'ombre de la loi Gayssot]. Il reste plus que jamais nécessaire de continuer à travailler sur l'histoire du Génocide [avec une majuscule, on se demande pourquoi] pour préciser, face aux mensonges des négationnistes, les conditions de l'extermination par les nazis de six millions de juifs européens. [...]" Voilà une bonne nouvelle. Les luminaires historiens vont "préciser les conditions". Ils ont trouvé les 6 millions! On attend leurs travaux de précision. On promet solennellement qu'ils seront reproduits sur l'aaargh. Puisque nous aussi nous essayons de "préciser". Donc, eux et nous, nous poursuivons les mêmes buts. La seule différence entre eux et nous, c'est qu'ils ne sont pas encore accusés de révisionnisme, mais notre expérience enseigne que, s'ils travaillent sérieusement, cela ne saurait tarder.

La revue reproduit le décret du 6 mai 1939 et la loi du 16 juillet 1949 qui permettent d'interdire des publications, en France, par acte administratif, en réputant telle publication comme étant d'origine étrangère ou portant atteinte à la jeunesse. Et elle ajoute une liste des publications ainsi interdites par fiat ministériel: environ 1750 interdictions pour cause d'origine étrangère, et 4360 publications qui risqueraient de perturber nos chères têtes blondes. Ces listes étaient introuvables, bien que les publications révisionnistes y aient leur place. Comme ça, on sait qu'on est bien gardés.

*Akribeia*, 45/3 route de Vourles, 69230 Saint-Genis-Laval. Le numéro 5: 100F franco.

- Deux publications chez VHO à Anvers (VHO, BP 60, B-2600 Berchem 2). La première s'intitule *Allierte Kriegsverbrechen und Verbrechen gegen die Menschlichkeit*, 300 p., soit "Crimes de guerre alliés et crimes contre l'humanité," témoignages recueillis en 1946 dans le camp d'internés allemands No 91, à Darmstadt, et dans beaucoup d'autres camps, et publié en 1953 à -- devinez où -- Buenos Aires. Il s'agit des mille petits crimes de l'occupation, viols, violences, vols, rien que d'ordinaire, dans le fond, mais que les alliés ont oublié aujourd'hui. Sur mille histoires comme celles-ci, il en remonte une de temps en temps à la lumière du jour, comme celle de ce convoi ferroviaire de biens pillés (forcément pillés chez les juifs) qu'une unité américaine a su faire disparaître à son profit. Relisez *Catch-22* pour savoir comment on faisait cela. Alors la presse américaine finit par en parler, 54 ans après les faits. Et il y a tout le reste, dont elle ne parle pas. Ce livre, lui, en parle.
- Parution de la traduction française, réalisée par Jean Plantin, d'une étude de Carlo Mattogno sur *Auschwitz: le premier gazage*, ou ce qu'en disent les autorités, 184 p. (édition italienne en 1992) C'est un travail exemplaire de critique des sources. Signalons l'ouverture d'une archive Mattogno dans la **partie italienne** du site aaargh.

#### Colloque

- Il s'est tenu à Paris, le 6 novembre 1999, un petit colloque révisionniste. On a ainsi entendu René-Louis Berclaz, animateur d'une association suisse qui

s'appelle "Vérité et Justice". Il a parlé d'un auteur suisse dont l'ouvrage a été saisi et détruit par les autorités suisses, le Dr. Mathez (1897-1974), maurrassien, auteur du livre *Le Passé, les Temps présents et la Question juive*. 728 p., publié en 1965, condamné en 1969. "Dans ses considérants, la Cour déclare que la publication d'un livre antisémite n'est pas, juridiquement, plus condamnable que celle d'un ouvrage prosémite. Au surplus, le tribunal considère qu'il n'a pas à se prononcer sur la valeur historique de ce livre. En revanche, le jugement déclare que les écrits de Mathez constituent une provocation au crime et violent la liberté de croyance". Sic. La partie civile était la Fédération suisse des communautés israélites. Il faut donc comprendre que le refus d'adhérer à la représentation juive de l'histoire sacrée de l'Holocauste et du monde dûment holocaustiqué porte atteinte à la liberté, ou plutôt à l'obligation de croire en ladite représentation. Si on voulait justifier l'antisémitisme, on ne s'y prendrait pas autrement. M. Berclaz a alors passé en revue les pratiques actuelles qui, en Suisse, font de la Constitution, une lettre morte.

Ensuite Jürgen Graf, suisse lui aussi, a dit que les révisionnistes ne devaient pas se contenter de démolir des interprétations erronées, ce qui était déjà fait et faisait courir le risque de la répétition. Il fallait, dit-il, proposer des explications, par exemple sur le sort des juifs déportés. Un très bon sujet est la déportation des juifs hongrois intervenue entre mai et juillet 1944. On est très loin, d'abord, d'une unanimité sur les chiffres. Graf a montré qu'il existait des archives qui permettraient de résoudre ces questions, mais que si certaines sont ouvertes, d'autres, très importantes aussi, ne le sont pas.

Éric Delcroix a montré comment le droit français a cessé d'être impartial et comment il a obligé le juge à abdiquer sa souveraineté.

M. Jean-Louis Berger est venu raconter comment il a été suspendu d'enseignement pour avoir montré à ses élèves comment *L'Express* avait procédé à un montage photographique: dénonciation, gendarmes, nuits en prison; il parle clairement, doucement, mais montre bien aussi que vivre dans les rails de la pensée politiquement correcte imposée par l'administration, est au-dessus de ses forces.

Enfin, Robert Faurisson est venu dire qu'il n'avait remporté que des victoires illusoires, dans ses combats contre les ligues et les tribunaux. A chaque fois, ce qui pouvait sembler une victoire, un Waterloo des adversaires, était suivi d'un long silence où se dissipait peu à peu le sens de cette victoire et les acquis qu'on lui prêtait. Il s'est ensuite prononcé pour un révisionnisme sans complexe, intégral et renouvelé. Il n'a pas manqué, suivant sa lassante habitude, de donner des leçons à certains révisionnistes, ce qui n'a pas manqué de provoquer un certain agacement chez la vieille garde.

Les conclusions ont été tirées par Vincent Reynouard.

Les débats devraient être publiés un jour prochain.

### L'affaire Papon

- Papon est nul. Il a toujours été nul. Comme fonctionnaire à la préfecture de Bordeaux, il a été nul. Il voulait faire quelque chose pour les juifs qu'on déportait mais ça ne s'est pas vu. Comme résistant, il a été nul. Comme préfet à Constantine, il a été nul. Comme préfet de police à Paris, il a ordonné des

massacres, ce qui est vraiment nul. Comme sous-ministre du Budget, il n'a laissé aucun souvenir. Nul.

Comme accusé, il n'a pas su embourber complètement son procès. Quinze ans de procédure, et il est toujours dans le box des nuls. Devant les témoins, il a été nul: il n'a pas su leur dire: et vous, que saviez-vous de tout ça? Ses défenseurs ont été nuls. Ils auraient pu pulvériser toute cette bande de proférateurs agitant leurs songeries absurdes et leurs ignorances crasses. Les avocats ont plaidé la nullité, la leur. Découvrant au dernier moment que les jeux étaient faits (la cour de cassation ayant rejeté son pourvoi, la cour de Bordeaux qui l'avait condamné a ordonné qu'il soit mis en prison en octobre 1999), Papon est parti faire un petit voyage en Suisse, très court. Les flics l'avaient perdu. Ils attendaient qu'il téléphone. Ce nul, caché sous le pseudonyme très discret de Robert de La Rochefoucault, s'est empressé de téléphoner. Deux heures après, les poulets étaient sur lui. Décidément, un nullard. On est bien d'accord.

Seulement, en droit, français, romain ou poldève, la nullité n'est pas un crime. Imaginez que ce le soit...

Les média, le premier ministre et les autres ont chanté victoire. Ils ont parlé de victoire du droit, du Droit, sans doute, avec une majuscule dans la voix. Alors rappelons par quelle gymnastique le Droit s'en est sorti victorieux.

Il a d'abord fallu tordre le cou à une vieille règle très ancrée dans nos traditions, la prescription, ce qui représente une voltige assez cavalière. Il a fallu ensuite qualifier les contreseings administratifs de "crime contre l'humanité", ce qui représente un assez joli tour de trapèze volant. Il a fallu ensuite appliquer ladite notion de crime contre l'humanité à des actes qui avaient été commis longtemps avant que ladite notion ne devînt à la mode: il a donc fallu appliquer un texte de façon rétroactive, ce qui est formellement interdit dans toutes les déclarations des droits de l'homme (ce qui, signalons-le pour le piquant de la chose, est considéré par Broszat comme la première étape de l'établissement de l'« absolutisme » nazi, une grande difficulté pour l'esprit juridique allemand, même nazi. Cf M. Broszat, *L'État hitlérien*, version française, Paris, Fayard, p. 473. Ajoutons que le vote de la loi de rétroactivité, en 1966, avait suscité un tollé dans les milieux juridiques). Il a donc fallu piétiner lesdites déclarations, ce qui représente aussi une sorte de grand soleil à la barre fixe. Il a fallu ensuite, muni de tous ces instruments, juger. Avec un dossier vide et des pleurnichards plein la salle. On aurait acquitté un voleur de poule qui aurait eu un dossier trois fois plus lourd. Ne parlons pas des avocats des parties civiles, enflés, grotesques, pontifiants, tous les matins arnaqués par un branlotin à roulette, le petit Klarsfeld, jeune frappe mondaine et télévisuelle qui essaie de se faire passer pour juif. Il aura fallu aussi qu'une bienheureuse amnistie vienne entourer les faits et gestes de Papon pendant la guerre d'Algérie et le rôle de brute tortionnaire et meurtrière qui a été le sien. Les vrais crimes de sang, les vrais crimes de meurtre de masse commis sur ordre de Papon, couvert, certes, par le gouvernement de l'époque, dirigé par de Gaulle, ceux-là, la justice n'a pas eu à les connaître : et c'est dans la logique de l'État moderne, où le commandement de l'autorité supérieure est un fait justificatif de l'infraction, au même titre que la force majeure ou la légitime défense ce qui signifie qu'il la fait disparaître on peut se référer à n'importe quel manuel de droit pénal général, au chapitre *Responsabilité*). Bref, pour que le Droit sorte victorieux de cette épreuve, il aura fallu d'abord se débarrasser du Droit et de ses traditions, le piétiner, oublier les crimes réels au profits de



crimes anciens qui n'ont pas été avérés par quinze ans de procédure, pour enfin le ridiculiser par le recours à des histrions du genre Klarsfeld.

Pourquoi ce cirque? Klarsfeld senior, le vrai subcarpathique d'origine, l'a expliqué: Papon était puissant. Ou passait pour l'être. Il fallait l'abattre. La clique y aura mis vingt ans. Mais elle aura réussi à faire la démonstration qu'aucun homme politique, si puissant soit-il, ne peut refuser de plier devant les injonctions du mouvement sioniste. Mitterrand le savait très bien. Quand il dénonçait, en privé, le *lobby*, c'est à cette bande de truands médiatiques qu'il pensait. En trente ans, ces gens-là en sont arrivés au point où ils voulaient en venir: ils accèdent à l'idée que non seulement les Français étaient pétainistes, non seulement la droite était une sorte d'avatar du nazisme, mais la gauche, les résistants, de Gaulle, Moulin, tous les autres, étaient peu ou prou antisémites, et surtout co-responsables d'une déportation gigantesque, **et qu'il faut maintenant payer**. Les Français, la France, l'Etat, la nation, tous mouillés jusqu'au cou dans de sales affaires de confiscations, de déportation et de meurtre, tous devront payer pendant des générations à venir, pour renforcer Israël, renflouer les caisses des associations juives, payer des pensions à la douzième génération, bref, faire des juifs les rois du monde, un fantasme qui est généralement prêté par les juifs à ceux qu'ils créent dans leur imaginaire, les antisémites...

#### L'affaire de la vache folle

- L'affaire de la vache folle prend de plus en plus de proportions. Jospin fait de la résistance. Boufferons-nous du steak aux prions? Si l'on avait écouté Serge Thion, tous ces problèmes seraient résolus depuis longtemps. En effet, le contentieux vient du fait que les Anglais ne peuvent pas détruire les troupeaux où apparaissent des cas d'encéphalite spongiforme. Ils prétendent qu'ils ne peuvent pas physiquement détruire de telles masses de matière organique. Ils ont des entrepôts où ils stockent des vaches malades tuées. On a même vu à la télévision qu'il y avait des fuites, que ces entrepôts n'étaient pas étanches, que des matières s'en échappaient, porteuses peut-être du prion démoniaque. Serge Thion, il y a plusieurs années, avait proposé une solution au premier ministre d'alors qui s'appelait John Major. Il avait prévu les conséquences d'un éventuel refus de Major, conséquences que nous voyons se déployer aujourd'hui sous nos yeux. En fait, cette lettre ouverte s'adresse aussi bien à Tony Blair. Qu'on nous permette d'y renvoyer le lecteur, en raison de son actualité renouvelée.

## ACTUALITÉ DE DÉCEMBRE 1999

#### Simon Wiesenthal Center

Le centre de la police de la pensée soulève des protestations lorsqu'il prétend réglementer Internet, ce que l'on peut y dire et y vendre: nous avons un pot-pourri de réponses à ses prétentions (en anglais).

#### NIPPON PAS BON

Nintendo s'est fait salement attraper. Dans un jeu appelé Pokemon, une carte portait l'image inversée d'une svastika. C'est un très ancien symbole du soleil, en Asie, devenu un signe porte-chance, que l'on trouve sur les murs des temples bouddhistes en Chine, en Corée et au Japon. Des dizaines de siècles avant Adolf. N'importe. Il y a eu une plainte de l'*Anti Defamation League* (ADL), l'organisation de chantage planétaire qui émane de la franc-maçonnerie juive nommée B'nai Brith. Un de ses porte-parole, K. Jacobson, après avoir enregistré les excuses plates de Nintendo, a dit que le retrait de la carte incriminée "montrait de la sensibilité envers les sentiments des juifs" et que si l'ADL reconnaissait qu'il n'y avait pas eu intention de nuire, "les biens circulent trop aisément d'un endroit à l'autre".

Voilà l'instance de régulation du commerce mondiale toute trouvée: le rabbinat et sa *kashrout beit-ed-din* autoriseront la circulation des biens. Qui pourrait s'en plaindre?

Le B'nai Brith, qui ne manque pas d'un humour dévastateur, vient d'organiser son "quatrième salon des écrivains du B'nai Brith", à Paris, à la mairie du seizième, le 28 novembre. Le thème de la table ronde était d'une désopilante actualité: "Tolérance et judaïsme: quelle réalité?" Croyez-le ou non, c'est vrai! C'est dans *Le Monde* du 18 novembre 1999, à la page 14, page qui comporte aussi les nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur, de François Bédarida, poulpe connu dans les milieux universitaires, éditeur de Pressac, au grade d'officier, et de Josyane Savigneau, bovaro-bauvoirienne au *Monde*, faite seulement chevalière. Comme quoi, se farcir des nouilles idolâtres, ça rapporte. (It is a private joke).

## GROSSE BLAGUE

Manfred Roeder, vieux nostalgique du Reich de 70 ans, été condamné à deux ans de prison à Stralsund, dans la républicule allemande, pour avoir dit que l'Holocauste était une "blague" en août 1998. (AP du 2 décembre 1999)

## POLICE DE LA PENSÉE

On ne résiste pas au plaisir de reproduire cet authentique communiqué du MRAP:

### ***Science & Vie Junior* : publication de lettres stupéfiantes**

Le MRAP a découvert avec stupeur le numéro 121 d'octobre de la revue *Science & Vie Junior*, qui rend publics les résultats d'un concours de français où le thème imposé, la candidature d'un futur voyageur vers Mars, devait être décliné sous trois registres de langage. Les trois lettres rédigées par les élèves du lycée international des Pontonniers, premier prix ex-aequo, laissent pantois. On y trouve notamment les signatures d' "Adolf Bénito" ou même "Adolf Bénito, le bien-pensant"; des phrases telles que "la Terre [...] se métamorphosera en camp d'extermination du genre humain" ou "Ils seront tous gazés !", autant de références au génocide nazi.

Le MRAP s'interroge fortement sur les visées pédagogiques du choix de ces textes par le jury. A cet effet, il vient de demander au directeur de publication les raisons et les critères qui ont poussé le jury à retenir ces textes, publiés sans

mise en garde claire permettant aux lecteurs d'en relativiser la portée.  
Paris, le 24 novembre 1999"

On pourrait se dire: c'est ce qui arrive normalement à force de bourrer le crâne de ces chers petits avec des histoires de nazebroques. Mais ce n'est pas tout. Ce n'est même qu'un début. Tout le petit monde crapoteux de la basse police de la pensée s'est jeté sur l'aubaine. Et d'appeler au boycott, et de faire circuler des pétitions, et de rameuter le landerneau des "survivants", pour "ouvrir les portes de l'histoire" ... Ainsi, par exemple, le site Medito ("webzine indépendant non marchand") <richard.wild@wanadoo.fr> qui titre <Enfin des réactions quasi "officielles":

1 déc 99  
peste brune II

### **"Fortes réactions à "jetez *Sciences et Vie Junior* à la poubelle"**

Et pourtant cette affaire commence à sérieusement remuer les listes sur internet. De nombreuses interventions ci-dessous. Et une interrogation qui pourrait nous ouvrir les portes de l'histoire. Lorsque tout le monde se tait, avec les conséquences que l'on sait, à d'autres époques, qui est responsable du Silence?"

Ce qui déclenche le réflexe immédiat de prosternation de Cécile Lestienne, "rédacteur en chef de *Science et Vie Junior*" (orthographe sic) qui reconnaît volontiers que ses lecteurs sont des cons:

"A tous les lecteurs et lectrices de *Science et Vie Junior* que la lecture des textes incriminés sur ce forum a choqués, j'adresse nos excuses. Il est beaucoup trop dangereux d'utiliser le second degré dans une publication pour la jeunesse, surtout lorsqu'il touche un sujet aussi délicat que le nazisme et l'extermination des Juifs pendant la seconde guerre mondiale. La direction de la rédaction (et moi en particulier) n'auraient pas dû oublier ce principe. Un texte a une vie propre une fois publié et certains de nos jeunes lecteurs ont pu lire ces lettres au premier degré. Ou certains esprits malintentionnés les détourner de leur contexte et par là alimenter un courant de pensée que nous combattons vigoureusement. La publication des résultats de ce concours de français a suscité de vives discussions au sein de la rédaction, et nous publions une lettre d'excuses à nos lecteurs dans le prochain numéro de SVJ..." [Note de l'AAARGH: Des concours de français, elle pourrait en passer aussi, elle serait sûre de perdre...]

Elle ajoute que le dessein des élèves était de lutter contre le fascisme. On voit que c'est un combat qui se livre de préférence à plat ventre... Mais il ne faut pas manquer non plus le courrier envoyé à ce Richard Wild, flicailon. C'est le choeur des ménades:

"Je suis absolument déconcerté également devant tant de cynisme. Avec mon humble soutien, cordialement, XY, Journaliste indépendant "

"Bravo de dénoncer de telles aberrations.

Bravo de nous prouver une fois de plus qu'il faut être vigilant.  
Comment certains humains peuvent-ils tomber aussi bas... et de plus dans un magazine destiné à la prochaine génération.  
UN VRAI SCANDALE !!! Merci pour votre action. Jeannot Mayr "

"Au risque de passer pour un professionnel de l'indignation, je partage totalement la colère de Richard. Je serais même très favorable à une campagne consistant à inciter les lecteurs de cette revue à se désabonner. On nous dit qu'il faut savoir pardonner. Et bien, je ne suis pas d'accord. Il y a des fautes trop graves pour justifier une quelconque bienveillance. Celle de SVJ me paraît relever de cette catégorie. PF "

Et ainsi de suite. Rappelons le thème: *jamais de pardon*.

## J'IRAI DANSER SUR VOS TOMBES

On a appris par une dépêche de l'Agence télégraphique juive du 18 novembre qu'un groupe d'écoliers israéliens, envoyés en pèlerinage forcé à Auschwitz ont agrémenté leur voyage en se cotisant pour faire venir des strip-teaseuses le soir dans leur hôtel. Les filles avaient invité un strip-teaseur, ce qui montre que la parité est déjà réalisée dans cette démocratie avancée qu'est Israël. (Voir aussi *Libération*, 19 novembre 1999) D'autres dépêches nous apprennent que ces jeunes appartiennent à une école d'un kibboutz du mouvement *Hashomer Hatzair*, de la gauche sioniste. La visite d'Auschwitz, ce n'est pas folichon; on comprend que ces jeunes ont besoin d'un remontant.

Jewish Telegraph Agency: Thursday, November 18, 1999 04:28 PM

Israeli high school students ended a recent pilgrimage to former Nazi death camps in Poland by bringing strippers to their hotel rooms for a late-night show, the school's principal said. "There was a male stripper and a female stripper," Rachela Yoktan, principal of Ofek High School, told Israel Radio. Yoktan said the incident took place earlier this month, behind the back of a teacher chaperoning the group of 70 students.

## LE CALME RÈGNE À VARSOVIE

Procès du professeur Dariusz Ratajczak qui a exposé les thèses révisionnistes dans son livre parce que "le révisionnisme est un fait historique et social". De ce côté-ci de la Vistule, c'est un fait que l'on préfère cacher.

*The Associated Press*, November 16, 1999 reports a few intriguing tidbits out of Warsaw, Poland:

"A history professor who published a book suggesting that Nazi Germany did not have a comprehensive plan for exterminating Jews insisted he was innocent at a trial that opened Tuesday.

Dariusz Ratajczak, 37, said he merely summarized opinions of historians who deny the Holocaust and that his own views are not in line with all the opinions in his book, 'Dangerous Themes.'

'Historical revisionism is a historical and social fact,' the PAP news agency quoted Ratajczak as saying in his opening statement to the court in the southwestern city of Opole. 'A historian must not close his eyes to it.'

Ratajczak asserts in his book, which he self-published in March, that gas chambers at Nazi death camps were intended to kill lice on prisoners. He also says that 3 million Jews died in the Holocaust, not 6 million as almost all historians say, and that the Nazis had no uniform plan to exterminate Jews. He calls testimony from eyewitness 'useless' and describes researchers of Nazi crimes as 'followers of the religion of Holocaust' who impose on others 'a false image of the past.' For such politically incorrect heresies, if convicted, he faces three years in prison.

Les journaux du 8 décembre disent qu'il a été relaxé.

## TRANSIT

Faut-il croire tout ce qu'on voit au cinéma?

Dans *Les Derniers Jours*, tourné sous l'égide de la fondation créée par Steven Spielberg par James Moll (1h 27), on voit "Alice Lok Cahana racontant comment elle a passé tout son séjour à Auschwitz à garder des diamants que lui avait confiés sa mère en les ingurgitant chaque jour pour les récupérer dans les latrines du camp, sa décision d'assembler après la guerre ces diamants en un seul bijou ayant la forme d'une larme qu'elle souhaite transmettre de génération en génération. C'est un des moments les plus réussis du film car il laisse au témoin tout le temps de développer son récit." (*Le Monde*, samedi 6 novembre 1999, p. 34)

## LE NEO-NAZI SE RECONNAÎT À SA PROPRIÉTÉ

Les gens sérieux qui haussent les épaules quand on évoque l'asservissement de la pensée devraient prendre connaissance du cas Rudolf. Germar Rudolf était un jeune et brillant chimiste allemand. Un beau jour, on lui demande d'analyser les dépôts sur les murs et les sols des installations d'Auschwitz où chacun sait, grâce à l'Histoire officielle, que quatre millions de juifs au moins ont été gazés en quatre ans, soit une personne toutes les vingt secondes, nuit et jour, week-ends et jours chômés compris.

Après étude, le jeune savant remet un rapport où il prétend n'avoir pas trouvé de traces de gaz homicide.

A peine le rapport rendu public, sans même perdre de temps à le démentir, la police allemande perquisitionne le bureau, le laboratoire et le domicile de Rudolf. L'université allemande lui retire ses diplômes et son emploi et la justice allemande le condamne à quatorze mois de prison ferme. Considérant la peine plutôt disproportionnée au crime (Rudolf n'a tué, volé, escroqué, blessé, spolié, insulté, ni menacé personne : il a seulement eu le malheur de ne pas trouver de traces de Zyklon B là où il aurait dû en trouver), le chimiste choisit l'exil avec femme et enfants.

Quatre ans plus tard, le voilà qui revient à la une de la presse.

Le 17 octobre, *The Telegraph* publie un article intitulé "Un Néo-Nazi allemand en fuite retrouvé en Angleterre où il se cachait".

Suit un texte totalement surréaliste, délirant compendium de mensonges et d'inventions, où l'on apprend que Rudolf, "héros de l'extrême droite dans le monde entier", a bafoué la loi "votée pour combattre l'antisémitisme et protéger la mémoire des victimes d'Hitler" et qu'il "ose poursuivre ses

recherches".

Or Rudolf, chercheur et scientifique, a toujours nié tout engagement politique et jamais rien n'a démontré que c'était faux; il ne se cachait pas du tout en Angleterre, où il s'était installé le plus officiellement du monde parce que ce pays est (était?) l'un des derniers en Europe à autoriser la libre recherche historique, ce qui, d'ailleurs, explique que Rudolf ait "osé" continuer ses travaux; enfin, les législations antirévisionnistes ne visent pas à "combattre l'antisémitisme" mais au contraire à l'exacerber, voire à le faire naître comme s'il était l'indispensable ciment d'une communauté en voie d'indifférenciation.

[...]

Stephen Twigg, chef du lobby juif au parlement, a appelé à "toute action permettant de traîner l'homme en justice"; Mike Gates, député travailliste, a déclaré qu'il était "mauvais que cet homme puisse poursuivre ses recherches en Grande-Bretagne" et Andrew Dismore, autre travailliste, a opportunément exigé du Home Office que "Rudolf soit déporté".

La réaction la plus intéressante reste cependant celle d'un propriétaire apprenant que ses anciens locataires étaient les Rudolf:

En partant, ils avaient laissé les lieux dans un état impeccable de propreté, sans un papier ni un grain de poussière; je me doutais bien que c'étaient des gens bizarres et suspects."

*"Le Libre Journal de la France courtoise", novembre 1999.*

## C'EST PAS MOI

On assiste encore périodiquement, malgré l'éclatement du Front National, à des "indignations" d'artistes contre Jean-Marie Le Pen et le mal absolu qu'il représente à leurs yeux. La dernière en date, qui a fait grand bruit dans le Landerneau médiatique, concerne le procès intenté par ce dernier à l'écrivain Mathieu Lindon pour son livre intitulé, jugez plutôt l'ironie, "Le Procès de Jean-Marie Le Pen".

Le Pen a gagné son procès en diffamation, et Lindon (qui soit dit en passant est le fils de Jérôme Lindon, le patron des éditions de Minuit; le monde est petit) a été condamné le 11 octobre dernier à une amende conséquente. Le tribunal a en effet jugé que l'auteur n'apportait pas de preuve de ce qu'il avançait, et qu'il s'agissait de ce fait de diffamation. Le fait que le livre porte la mention "roman" n'a pas arrêté le tribunal, celui-ci jugeant plutôt que Le Pen ne pouvait être nommément désigné comme le chef d'une "bande de voyous". Or ce qui est intéressant dans cette affaire, somme toute banale, est la nature de la mobilisation qui a suivi. Croyez-vous que les "intellectuels" se soient indignés contre la condamnation d'un romancier, contre l'impossibilité d'écrire ce que l'on veut, même si cela ne plaît pas à certains? Non, évidemment. Nos intellectuels, écrivains pour ceux qui nous occupent, ont concocté une pétition contre Le Pen, dont la phrase "clé" est la suivante: Ceci "n'est pas diffamatoire et je suis prêt à l'écrire dans un roman". Comme si la question était de savoir si ce livre était diffamatoire. Comme si l'on pouvait juger d'une réalité, d'une vérité. Au lieu de se concentrer sur le problème vital de la liberté d'expression, et à plus forte raison sur celui de la liberté du romancier, les pétitionnaires, parmi lesquels tous les grands noms de la littérature bien-pensante et quelques honnêtes gens ayant atterri là par mégarde, ont préféré s'attaquer, une fois de

plus, à Le Pen. Parce c'est tellement plus simple de toujours tomber sur lui. N'importe qui d'autre aurait pu attaquer Lindon, sauf le grand méchant loup. C'est le mal qu'il faut combattre, et pas défendre la liberté des auteurs. La perspective est bien différente, et nos plumitifs en manque d'imagination écrivent: "Si ces phrases sont jugées diffamatoires dans un roman, elles le sont aussi dans la réalité. S'ils sont logiques avec eux-mêmes, Jean-Marie Le Pen doit me poursuivre et le tribunal me condamner pour les avoir reproduites ici." La bêtise est parfois confondante, la preuve en est faite: il est tellement plus simple de proclamer une vérité, aussi simpliste soit-elle, que de réfléchir sur le vrai danger de ce jugement, à savoir que la diffamation, même romanesque, est désormais illégale. Un seul écrivain semble l'avoir compris, il s'agit de Christine Angot (qui dénonce ces écrivains qui veulent, dit-elle, faire la queue pour aller en prison, c'est tellement "tendance"), qui écrit à propos de cette pétition: "je ne peux pas signer la pétition parce que je ne suis pas prête à écrire une phrase dans un roman qui ne soit pas diffamatoire". Là est la vraie question, mais ceux qui tournent en rond, les chiens qui se mordent la queue, ne l'ont pas vue. L'espoir est mince qu'ils le comprennent un jour, puisqu'ils ont encore le même os à ronger, dont ils ne se lassent pas. Et si un auteur ose, dans un livre, faire dire à ses personnages des phrases peu "correctes", ce seront les mêmes, n'en doutons pas, qui hurleront avec les loups contre la dangerosité d'une telle initiative. On ne peut pas tout dire, avec l'holocauste, vous savez...vous ne seriez pas antisémite, non? Houellebecq n'a pas eu toute la profession derrière lui, et c'était il n'y a pas si longtemps. A bon entendeur...

## COMPLEXE DE CASTRATION

D'après le journal hongrois *Nepszabadsag*, le ministère hongrois de l'héritage culturel national a promis de donner des locaux permanents à la fondation hongroise Auschwitz et au Centre de Documentation sur l'Holocauste dans une ancienne synagogue.

Mais pourquoi en français "hongrer" veut-il dire "châtrer"?

According to Hungarian newspaper *Nepszabadsag*, the Ministry of National Cultural Heritage here in Hungary promised to give permanent building to the Hungarian Auschwitz Foundation and Holocaust Documentattion Centre in a former synagoge building, and establish a Holocaust Documentation Centre and Memorial Collection in the same building.

## LES VAUTOURESSES

En cette époque de sémantique néo-féministe, il nous fallait contribuer à l'idée que les vautours qui s'emparent d'un cadavre pour se faire mousser dans les journaux et se faire un maximum de pognon peuvent aussi bien être des femmes. D'où le néologisme risqué de "Vautouresse". Mais comment qualifier ce soudain attroupement de nécrophages britanniques autour de la défunte Anne Frank? Il y a autour d'Anne Frank une odeur d'oseille, de fraîche, qui a tourné bien des têtes depuis les années 50, avec des procès en cascade, et la géniale manipulation d'Otto Frank, le papa inspiré. Trois vautouresses ont

donc fait des "biographies" et se tirent dans les pattes pour capter à leur profit ce nouveau fleuve Pactole. Voir l'article de l'*Indépendant* ci-joint.

## QUI RÉGULERA LES RÉGULATEURS ?

On apprend que "réunis à Paris, les représentants de soixante-quinze instances de régulation [d'Internet] du monde entier échangent leurs expériences et leurs réflexions, mais ils restent partagés sur la manière de veiller sur les contenus de la Toile" (*Le Monde*, 2 décembre 1999). Cela nous intéresse parce que nous sommes toujours curieux de savoir à quelle sauce nous allons être mangés. On sent bien que la liberté d'expression est un phénomène terrible qui inquiète tous les pouvoirs et qu'ils n'auront de cesse de l'abolir, comme si c'était le dernier des privilèges féodaux. Lorsque ces gens-là disent "veiller sur les contenus", il veulent dire, en français normal, "supprimer", "interdire", "mettre en cabane", "tuer". Nous le savons. Nous avons ouvert, au début de ce site, en 1996 une rubrique sur "la bataille pour le contrôle d'Internet", que nous avons cessé d'alimenter parce que cela nous aurait pris de plus en plus de temps et que nous voulions nous concentrer sur la documentation relevant du révisionnisme historique [Néanmoins, on peut consulter l'index des pages actualité pour un récapitulatif de toutes les nouvelles que nous y donnons sur ce point comme sur d'autres].

Mais il faudrait reprendre ligne à ligne un article comme celui du *Monde* pour voir tous les mécanismes répressifs qui sont inscrits, comme dans les replis du cerveau reptilien de tous ces dignes représentants des premier, deuxième, troisième et quatrième pouvoirs. Un seul exemple: "Les Singapouriens... estiment que <la clé est l'éducation des parents>". Quand on sait que Singapour est un Etat policier orwellien, que la délation, la censure, les tribunaux les plus loufoques règnent sur Internet que le régime contrôle de la façon la plus étroite, on trouve cette phrase absolument fantastique.

Il paraît que le système le plus sophistiqué de réglementation répressive se trouve au Liban. Cette réunion s'est tenue à l'initiative d'Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui voudrait bien se voir confier la tâche de Policier Suprême de l'Internet. (Voir "Le CSA veut imposer sa présence dans la "corégulation" d'Internet", *Le Monde*, 7 septembre 1999).

On se souvient que du temps où il était directeur de radio, Bourges était surnommé "La Voix de Son Maître". Le CSA sert surtout à empêcher les gens de faire des radios et des télévisions libres. Il y a de ces continuités...

Ce pauvre esclave allait être aussitôt déçu. On apprenait le lendemain que "Le premier ministre Lionel Jospin a chargé, mercredi 1er décembre, le député Christian Paul (PS, Nièvre [c'est à dire un héritier de l'odeur de sainteté mitterrandienne] d'une mission pour la création d'un organisme réunissant les différents acteurs publics et privés de la régulation d'Internet. M. Jospin a donné suite à une proposition du Conseil d'Etat de "réunir en un même lieu l'ensemble des parties prenantes à la corégulation". Il a aussi précisé que "ce lieu associerait les autorités de régulation françaises": l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Selon lui, "aucune autorité de régulation existante ne peut prétendre à elle seule assurer la régulation" d'Internet. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, a annoncé mercredi, au sommet des régulateurs réunis à Paris que cet organisme



serait inséré dans la loi sur la société de l'information." (*Le Monde*, 3 décembre 1999)

Dans un sens, c'est une décision rassurante. Mettre trois administrations aussi mirobolantes l'une que l'autre dans le même panier, ça nous donne dix ans de répit. Ce n'est pas de là que viendra le danger. Mais derrière ces candidats à la dictature du politiquement correct social-démocrate, il y a d'autres polices qui peuvent se développer dans l'ombre.

Que serait donc cette instance? Voici ce qu'en dit une péronnelle certifiée maîtresse des requêtes au Conseil d'Etat et inspiratrice probable de l'hyperophtalmique Jospin: Ce "lieu" doit "permettre aux acteurs actuels de régulation (législateur, juges, entreprises, autorités de régulation...) d'échanger et de se coordonner. Il doit constituer une instance de veille, d'information, de concertation, de conseil et de mobilisation. Il doit offrir une vision transversale et décloisonnée indispensable à la compréhension de ces phénomènes complexes." (*Le Monde*, 27 novembre 1999, p. 17). Alors, là, vraiment, avec tout ce salmigondis, on est tranquille pour un siècle ou deux.

## DÉBOUCHAGE

En tant que caméléon caractériel, Philippe Séguin est un des rares politiciens qui ait quelque relief. Il vient de faire une exercice de lèche particulièrement répugnant sur la partie postérieure de Ben Ali, sorte d'Artaxerxès sanguinaire qui règne sur une Tunisie sans partage, au prétexte, sans doute, qu'il est né lui-même à l'ombre de Carthage. Pourquoi se fâcher avec Chirac si on cire les pompes de Ben Ali?

Il vient de conclure un colloque organisé par l'incroyable *Revue des deux mondes*.

Il a critiqué un "démantèlement des citoyennetés" qui, selon lui, a pour effet de "faire place nette au tribalisme". Dénonçant le "différentialisme" qui saperait les bases d'une république fondée sur le principe d'égalité, l'ancien président du RPR a déploré la mise ne place "d'un impérialisme communautariste [...] qui se masque sous une idéologie humaniste" et "promeut la différence contre la citoyenneté". Par ailleurs, s'il a jugé "légitime que la Shoah débouchât sur la notion de crime contre l'humanité", le député (RPR) des Vosges a expliqué que "Nuremberg était une exception" et que "tout change lorsque le tribunal devient permanent". Une critique implicite des juridictions internationales (*Le Monde*, 4 décembre 1999).

Le plumitif laisse échapper sa rancoeur dans la dernière phrase, mais il n'a rien compris. Ce que dit Séguin, c'est que Nuremberg n'était pas le droit, c'était un exception au droit, et qu'un tribunal, aujourd'hui, même international, devrait suivre les règles du droit.

En plus, il ne dit pas que la Shoah "débouche" sur de grasses rétributions financières, mais sur une "notion de crime contre l'humanité". Cela veut dire, en termes juridiques, que cette notion ne pré-existait nullement aux faits et qu'il est donc illégitime de l'appliquer rétroactivement.

Bienvenue au club, Philippe. Tu y retrouveras Charasse, qui s'est récemment lâché devant les caméras de France 2 en disant qu'on pouvait se tromper au sujet de Hitler ou au sujet des chambres à gaz, mais qu'on ne pouvait pas se tromper sur le rôle des renseignements généraux dans la fuite de l'assassin du préfet Erignac... Le Mrap dresse l'oreille. Charasse baissera-t-il ses bretelles?

## PHOTOS

Les amateurs de photos d'Auschwitz peuvent en voir quelques-unes sur leur écran, en particulier des photos des crématoires dans l'état actuel. On peut vérifier de visu, sur le Krema II que "pas de trous, pas d'holocauste" (No holes, no Holocaust", formule made in faurissonia). Voir le site très orthodoxe. Une carte d'Auschwitz apparaît. Comme vous savez où se trouvent les Krema, vous cliquez dessus, sur la carte. Et quelques photos d'amateur apparaissent. Auschwitz dans votre fauteuil!!! Pour le strip-tease (voir plus haut) débrouillez-vous tout seuls.

## VIDÉO

Toujours dans votre fauteuil, vous pourriez être soudain saisi par le désir de voir et d'entendre R. Faurisson. Rien de plus facile. Il vous suffit de commander une vidéo de 85 minutes de conversation (en anglais) entre Ernst Zündel et Robert Faurisson sur le thème "persecution through prosecution" (la persécution par les procès incessants). Demandez la version PAL. 30 \$ US seulement. Également une vidéo d'entretien avec Frederick Toben (103 minutes, 50 \$). Cadeau de Noël? Catalogue chez Samisdat Publishers Ltd, 203 Carlton Street, Toronto, ON M5A 2L1, Canada.

## FILM

Un certain Samuel Blumenfeld dit, dans *Le Monde* du 29 septembre, que la présentation du film *Mr Death*, sur Fred Leuchter, lui avait permis de "retrouver la trace d'Errol Morris". Nous n'étions pas dans cette inquiétude-là. Mais l'article se termine par quelques phrases, les seules consacrées au dernier film dudit Morris:

"De Fred Leuchter, personnage central du nouveau film d'Errol Morris, émane une normalité tout aussi inquiétante. Produit d'un système, il en respecte servilement les règles -- comme beaucoup d'individus interrogés dans les films de Morris." Ne pourrait-on en dire autant de ceux qui sont salariés dans les journaux? Émane-t-il d'eux une "normalité inquiétante"?

## REPORTS

Le procès d'Henri Lewkowicz, qui avait téléphoné à France-Inter un jour où Le Pen était l'invité d'une émission matinale, en disant que les chambres à gaz étaient "un bobard", se tiendra le 2 mars, à la XVIIe chambre, comme d'habitude. Cette chambre à d'illustres prédécesseurs. Maintenant, c'est nous, les défenseurs de la liberté d'expression, mais c'est sans le faire exprès. Le procès en appel de Plantin est, lui, reporté au 9 février, à Lyon. Cf le récit que nous faisons à l'époque, avec transcription de l'intervention (juillet 1999).

## SOUS-DÉVELOPPÉ

Il a fallu que la gifle vienne d'un malheureux sous-développé, le Brésilien Sergio Vieira de Mello; Il cogne sur ces pantins de Glucksmann et Bernard-Henri Lévy qui passent leur temps à donner des leçons aux autres. Vieira

travaille à l'ONU et gère les situations sur le terrain. Il l'a fait au Cambodge, en Yougoslavie et il vient d'être nommé administrateur du Timor oriental. Les Nations Unies, sur le terrain, ce n'est pas toujours brillant. Parce que c'est entièrement manipulé par les Grandes Puissances. Mais Vieira a dû intituler sa réponse: "Réplique à deux intellectuels cabotins". (*Le Monde*, 17-18 octobre). Les cabotins sont docilement retournés à la niche.

## CE QU'EST LA GAUCHE ISRAÉLIENNE

Dépêche du 28 septembre 1999: "L'armée israélienne a ordonné la confiscation de centaines d'hectares de terres de Cisjordanie, destinées à devenir un terrain d'entraînement militaire, a-t-on indiqué dimanche 26 septembre, de source palestinienne. Par ailleurs, le ministère de l'habitat a lancé quelque 2600 appels d'offres pour la construction de logements dans les colonies en Cisjordanie depuis la formation du cabinet d'Ehoud Barak en juillet, selon la radio israélienne."

Cela dure depuis 1920... Merci l'Holocauste, merci les "jamais plus ça", merci les "survivants" qui pleurnichent et tendent la sébile... merci les "antifascistes de gauche" qui font des poutous à Barak... merci tout le monde...

## REGARDS PERSANS

La presse s'est couverte de placards publicitaires, surtout au moment de la visite du président Khatami, "pour la libération des 13 otages juifs iraniens"; "Iran: 13 juifs innocents risquent d'être pendus". Et on retrouve les flonflons qui accompagnèrent jadis les mêmes litanies pour "sauver" les juifs de Syrie, d'Union soviétique, etc. Tout récemment on a "sauvé" les juifs de Cuba. Ces pauvres zigs vont pouvoir maintenant vivre aux frais de la princesse, plus richement qu'à la Havane! Mais c'est surtout l'impudence de cette campagne: rien ne prouve, et on ne tente même pas de prouver que ces juifs ne se seraient pas livrés à l'espionnage.

Il faut quand même rappeler que le Mossad était si extraordinairement bien implanté en Iran pendant la période du Shah, grâce à la présence d'une importante et riche communauté de juifs iraniens, que la CIA elle-même faisait confiance à la Savak, cornaquée par le Mossad, pour savoir ce qui se passait en Iran. C'est d'ailleurs de Téhéran qu'est venue la meilleure étude du Mossad et de ses activités, rédigée par l'antenne de la CIA sur place. Ce document de 300 pages est tombé dans les mains des manifestants qui avaient envahi les locaux de l'ambassade américaine, au moment de la crise des otages. Il a été publié à Téhéran dans une série de documents américains de même source. Dans les rapports qui ont suivi le prodigieux échec américain en Iran, un pays qu'ils avaient armé jusqu'aux dents et qui était une semi-colonie US, une bonne part du blâme a été reportée sur les services de renseignement israéliens sur place.

Ils ont encore été mis en évidence au moment de l'Iranganate, ce circuit financier, installé sous Reagan, qui permettait de vendre des armes, en grande partie des copies israéliennes, à l'Iran, en guerre contre l'Irak, pour financer les opérations clandestines, interdites par le Congrès, des "contras" dans le Nicaragua des sandinistes.

Aujourd'hui, une bonne partie de l'establishment militaire et du renseignement israélien est tenue en main par des gens de la région, juifs iraniens ou kurdes. Dire que ces 13 juifs sont innocents... C'est possible, mais ce n'est ni assuré ni probable.

Pourtant plusieurs pétitions ont circulé. L'une d'elle, publiée dans *Le Monde* le 28 octobre 1999, exige "la mise en liberté de ces personnes arrêtées sans fondement". Parmi ces experts des questions d'espionnage au Moyen-Orient, on retrouve Alexandre Adler, porc multiscarte, Robert Badinter, ancien avocat de la LICRA, Mgr Billé, primat des Gaules, Georges Charpak, spécialiste du Meccano et prix Nobel, Jacques Delors, père de Martine Aubry, Raphaël Draï, panjudaïste, notre vieux copain Alain Finkielkraut, André Glucksmann, Marek Halter et Ivan Levai, le célèbre trio des "Inconnus", Alain Juppé, ex-valet de chambre, Sarkozy, Tibéri, Rocard, bref tout le carnet mondain du CRIF. Quand on les sonne, ils se mettent aussitôt au garde-à-vous.

#### PAPONNARD DE GAUCHE

Nous disions, "notre vieux copain" Finkielkraut... Il vient d'écrire, à propos du procès Papon: "Le droit doit être désormais au service exclusif de la douleur." Il s'attaque à la meute qui réclamait l'emprisonnement de Papon. Il s'en prend vigoureusement aux deux clowns Klarsfeld: "L'Histoire vue par les Klarsfeld se ramène au contraste édifiant entre l'indéfectible générosité populaire et l'ignominie des fonctionnaires. Vive le peuple! Mort aux institutions! Tel est leur *credo*, telle est la leçon insensée qu'ils tirent du XXe siècle." (*Le Monde*, 26 octobre 1999, p. 17) Et plus loin: "Je leur dénie donc solennellement le droit d'annexer toutes les victimes à leur combat". Combat de nécrophiles dans un tunnel qui file?...

#### PAPONNARD DE GAUCHE

Michel Bergès, l'historien qui fut à l'origine de l'affaire Papon -- c'est lui qui a découvert aux archives des documents signés de la main de Papon, alors fonctionnaire à la préfecture de Bordeaux, s'est avisé, mais un peu tard, que des "organisations", dont les tenants et les aboutissants sont assez occultes, allaient interpréter ces documents en dehors du leur contexte et en fausser le sens. Ce qui est banal, en somme. Papon, Bergès, et quelques autres donnent leur point de vue dans deux ouvrages: *La Vérité n'intéressait personne*, entretiens avec Michel Bergès; *Affaire Papon: la contre-enquête*, Hubert de Beaufort, préface de Léon Boutbien, postface de Jean-François Steiner, publiés chez François-Xavier Guibert, soit environ 700 pages qui méritent assurément la lecture. Car le procès Papon, pour ce qu'il dit et pour ce qu'il ne dit pas, est certainement un moment révélateur des ressorts cachés de la société française. Mais tout ce que trouve à dire le gardien préposé au *Monde*, c'est: "Un plaidoyer aux relents antisémites". (Nicolas Weill, 22 octobre 1999).

Avez-vous remarqué que les pro-sémites décrivent toujours les anti-sémites (ou supposés tels) en employant un vocabulaire biologique, celui-là même que les anti-sémites d'autrefois employaient pour évoquer les sémites (ou supposés tels)? Ce curieux mimétisme devrait faire l'objet d'une recherche plus approfondie....

## CANNIBALES

Le hasard des choses nous met sous les yeux une coupure du *Monde*, datée du 22 mars 1962. Retenez l'année. C'est une brève qui parle de la publication d'une histoire du camp de concentration de Bergen-Belsen. On sait que ce fut l'un des plus terribles endroits de cet archipel des Lagers, à la toute fin de la guerre. Les images tournées par les Britanniques, qui prirent le camp, font le fond du film "Nuit et brouillard", dans une présentation dont la malhonnêteté est époustouflante.

Cette étude, signée du Dr Eberhard Kolb, rappelle la création de ce camp par Himmler en 1943 pour garder les "juifs privilégiés", les nantis, ceux qui auraient pu émigrer si les pays d'émigration n'avaient depuis longtemps déjà fermé leurs portes. En 1944, on y adjoint un "camp de convalescence". Des juifs malades y sont envoyés depuis d'autres camps, par exemple la jeune Anne Frank. Extraordinaire, non ? [cf. des renseignements du même ordre sur la destination du camp de Majdanek d'après Graf et Mattogno.] La question de concilier ce fait documenté avec le reste... sera résolue prochainement, sans aucun doute, par les Videlier, les Panczer, les Vidal-Naquet, les Igounettes et autres historiens diplômés.

Au premier décembre 1944, le camp comptait 15.257 détenus dont 6000 "juifs privilégiés", soit près de 45%. Qui étaient-ils? On voudrait des noms.

Comme d'autres camps sont repliés devant l'avance alliée, le nombre monte à 41.520 au 1er mars 1945.

Citons la phrase suivante: "Le nombre de personnes décédées à Bergen-Belsen d'inanition ou de maladie s'est élevé à près de 49.000 de janvier à juin 1945."

Tous ceux-là sont à mettre au compte des bombardements alliés. Plus rien n'arrivait, ni médicaments, ni nourriture, toutes les routes coupées, etc.

Nouvelle phrase verbatim: "Le docteur Léo, médecin israélite du camp, a certifié avoir vu près de trois cents cas de cannibalisme dans le camp".

Faut-il attribuer 45% des cas de cannibalisme aux "juifs privilégiés"? Sans doute plus puisque les riches étant ceux qui se sont engraisés sur le dos des autres auraient pu succomber plus facilement à la tentation de mettre en pratique la métaphore qui les désignait comme des "buveurs de sang"? Anne Frank a-t-elle fini sous la fourchette d'un banquier?

On peut légitimement supposer que ces riches, nourris de la substance de leurs congénères, ont réussi ainsi à survivre. On les retrouve, par exemple, dans cette information publiée en mai 1945 par le numéro deux du *Bulletin du Centre de documentation juive contemporaine*: "La Confédération helvétique a informé officiellement l'Agence juive que si des certificats d'immigration en Palestine n'étaient pas fournis immédiatement pour les 1620 Juifs de Bergen-Belsen admis temporairement en Suisse, tout le groupe devrait quitter la Suisse pour se rendre dans un camp de réfugiés en Algérie" (p. 10). Ainsi les riches cannibales ont pu se démerder pour arriver en Suisse. Ils ont pu changer de régime et passer du vieux détenu racorni au chocolat au lait!

On aimerait bien qu'ils évoquent pour nous leur "mémoire", qu'ils nous racontent, à la veillée, comment ils ont bouloté la fille du cordonnier de Zablotov, le cousin du chantre de Sighet, etc.

Cette histoire semble être oubliée de nos jours... Réveillons la mémoire!

ON VOUS LE DISAIT BIEN

La presse du mois d'avril a fini par emboîter le pas de Vidal-Naquet. *Le Monde* (du 24 avril) titre: "Le juge Balthasar Garzon enquête sur une persécution des juifs en Argentine. Entre 1976 et 1983, ils auraient été très nombreux parmi les <disparus>". Le juge venait de recevoir un rapport de 200 pages du Cosofam (Comité de solidarité avec les familles des prisonniers politiques), une organisation basée à Barcelone. On sait que cette ville sert de plaque tournante à une myriade d'organisations juives espagnoles (on croyait qu'ils avaient été expulsés...) et à la police israélienne qui encadre de près la police catalane. En somme, la dictature argentine rentrerait dans un cadre bien connu. Elle aurait voulu exterminer les juifs, elle aussi. Ce que l'article ne dit nulle part, c'est évidemment que la junte pourchassait tout ce qui était de gauche et que nombreux étaient les juifs dans cette gauche. Le rôle des juifs dans les mouvements de gauche est aussi un cadre historique bien connu de l'Europe du XXe siècle, mais il est malséant de l'exposer en plein jour. Heureusement, l'Argentine est redevenue "démocratique". Maintenant, ce sont les révisionnistes que l'on pourchasse. Voyez notre "archive Ceresole" en espagnol.

## LES GAZEURS

On attend toujours que soient tirées les conséquences des enquêtes parlementaires néerlandaises sur l'accident du Boeing cargo d'El Al sur l'aéroport d'Amsterdam en 1992. Le rapport a été publié le 22 avril 1999. Il était sévère pour trois ministres, celui de la santé pour ne pas avoir pris au sérieux les plaintes des malades de l'endroit où s'est écrasé l'avion, le ministre des transports qui semble avoir couvert des falsifications de documents et le premier ministre pour sa "passivité". La commission, peut-être malgré elle, a dû admettre ce que certains journalistes fouineurs avaient découvert: la présence à bord de plusieurs tonnes d'éléments précurseurs nécessaires à la fabrication massive de gaz sarin.

On veut contrôler la fabrication des armes par les Irakiens. Mais qui oserait mettre le nez dans la fabrication des armes nucléaires, chimiques et bactériologiques en Israël, le havre de paix des malheureux survivants?

## DOUBLE SUISSE

Aux dernières élections suisses, le parti centriste, qualifié d'extrême droite par les journaux est devenu "le premier parti de la Confédération helvétique". Cela frise le scandale. D'autant que son leader, M. Christoph Blocher a écrit, paraît-il, une lettre à son compatriote révisionniste, condamné mais en appel, Jürgen Graf, le félicitant d'avoir écrit une brochure intitulée "Le déclin de la liberté suisse". Mais cette même presse oublie de dire qu'au moment du vote de la loi liberticide (pseudo-gayssotine) en Suisse, Blocher, après quelques tergiversations, avait appelé à voter pour.

## ABOLIR TOUJOURS PLUS

Dans le processus d'abolition toujours plus avancée de ce qui aura peut-être été une éphémère tradition de 2500 ans, le gouvernement américain a contraint le Conseil de sécurité des Nations unies à exiger, sous menace de sanctions, de

l'Etat indépendant de l'Afghanistan qu'il extrade un réfugié saoudien, Oussama Ben Laden, que les flics américains soupçonnent. C'est une grande première dans le droit international. Une simple affaire de police qui touche à la susceptibilité de l'Etat le plus massivement criminel du monde -- les Etats-Unis pris dans toutes leurs activités depuis le début de ce siècle -- se transforme en affaire du monde, mais d'un monde entièrement à la botte. La meilleure manière de faire savoir notre sentiment serait de souffleter le premier citoyen américain que l'on rencontrerait dans la rue en le priant courtoisement de bien vouloir rapporter cet incident au plus proche consulat de son pays.

## LA GRANDE RÉSERVE DES CRIMINELS NAZIS

La France judiciaire va encore entrer en transe: on annonce le jugement par contumace d'Aloïs Brunner. Il est vrai qu'on commence à manquer de criminels des années 40 et que les jeunes générations étant de plus en plus ignorantes, il convient de leur bourrer de plus en plus le mou et que les procès sont supposés avoir une vertu éducative. Au moins, ça procure une sortie à certaines classes. D'ailleurs la moitié des actualités est maintenant consacrée à des séries de procès. Rien que pour la Justice elle-même, l'aveugle mémé au glaive et à la balance, on compte quatre anciens gardes des Sceaux actuellement inculpés pour divers délits en infractions: Pierre Méhaignerie (pognon), Olivier Guichard (abus de confiance), Henri Nallet (escroquerie), Jacques Toubon (bakchich). Ce sont ces gens-là qui donnent des leçons quand ils sont au gouvernement et qui appuient les poursuites contre les révisionnistes qui, eux, n'ont porté de préjudice à aucune personne réelle. Donc on tient Brunner, ou plutôt on ne le tient pas. Il sera absent, car en réalité il est un peu mort.

Ce détail n'arrête pas les Klarsfeld. On va juger le cadavre absent de Brunner. Ensuite, il y aura sûrement Martin Bormann. Et le Dr Mengele. Et puis, pourquoi pas, Adolf Hitler pour l'an 2100. Après tout, il y a des doutes sur sa mort... On voit l'Association des petits-fils et petites-filles et arrière petits-fils de fils et arrière petites-filles de déportés ester en justice vers la fin du siècle prochain, représentés par Jules-Antoine Klarsfeld, lui même petits-fils d'Arno, le patineur fou.

A propos du cadavre d'Adolf Hitler, nous avons retrouvé un texte inédit de Serge Thion dont seule la traduction allemande avait paru dans *Sleipnir*.

## Publishers fight over the memory of Anne Frank

By Clare Garner, Religious Affairs Correspondent

Three rival biographers will next month lay claim to the life of Anne Frank, half a century after the death of the young Jewish girl who became "the human face of the Holocaust".

In a big-money battle between three of Britain's most prestigious publishing houses, each author claims to have "the definitive story", with personal endorsements from the Frank family and privileged access to unpublished documents.

But despite such sensational claims, the books have left many Frank enthusiasts cold. They object to the revelatory tone of the surrounding publicity and accuse the publishers of hype.

Although Anne Frank has become a universal symbol of the Holocaust, there has been no full biography published since her death in 1945 at the Bergen-Belsen concentration camp. Until now, she has been known to the world only through her own words.

The attentions of the three biographers, whose books are published to coincide with the 70th anniversary of her birth in June, marks a recognition by the literary industry of the enduring appeal of her tragic life story and its commercial possibilities.

Friends, family and Anne Frank scholars are deeply divided over the relative merits of the three biographies: Viking's *Roses from the Earth* by Carol Ann Lee, Bloomsbury's *Anne Frank: The Biography* by Melissa Muller, and Macmillan's *The Story of Anne Frank* by Mirjam Pressler.

Lee and Muller claim to throw new light on the identity of the Frank family's betrayer. However, some who have read the books say neither author has produced any fresh evidence. Others feel that to turn Anne Frank's story into a murder mystery is to miss the point.

"All of us who lived through this time say 'who cares whether it was the cleaning woman or not?'. This is sensationalism. This does not add anything to Anne Frank and her value as a writer," said Laureen Nussbaum, 71, a retired professor of literature, now living in Oregon, who knew Anne Frank before she went into hiding and is regarded by scholars as the leading authority on the diary.

Anne Frank was 13 when she went into hiding in Amsterdam. She was not yet 16 when she was taken by the Nazis on the last train from Amsterdam to the death camp at Auschwitz. After being moved to Belsen, she was among the last of Hitler's six million Jewish victims in the final days of the war. Her diary, written between 1942 and 1944, is the most widely read document about the Nazis' crimes.

The three publishers are sparing no expense in the marketing of their biographies. But it is Viking that is making the most extravagant claims. Carol Ann Lee was born in Yorkshire in 1969, a self-confessed fan and avid collector of Frank memorabilia turned "world authority on Anne Frank". Her book is to be launched during Jewish Book Week (7-14 March) as "the only biography fully supported by the Frank family". Publicity material for the book claims that Lee has "discovered a letter which points towards the identity of the Frank family's betrayer".



Bloomsbury's book, meanwhile, is billed as "the biography for all those who seek a richer understanding of Anne Frank and the brutal times in which she lived and died". It is "full of revelations ... and examines the enduring mystery: who betrayed the families". It is published on 25 March, the official publication date of *Roses from the Earth*.

Thirdly, there is *The Story of Anne Frank* published by Macmillan two weeks after its rivals. Its author, Mirjam Pressler, has "impeccable credentials", according to the publisher. "There could hardly be anyone better placed to write a biography of Anne Frank than Mirjam Pressler: as a Jewish woman living in contemporary Germany; as the translator of *The Diary of Anne Frank* from Dutch into German; as the editor who, with Otto Frank, compiled the new expanded *Definitive Edition of the Diary*."

Unlike the others, Pressler does not address the question of the Frank family's betrayer, an omission of which Macmillan is proud. "That is not something we would countenance," said a spokeswoman. "It seems to be almost a diversion."

Viking is keeping Lee's book under lock and key prior to serialisation in a national newspaper. However, a source who obtained a copy said yesterday: "There's nothing new in it. The angle is 'who betrayed Anne Frank?', but Lee doesn't come up with a new answer. She just reiterates a suspicion which is in *Anne Frank's diary*."

Professor Nussbaum said yesterday that she had not seen Lee's book -- and was disinclined to do so. "[Lee] quoted me from a Dutch newspaper clipping. She latched on to a section [of the article] where there were a few mistakes. She never bothered to contact me, so don't take her too seriously. She could have found me, after all."

The Macmillan biography is given equally short shrift by Professor Nussbaum. Of Pressler, she said: "This is an author I really distrust. Her so-called *Definitive Edition* (of the Diary) is terrible. Even the fact that it is called 'definitive' is aggravating. This term is just a sales gimmick."

Indeed, in Professor Nussbaum's view, the Bloomsbury biography by Melissa Muller is the only one worth bothering with. "Unlike Lee, she took the trouble to interview me. Unlike Pressler she has tried to emphasise Anne's writership."

+++++

*The Independent on Sunday*, 28 février 1999. On remarquera que la rédaction a confié cet article sur le panier de crabe à son correspondant pour "les affaires religieuses".

Article du *Journal du Dimanche*, 28 février 1999, p. 7, suivi d'observations de l'AAARGH.

## Le parquet de Lyon débusque un éditeur négationniste

Correspondance de Bernard Fromentin

Directeur de publication d'une revue négationniste éditée à Saint-Genis-Laval (Rhône), Jean Plantin vient d'être cité à comparaître devant le tribunal correctionnel de Lyon. Une enquête de la police judiciaire a été ouverte à l'initiative du parquet. Les 13 et 14 janvier, une perquisition au domicile de l'historien, éditeur d'*Akribeia* (soin minutieux, exactitude, en grec) a permis la saisie de disquettes informatiques indiquant l'ampleur des activités de cet homme de 32 ans, se présentant comme "éditeur à compte d'auteur". La réaction immédiate via Internet du réseau négationniste international donne une idée de l'intérêt de l'enquête judiciaire. Elle devrait permettre d'établir pourquoi et comment la revue visée constituait le nouveau vecteur de la propagande négationniste, maintes fois condamnée pour avoir contesté l'existence des chambres à gaz dans les camps de concentration de l'Allemagne nazie. A la lecture des trois premiers numéros de la revue publiée depuis octobre 1997, il était évident que la relance du réseau passait par Saint-Genis-Laval. (*Le Journal du Dimanche* du 10 mai 1998). Fin avril, le directeur de la publication d'*Akribeia* comparaitra sur citation directe. D'ici là, le Conseil représentatif des associations juives de France (Crif) devrait se porter partie civile. L'éditeur est poursuivi pour publicité d'ouvrages interdits par le ministère de l'Intérieur en raison de leur dangerosité pour la jeunesse. Il encourt un an de prison et 250.000 francs d'amende.

\*\*\*

### **Quelques brèves observations de l'AAARGH:**

A l'heure où paraît le torchon dominical, le directeur d'*Akribeia* n'a pas reçu de citation à comparaître.

Il faut en conclure que le journaliste a son strapontin dans le bureau du juge (ou vice-versa) et qu'accessoirement il se fait des piges pour le Conseil représentatif des associations juives de France.

Bernard Fromentin apporte toutes les confirmations voulues à ceux qui affirment que les journalistes ne sont généralement que des flics qui ont raté leur entrée dans la police pour pure pleutrerie.

Accessoirement, on voit que le journaliste-flic est branché Internet. Ils le sont tous, et nous saisissons l'occasion de saluer ici ces fidèles lecteurs. Ils y sont bien obligés puisque ce n'est pas en lisant leurs torchons respectifs qu'ils apprendront ce qui se trame sur la planète révisionniste.

Enfin, nous aimons bien le coup du "danger pour la jeunesse". C'est un vieux truc vichyste qui marche encore. Séquence nostalgie...

## Le nouveau livre du professeur Faurisson mythe ou réalité ?

Une rumeur court Paris. Il existerait un nouveau livre du Professeur Faurisson, de plus de 2000 pages, en quatre volumes, édité par lui-même. C'est du moins ce que prétendent certaines personnes, proches des milieux révisionnistes. Au contraire les historiens sérieux et reconnus du CNRS, de l'Université ou de l'EHESS soutiennent qu'il s'agit d'un mythe. En effet, on ne trouve ce livre ni à la FNAC, ni aux PUF ni dans aucune librairie «sérieuse». D'ailleurs, font-ils remarquer, ce livre ne saurait exister au pays de la gaysotine, où son auteur se verrait immédiatement couper le sifflet.

Comment admettre qu'un livre de 2000 pages environ, en quatre volumes, puisse avoir été imprimé au nez et à la barbe de la police juive de la pensée, secondée maintenant par la police d'État de l'Histoire (Geschichte Staat Polizei). On se souvient que l'imprimerie Corlet, à Condé-sur-Noireau, imprimeur habituel de la Vieille Taupe et des révisionnistes, avait, à la suite de pressions de toutes sortes, refusé d'imprimer l'édition publique samizdat des *Mythes fondateurs de la politique israélienne*. On sait les révisionnistes aux abois, sans éditeurs, sans imprimeurs, ruinés, écrasés d'amendes et d'indemnités diverses. On sait les révisionnistes partout réduits à la situation de prolétaires, qui n'ont pour vivre que leur force de travail, alors que leurs adversaires s'emploient avec succès à faire qu'ils ne puissent plus la vendre nulle part. La réalité même de ce livre, que personne n'a jamais vu, et dont l'existence ne repose que sur des témoignages peu fiables (*unreliable*), semble techniquement impossible (*technisch unmöglich*), à moins d'avoir été imprimé au delà de l'ancien Rideau de fer, pour le moment hors d'atteinte de la Gestapo.

L'analyse des témoignages de ceux qui prétendent que ce livre existerait bel et bien donne à penser au contraire que l'existence de ce livre serait de nature mythique. D'abord parce que jusqu'ici personne n'a été en mesure de le montrer physiquement. Certains prétendent même qu'il aurait été envoyé gratuitement à ses destinataires, par la poste, et qu'il suffirait de le demander poliment au Professeur Faurisson pour le recevoir!

On reconnaît là le mythe de l'abolition de la marchandise, cher à Karl Marx et à l'Internationale Situationniste. Faurisson, persécuté, surveillé, ruiné, traqué, serait parvenu à s'émanciper magiquement des contraintes matérielles! Avec l'aide de qui?

Ce sont précisément ces éléments qui inclinent à penser que l'existence de ce livre relève du mythe compensateur, d'autant plus que le Professeur Faurisson est coutumier du fait. N'annonçait-il pas déjà en 1980, dans son fameux *Mémoire en défense contre ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire*, précédé d'un *Avis* de Noam Chomsky, la sortie imminente d'un livre où «je publierai un grand nombre de documents techniques sur le Zyklon B, sur les chambres à gaz de désinfection, sur les chambres à gaz d'essai de masques, ainsi qu'environ 250 pièces photographiques inédites pour la plupart, et l'essentiel de ma documentation sur le mythe des

"chambres à gaz" et du "génocide". Ce livre contiendra en outre une réfutation détaillée de "l'abondance de preuves" déposées par la LICA et consort». (*Mémoire en défense* p. XXXIII).

On peut donc se demander si la naissance de la rumeur sur l'existence d'un nouveau livre de Faurisson n'est pas liée à la sortie du livre de Nadine Fresco, *La Fabrication d'un antisémite*, publié aux éditions du Seuil, qui, lui, existe sans aucun doute, et que l'on peut trouver dans toutes les librairies. Ce livre, salué *immédiatement* par Michel Contat dans *Le Monde*, Jean Lacouture dans *Le Nouvel Observateur*, Pierre Vidal-Naquet dans *Les Inrockuptibles*, Jacques Nobécourt dans *La Croix*, et André Rollin dans le *Canard satirique de ses chaînes*, et dans plusieurs émissions de radio, entendait bien assurer la solution finale de la question historique de l'existence des «chambres à gaz», par la décrédibilisation définitive du premier à avoir posée cette question sur un plan historique: Paul Rassinier.

D'après tous ces critiques médiatiques, elle y serait entièrement parvenu, et le "négationnisme" serait définitivement anéanti, exterminé.

La rumeur de l'existence d'un nouveau livre de Faurisson apparaît donc comme une pathétique illusion des révisionnistes aux abois, partout débusqués, qui rêvent que soit conjuré par ce livre magique le sort terrible qui les attend, comme ils avaient rêvés en 1980 que soit conjuré le jugement condamatoire qui s'annonçait du Tribunal de Paris. Ce jugement devait inaugurer pour eux, en fait, vingt ans de tribulations dans le désert, dans une totale dérélition.

Si au contraire s'avérait l'existence de ce nouveau livre du Professeur, c'est Nadine qui, non seulement aurait consacré vingt ans de sa vie à creuser une sape pour placer une formidable mine (et la dernière) sous un fortin démilitarisé et soigneusement entretenu comme leurre par la Vieille Taupe, mais encore, mais c'est elle qui aura finalement contribué à la gloire posthume de celui sur le cercueil duquel elle voulait tirer le «Rideau». L'existence même de son *livre-à-elle* prouve que, si le présent politique imparfait, à Belfort, appartenait bien à Pierre Dreyfus-Schmit, comme elle le démontre, c'est Paul Rassinier qui est entré dans l'histoire.

Il appartient donc dorénavant, à tous ceux que ces questions intéressent, de rechercher les preuves de l'existence ou de l'inexistence du nouveau livre du Professeur Faurisson. Il serait navrant d'avoir, finalement à rechercher les preuves de l'impossibilité de l'inexistence du livre du Professeur Faurisson.

## Révisionnisme: le vrai, le faux et le honteux

Attention aux contrefaçons: La presse a donné un écho, ces dernières semaines, à un procès intenté par Maurice Papon, ancien préfet de Paris, ancien ministre, à un éducateur, historien à ses heures, Jean-Luc Einaudi, auteur d'un livre paru il y a quelques années sur le massacre des Algériens à Paris, en octobre 1961. A l'occasion du procès intenté au même Papon par des familles de déportés juifs de Bordeaux, cette affaire avait ressurgi du passé lointain où elle est enfouie depuis qu'elle a ensanglanté les pavés de Paris. Einaudi avait porté témoignage sur une affaire qui est normalement couverte par une loi d'amnistie votée en hâte peu après la fin de la guerre d'Algérie. Cette loi a eu, chacun le sait, pour effet, de soustraire entièrement tous ceux qui avaient commis des crimes lors de la guerre et de la répression, en Algérie et en France, -- guerre et répression n'étant pas, à l'époque, proclamées en tant que tels; les autorités ne connaissant que le "maintien de l'ordre.

On sait que le préfet avait décrété un couvre-feu spécial pour les "Nord-Africains". On était en guerre, même si le mot n'était pas reconnu. A l'appel du FLN, qui menait la lutte pour l'indépendance de l'Algérie -- occupée depuis 1830 ! -- une bonne partie des travailleurs algériens de la région parisienne, massivement hébergés dans les taudis infâmes qu'on appelait "bidonvilles", aux portes de Paris, sont descendus dans la rue, le 17 octobre 1961. Certains cortèges ont pu se former dans Paris et s'avancer vers les grands boulevards. D'autres ont été arrêtés aux portes de la ville. Toute la flicaille était sur pied de guerre. Les Algériens étaient sans armes, très déterminés et très calmes.

Ils ont été massacrés. Par milliers, ils ont été fusillés, tabassés, abrutis de coups et d'insultes, ramassés et regroupés dans des grandes enceintes, d'où plusieurs centaines ont été ramenés en Algérie dans les conditions que l'on imagine.

Plusieurs centaines de morts. Les témoins ne manquent pas. Einaudi, dans son livre, raconte les faits avec une sobriété exemplaire. Tous ceux qui ont vécu cette période, qui étaient engagés dans les événements (d'un côté ou de l'autre) savent parfaitement ce qui s'est passé. Nous en avons tous eu des récits immédiats, à chaud et nous pouvons nommer ceux qui ont disparu, ce soir-là, pour toujours.

L'incroyable culot du chef responsable de ces tueries, qui nie les faits les plus aveuglants de la vie que nous avons vécue, est quelque chose qui écoeure au plus haut point. C'est parce qu'il espère profiter des effets de l'amnistie que ce goret sanguinaire ose dire à la télévision qu'il y a eu, ce soir-là, "un mort". Certains journaux le traitent de révisionniste. Que ces gens-là aillent jouer ailleurs. Le révisionnisme consiste là comme ailleurs, dans toutes les circonstances, à chercher à établir les faits qui seraient occultés par des pouvoirs ayant des intérêts idéologiques ou politiques.

Le cas ici est très clair: Papon est un menteur à 100%. Il est vrai qu'il avait au-dessus de lui un premier ministre (Michel Debré) et un Chef d'Etat (de Gaulle) qui lui avaient certainement demandé de maintenir l'ordre à tout prix. Mais ils savaient, eux, que cette politique algérienne était un échec et qu'il allait falloir se résoudre, six mois plus tard, à donner l'Algérie aux Algériens, démontrant ainsi que les massacres n'avaient servi à rien. Nous sommes parfaitement favorables à toute mesure qui incriminerait

les plus hautes autorités de l'Etat dans ce massacre. Mais Papon n'était pas un pion et il pouvait parfaitement refuser de ceindre le tablier du boucher.  
Nous donnons notre soutien entier à J.-L. Einaudi dont le travail d'historien, mené dans des conditions difficiles, est entièrement vérifiable. Les archives le confirmeront, quand elles seront pleinement ouvertes.

# Les bombardements au Kosovo

Par Noam Chomsky

relayé de « newsgroup alt.fan.noam-chomsky »

De nombreuses questions ont été posées à propos des bombardements de l'OTAN (c'est-à-dire principalement des États-Unis) au Kosovo. On a beaucoup écrit, y compris sur le Znet. Je voudrais faire quelques remarques d'ordre général, en m'en tenant à des faits qui ne sont pas sérieusement contestés.

Il y a deux questions fondamentales : (1) Quelles sont les " règles de l'ordre mondial " reconnues et jugées appropriées ? (2) Comment ces considérations ou d'autres s'appliquent-elles dans le cas du Kosovo ?

(1) Quelles sont les " règles de l'ordre mondial " reconnues et appropriées ?

Il existe un régime de loi et d'ordre international liant tous les États, basé sur la Charte des Nations Unies, les résolutions et les décisions consécutives de la Cour de Justice Internationale. En résumant, la menace ou l'usage de la force est banni à moins qu'il ne soit explicitement autorisé par le Conseil de Sécurité, après que ce dernier ait conclu que les moyens pacifiques ont échoué, ou en légitime défense contre une " attaque armée " (concept précis) jusqu'à tant que le Conseil de Sécurité intervienne. On ne saurait évidemment s'en tenir là. Par exemple, il se crée une tension, sinon une franche contradiction, entre les règles de l'ordre mondial telles qu'elles figurent dans la Charte des Nations Unies et les droits énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (D.D.H), un autre pilier de l'ordre mondial établi à l'initiative des U.S. après la Seconde Guerre mondiale. La Charte bannit la force qui viole la souveraineté des États ; la D.D.H. garantit les droits des individus contre des États oppressifs. Le thème de " l'ingérence humanitaire\* " naît de cette tension. C'est du droit d' " ingérence humanitaire\* " que se réclame l'OTAN/US au Kosovo, et cette même thèse est en général colportée par les journaux et les bulletins d'information (dans ce dernier cas, automatiquement, par le simple choix des termes employés). Cette question est abordée dans un article du *New York Times* (27 mars) sous le titre : " Les juristes approuvent l'usage de la force au Kosovo ". Un exemple est donné : Allen Gerson, ancien chargé de mission des États Unis aux Nations Unies. Deux autres experts sont cités. L'un d'eux, Ted Galen Carpenter, " ironise sur les arguments de l'Administration étasunienne " et écarte le prétendu droit d'intervention. Le troisième est Jack Goldsmith, un spécialiste de la législation internationale à la Chicago Law school. Il dit que les critiques des bombardements de l'OTAN " se fondent sur un assez bon raisonnement en matière de lois ", mais que " nombreux sont ceux qui pensent qu' [une exception pour ingérence humanitaire\*] existe dans les us et coutumes ". Tout ceci résume la conclusion de circonstance énoncée dans le titre. La remarque de Goldsmith est raisonnable, pour autant que l'on admette que les faits puissent dépendre des " us et coutumes ". Gardons également à l'esprit un truisme : le droit d'ingérence humanitaire\*, s'il existe, présuppose la " bonne foi " des intervenants, et cette présupposition ne repose pas sur leur rhétorique, mais sur leurs antécédents, en particulier l'historique des leur capacité à ne pas enfreindre les principes de la législation internationale, les décisions de la Cour Internationale de



Justice, etc... C'est effectivement un truisme, du moins pour ce qui concerne " les autres ". Considérons, par exemple les offres d'intervention iraniennes en Bosnie pour éviter des massacres, à une époque où l'Occident se refusait à intervenir. Elles furent regardées avec mépris (en fait, ignorées) ; si cela tenait à une autre raison que la basse subordination au pouvoir, c'était bien à celle-ci que la " bonne foi " iranienne ne pouvait être admise. Une personne logique se pose alors d'évidentes questions : l'historique iranien est-il pire que celui des États Unis pour ce qui concerne l'intervention et la terreur ? Et encore, par exemple : Comment pourrions nous établir la " bonne foi " du seul pays ayant opposé son veto à une résolution du Conseil de Sécurité intimant à tous les États de se conformer à la loi internationale ? Que devient son historique ? A moins que ces questions ne soient abordées prioritairement, une personne honnête tiendra tout discours pour la simple affirmation d'une doctrine. Il est intéressant de se demander quelle part de la littérature - média ou autre - soutiendrait ce test élémentaire.

(2) Comment ces considérations ou d'autres s'appliquent-elles dans le cas du Kosovo ? Une catastrophe humanitaire se déroule depuis un an au Kosovo, imputable pour l'essentiel aux forces militaires Yougoslaves. Les principales victimes en ont été les Albanais du Kosovo, à peu près 90 % de la population de ce territoire yougoslave. L'évaluation habituelle est de 2 000 morts et des centaines de milliers de réfugiés. Dans ces circonstances, les observateurs ont trois possibilités :

- (I) Faire s'aggraver la catastrophe
- (II) Ne rien faire
- (III) Tenter de limiter la catastrophe

Ces choix trouvent leur illustration dans d'autres conflits contemporains. Bornons nous à l'étude de quelques cas plus ou moins comparables et vérifions si le Kosovo correspond au modèle.

(A) La Colombie. En Colombie, selon les estimations du Département d'Etat, le chiffre annuel des assassinats politiques par le gouvernement et ses associés paramilitaires est sensiblement identique à celui du Kosovo et l'exode des réfugiés fuyant ces atrocités dépasse le million. La Colombie a été à la tête des destinataires des armements et de l'entraînement militaire étasunien, au moment où la violence augmentait, dans les années 90. Cette assistance augmente aujourd'hui sous le prétexte d'une " guerre de la drogue " rejetée par la quasi-totalité des observateurs sérieux. L'administration Clinton a été particulièrement chaleureuse dans son éloge du Président Gaviria, qui, pendant qu'il était au pouvoir, fut responsable d'un " niveau de violence effroyable " selon les organisations de défense des droits de l'homme, dépassant même celle de ses prédécesseurs. Ces informations peuvent facilement être vérifiées dans le détail.

En ce cas, la réaction des États Unis est (I) d'empirer les atrocités.

(B) La Turquie. Selon les estimations les moins audacieuses, la répression turque contre les Kurdes entre dans la même catégorie que celle du Kosovo. Elle connut un pic au début des années 90. Un indice réside dans l'exode de plus d'un million de Kurdes des campagnes vers la capitale kurde officielle de Diyarbakir de 1990 à 1994, tandis que l'armée turque dévastait la campagne. En 1994, des sommets furent atteints " ce fut l'année de la pire répression dans les provinces Kurdes " rapporta Jonathan

Randal présent sur les lieux, ce fut également l'année où la Turquie devint " le premier importateur indépendant de matériel militaire lourd provenant des États Unis et de fait le premier acheteur d'armes au monde. " Quand les groupes de défense des droits de l'homme dénoncèrent l'usage par la Turquie d'avions de combat pour bombarder des villages, l'administration Clinton se débrouilla pour échapper lois demandant la suppression de livraison d'armes, de même qu'en Indonésie et ailleurs.

La Colombie et la Turquie justifient leurs atrocités (accomplies avec le soutien des États-Unis.) en prétendant qu'elles défendent leur pays contre la menace de guérillas terroristes. Tout comme le gouvernement yougoslave.

A nouveau, l'exemple illustre (I) : faire s'aggraver les atrocités.

(C) Le Laos. Chaque année des milliers de personnes, principalement des enfants et des paysans pauvres sont tués dans la Plaine des Jarres au nord du Laos où eut lieu le plus important bombardement de cibles civiles de l'histoire à ce qu'il semble, et probablement le plus cruel : l'assaut de Washington contre une pauvre société rurale ne concernait que de loin ses guerres régionales. La période la plus dure fut quand à partir de 1968, Washington fut contrainte d'entamer des négociations (sous la pression populaire et du milieu des affaires), mettant fin au bombardement régulier du Nord Vietnam. Kissinger et Nixon décidèrent alors d'envoyer leurs avions sur le Laos et le Cambodge.

Les morts sont causées par des "bombies" [" minettes "], de mignonnes petites mines anti-personnel, bien pires que des mines enterrées : elle ont été conçues pour tuer et mutiler et ne détruisent pas les camions ou les bâtiments... La Plaine fut saturée par des centaines de millions de ces engins criminels dont le taux d'échec à l'impact est de 20 à 30 % selon leur fabricant, Honeywell. De tels chiffres révèlent soit un contrôle-qualité remarquablement inefficace ou une politique planifiée de meurtre de civils par action à retardement. Ces mines ne représentent qu'une partie de la technologie déployée, comprenant des missiles de pointe capables de pénétrer dans les caves où les familles trouvaient refuge. Les estimations concernant le nombre de victimes de ces « minettes » varient entre quelques centaines par an et « un total de 20 000 victimes par an au niveau national de 20.000 », dont plus de la moitié meurent, selon Barry Wain, le reporter expérimenté du *Wall Street Journal* - dans son édition pour l'Asie. Une estimation basse, donc, nous autorise à comparer cette situation à la crise du Kosovo, bien que les morts soient plus souvent des enfants - plus de la moitié, selon des analyses du *Mennonite Central Committee*, qui oeuvre depuis 1977 à empêcher la poursuite de ce massacre permanent.

Des efforts ont été déployés pour informer le public et agir contre cette catastrophe humanitaire. Un groupe nommé Mine Advisory Group (MAG) tente d'éliminer ces objets meurtriers, mais les États-Unis « ostensiblement absents dans les quelques organisations occidentales qui soutiennent MAG », rapporte la presse anglaise, bien qu'ils aient finalement accepté de former des civils laotiens. La presse anglaise rapporte également, avec dépit, les allégations des spécialistes de MAG selon lesquelles les États Unis refusent de leur fournir les « instructions de désamorçage » qui rendraient leur travail « bien plus efficace et plus sûr ». Elles doivent rester dans le domaine du secret d'Etat, comme toute cette affaire aux U.S.A. La presse de Bangkok évoque une situation similaire au Cambodge, particulièrement dans la région de l'Est où le bombardement américain commencé en 1969 fut le plus intense.

Dans ce cas, la réaction des États Unis est (II) : ne rien faire. Et la réaction des médias et des commentateurs est de garder le silence, appliquant les conventions qui désignent la guerre contre le Laos comme « guerre secrète » - c'est-à-dire totalement connue, mais ignorée, comme dans le cas du Cambodge après le mois de mars 1969. Le niveau d'auto-censure était alors extraordinaire, comme aujourd'hui. La signification de cet exemple abject devrait se passer de tout autre commentaire. Je passe d'autres exemples de (I) et (II), qui abondent, ainsi que d'autres atrocités contemporaines bien plus graves, comme l'énorme massacre de civils irakiens au moyen d'une forme particulièrement vicieuse de guerre biologique - " un choix très délicat " commentait Madeleine Albright sur la télévision nationale en 1996 lorsqu'on lui demandait de réagir à l'assassinat d'un demi-million d'enfants irakiens depuis 5 ans, mais « nous pensons que c'est le prix à payer ». Le nombre d'enfants tués est toujours actuellement estimé aux environs de 5 000 par mois, et le prix est toujours « bon à payer ». Nous devrions toujours garder à l'esprit ces autres exemples lorsque nous lisons la rhétorique de la « limite morale » du gouvernement Clinton qui enfin se serait mise à fonctionner, et qui s'illustrerait au Kosovo.

Qu'illustre donc ce dernier exemple ? La menace des bombardements de l'OTAN, comme on pouvait le prévoir, a conduit à une abrupte augmentation des atrocités commises par l'armée serbe et les groupes paramilitaires, ainsi qu'au départ des observateurs internationaux, ce qui produira des effets similaires. Le commandant général Wesley Clark a déclaré qu'il était « parfaitement prévisible » que la terreur Serbe s'intensifie après les bombardements de l'OTAN, ce qui ne manqua pas de se produire. La terreur, pour la première fois a atteint la capitale Pristina, et des rapports crédibles évoquent la destruction à grande échelle de villages entiers, des assassinats, la création d'un immense flot de réfugiés, probablement dans le cadre de l'expulsion de la population albanaise - conséquence « parfaitement prévisible » de la menace, puis de l'usage de la force, comme l'observait à juste titre le Général Clark.

Le Kosovo illustre donc encore une fois (I) : faire s'aggraver la violence, en mesurant les conséquences de ses actes.

Illustrer le cas (III) n'est que trop aisé, pour autant que nous en restions à la rhétorique officielle. L'étude la plus importante et la plus récente sur « l'ingérence humanitaire » (Nous avons traduit " humanitarian intervention " par " ingérence humanitaire", terme qui recouvre une notion plus large en français. Il faut ici comprendre " ingérence armée ".), par Sean Murphy fait l'inventaire de ces cas, depuis le pacte Briand-Kellog de 1928, qui bannit la guerre, puis après la Charte des Nations Unies, qui renforce et clarifie ces dispositions. En premier lieu, les exemples les plus notables d' « ingérence humanitaire » furent l'attaque du Japon sur la Mandchourie, l'invasion de l'Éthiopie par Mussolini et l'occupation par Hitler d'une partie de la Tchécoslovaquie. Toutes s'accompagnèrent de rhétorique humanitaire hautement inspirée, ainsi que de justifications de fait. Le Japon devait établir un « paradis terrestre » en prenant la défense des mandchous contre les « bandits chinois », avec le soutien d'un des leaders nationalistes chinois, bien plus vraisemblable qu'aucun de ceux que les États Unis s'aliénèrent pour attaquer le Vietnam. Mussolini s'en allait libérer des milliers d'esclaves en poursuivant la « mission civilisatrice » de l'Occident Hitler annonça l'intention allemande de mettre fin aux tensions ethniques et à la violence, ainsi que celle de « sauvegarder l'identité nationale des peuples allemands et tchèques », dans une opération « emplie du désir authentique de servir les véritables intérêts des peuples de cette région, » selon leur volonté. Le président slovaque demanda à Hitler de déclarer la Slovaquie comme protectorat.

Un autre exercice intellectuel salutaire consiste à comparer ces justifications obscènes avec celles données pour des interventions, y compris « humanitaires », dans la période suivant la Charte de l'O.N.U.

Durant cette période, l'exemple le plus saisissant de (III) est l'invasion vietnamienne du Cambodge en décembre 1978, mettant fin aux atrocités de Pol Pot, alors à leur apogée. Le Vietnam plaide le droit d'auto-défense contre une « attaque armée », un des rares exemples postérieurs à la Charte où cette prétention a été plausible : le régime des Khmers Rouges (Democratic Kampuchea, D.K.) multipliait les attaques meurtrières contre le Vietnam vers la région frontalière. La réaction des États Unis est instructive. La presse condamna les « Prussiens » asiatiques pour leur grossière violation de la loi internationale. Ils furent durement punis pour avoir commis le crime de mettre un terme aux massacres de Pol Pot, tout d'abord au moyen d'une invasion chinoise (avec le soutien des U.S.A.), puis par l'imposition de sanctions extrêmement lourdes. Les États-Unis reconnurent le D.K. comme gouvernement officiel du fait de la " continuité " qu'il représentait avec le régime de Pol Pot, expliqua le département d'Etat. Sans s'en cacher, les États Unis supportèrent les Khmers Rouges dans leurs attaques permanentes au Cambodge.

L'exemple nous en dit long au sujet des « us et coutumes » qui sous-tendent « l'émergence de normes légales d'ingérence humanitaire ».

En dépit des efforts désespérés des idéologues pour prouver la quadrature du cercle, il ne fait aucun doute que les bombardements de l'O.N.U. poursuivent le processus de décomposition des restes de la structure fragile de la législation internationale. Les États Unis le firent apparaître clairement lors des discussions conduisant à la décision de l'O.N.U. En dehors du Royaume Uni (qui est maintenant à peu près aussi indépendant que l'Ukraine dans les années précédant Gorbatchev), les pays de l'O.N.U. étaient sceptiques quant à la politique des U.S.A., et furent particulièrement importunés par la tendance du Secrétaire d'Etat Albright à " croiser le fer " (Kevin Cullen, *Boston Globe*, 22 février). Aujourd'hui, plus on approche de la région du conflit, plus grande est l'opposition à Washington et à son choix de l'épreuve de force, même au sein de l'OTAN (Italie, Grèce). La France a appelé à une résolution du Conseil de sécurité de l'O.N.U. pour autoriser le déploiement de " casques bleus " de l'OTAN. Les États Unis ont abruptement refusé, insistant sur leur position selon laquelle " l'OTAN doit pouvoir agir indépendamment de l'O.N.U. " comme l'expliquèrent les représentants du département d'Etat. Les États-Unis refusèrent de laisser le " terme névralgique « autoriser » figurer sur la déclaration finale de l'OTAN, refusant de concéder une autorité quelconque à la Charte des Nations Unies comme à la législation internationale. Le mot « souscrire » fut préféré. (Jane Perlez, *NY Times*, 11 février). De même, le bombardement de l'Iraq fut une expression impudente de mépris pour l'O.N.U., jusque dans son horaire. C'est ainsi qu'il fut compris. Et, bien entendu, on peut en dire autant de la destruction de la moitié de la production pharmaceutique d'un petit pays africain quelques mois auparavant, un événement qui n'indique pas vraiment que la fluctuation de la « limite morale » trouve son origine dans le bien - sans compter qu'un inventaire ne serait que trop évidemment et immédiatement réalisé si l'on devait s'en tenir aux faits pour déterminer les « us et coutumes ».

On pourrait nous opposer, valablement, qu'une nouvelle dégradation des règles de l'ordre mondial est improbable, étant donné qu'elles ont perdu toute signification dans les années trente. Le mépris de la première puissance mondiale pour les structures juridiques internationales est devenu tel qu'il n'est plus l'heure de discuter. Un inventaire de la documentation interne démontre que cette attitude remonte aux

premiers jours, au premier mémorandum d'un Conseil de Sécurité en cours de constitution, en 1947. Durant les années Kennedy, cette attitude s'exprima de plus en plus ouvertement. La principale innovation des années Reagan-Clinton est que la méfiance envers la législation internationale et la Charte de l'O.N.U. s'affiche sans retenue. Elle s'est également pourvue d'intéressantes explications qui devraient figurer aux unes des journaux et en bonne place dans les programmes scolaires et universitaires, si seulement la vérité et l'honnêteté étaient tenues pour des valeurs importantes.

Il serait alors possible d'adopter la position officielle. Ce serait une position honnête, du moins si elle était accompagnée du refus de jouer la farce cynique de la haute conscience morale et de se servir des principes de lois internationales qu'on méprise comme d'une arme sélective contre des ennemis changeants.

Tandis que les Reaganites innovaient, sous la présidence de Clinton la méfiance à l'égard de l'ordre mondial a atteint de telles extrémités qu'elle alarme jusqu'aux plus purs des « faucons » de l'analyse politique. Dans le numéro du mois de la revue phare des cercles influents, *Foreign Affairs*, Samuel Huntington dénonce les voies dangereuses empreintes par Washington. Aux yeux de nombreux pays -probablement de la majorité d'entre eux, suggère-t-il - les États-Unis sont en voie de « devenir le super-puissant Etat voyou », considéré comme « l'unique menace importante pour leur sociétés. » Les théories réalistes des relations internationales, dit-il, prévoient que des coalitions pourraient se constituer pour contre-balancer le super-puissant voyou. D'un point de vue pragmatique, donc, la position doit être revue. Les Américains qui préféreraient une image différente de leur société devraient exiger une réévaluation sur d'autres bases que le pragmatisme.

Que devient dans tout cela la question de l'attitude à adopter face à la crise du Kosovo ? Elle reste irrésolue. Les États Unis ont choisi une ligne d'action qui, comme ils le reconnaissent explicitement fait augmenter les atrocités et la violence - de manière « prévisible » ; une ligne d'action qui constitue un nouvel affront au régime du droit international, qui offre aux faibles, du moins, une protection limitée contre les États prédateurs. A long terme, les conséquences sont imprévisibles. Il est possible de faire la remarque suivante : « Chaque bombe qui tombe en Serbie et chaque massacre ethnique au Kosovo signifie qu'il sera de plus en plus difficile pour les Serbes et les Albanais de vivre ensemble dans aucune sorte de paix » (*Financial Times*, 27 mars). L'évolution à long terme offre des perspectives extrêmement mauvaises, et nombreux sont ceux qui l'ont remarqué.

Un argument récurrent prétend qu'il faut bien faire quelque chose : on ne saurait rester assis alors que se poursuivent les atrocités. Ce n'est jamais vrai. Il est toujours possible de suivre le précepte d'Hyppocrate : " Soyez certain de ne pas nuire. " Si vous ne trouvez pas de solution qui réponde à ce principe, mieux vaut vous abstenir. Il y a toujours des solutions. La diplomatie et les négociations peuvent continuer. Le droit « d'ingérence humanitaire » sera certainement de plus en plus invoqué dans les années à venir - parfois de manière justifiée, parfois non - maintenant que les prétextes de la Guerre froide ont perdu de leur efficacité. Dans une telle période, il peut être bon de porter une attention accrue aux vues des commentateurs respectés - sans parler de la Cour de justice internationale, qui a statué sur le présent sujet dans une décision rejetée par les États Unis et dont les extraits essentiels ne furent pas même publiés dans la presse.

Dans les disciplines spécialisées des affaires et de la législation internationales, on trouve peu de voix aussi respectées que celles de Hedley Bull ou Leon Henkin. Bull a prévu il y a dix ans que " Des États particuliers ou des groupes États particuliers qui

s'érigent en juges autorisés à définir le bien général du monde, ignorant le point de vue des autres, sont en fait une menace pour l'ordre international et donc pour toute action efficace en ce domaine. " Henkin, dans un ouvrage de référence sur l'ordre mondial écrit que les " pressions qui tendent à affaiblir la prohibition de l'usage de la force sont déplorables, et les argumentations visant à légitimer l'usage de la force en ces circonstances sont dangereux et peu convaincants. Les violations des Droits de l'Homme sont de fait trop répandues, et s'il était permis d'y remédier par l'usage d'une force extérieure, il n'existerait aucune loi pour interdire l'usage de la force par n'importe quel Etat contre n'importe quel autre. Les Droits de l'Homme, selon moi doivent être défendus, et il doit être remédié aux autres injustices par d'autres moyens, pacifiques, et non en ouvrant les portes à l'agression et en détruisant les avancées dans le principe de la législation internationale, la mise hors-la-loi de la guerre, et la prohibition de la force. "

Les principes reconnus de la loi internationale et de l'ordre mondial, les obligations solennelles des traités, les décisions de la Cour de justice internationale, les avis des commentateurs les plus respectés - tout cela ne résout pas automatiquement un problème donné. Chaque cas doit être considéré selon son importance. Ceux qui n'acceptent pas les vues de Saddam Hussein doivent être capables de fournir les preuves de l'efficacité de l'usage d'une force qui enfreindra les principes de l'ordre international. Il est possible que cette preuve soit faite, mais elle doit être établie, pas simplement proclamée avec emphase et passion. Les conséquences de telles violations doivent être consciencieusement évaluées - en particulier, celles que nous considérons comme " prévisibles ". Et pour ceux qu'anime un tant soit peu de sérieux, les raisons d'agir doivent également être évaluées - encore une fois, non pas suivant la simple adulation de nos leaders et de leurs " limites morales ".

Noam Chomsky, mars 1999

## Solidarité avec le peuple serbe !

### Solidarité avec les Kosovars serbes et albanais !

Est-ce la troisième guerre mondiale qui commence ?

L'impéritie des politiciens de tous bords ne permet même pas d'exclure cette éventualité !

Mais déjà, et comme toujours, la vérité est la première victime, **dans tous les camps**, du déploiement guerrier. Nos médiats, qui dénoncent la propagande serbe, font exactement tout ce qu'elles reprochent aux médiats serbes. Il n'y a de liberté d'expression en France que pour les menteurs et les canards qui acceptent leurs chaînes.

Les Kosovars musulmans, d'origine albanaise, subissent actuellement le sort qu'ont subi les Serbes de Krajina, dans des conditions terriblement aggravées par les gesticulations militaires de l'OTAN.

C'en est au point que le niveau des atrocités provoquées par l'affrontement des passions ne peut trouver de précédent comparable par son ampleur et sa brutalité en Europe que dans l'expulsion des Allemands des Sudètes et de Prusse orientale.

#### **Les Kosovars albanais sont actuellement les principales victimes.**

Ils ont été successivement instrumentalisés comme justification, otages et alibi par l'impérialisme américain et la politique de Madeleine Albright.

Ils sont maintenant instrumentalisés comme victimes spectaculaires par tous ceux qui voudraient ajouter la guerre à la guerre et justifier de nouvelles interventions, sources de nouvelles catastrophes humaines (*humanitaires* disent-ils). Ils risquent dans un proche avenir d'être instrumentalisés comme chair à canon par ceux-là qui voudraient les armer pour utiliser leur ressentiment et sortir du borbier où ils se sont mis.

Mme Madeleine Albright porte une lourde responsabilité dans la situation catastrophique maintenant créée, et une responsabilité absolument directe dans la tragédie que subissent actuellement les populations kossovares.

Contrairement à ce que prétendent nos médiats respectueuses, les États-Unis n'ont pas recherché l'apaisement à Rambouillet. Ils ont poussé la délégation kossovare à l'intransigeance en faisant miroiter leur appui. Les États-Unis ont empêché la délégation serbe de signer pour une autonomie administrative du Kosovo, en exigeant une forte présence militaire au sol de l'OTAN, alors même que, par leur attitude, ils montraient que cette présence ne serait pas neutre, et que cette autonomie

administrative, acceptée par les Serbes, ne serait qu'une courte étape vers l'indépendance.

Dans le même temps, ce sont principalement les services secrets des États-Unis qui ont financé, habillé, armé et médiatisés en moins d'un ans, l'U.C.K., armée de "libération" dont la soudaine apparition rendait l'affrontement inévitable !

Lorsque la colombe de la Paix humanitaire a la silhouette d'un F.117, on ne peut que se réjouir de la voir s'écraser par l'opération du Saint Esprit.

Quel qu'il soit, celui par qui cet avion a été abattu apparaît comme l'instrument de la vengeance des malheureuses populations irakiennes, précédentes victimes de l'humanitarisme américain, et Milosevitch comme le vengeur de Saddam Hussein! Les voies de Dieu sont insondables!

Il faut empêcher par tous les moyens l'escalade. Il faut dénoncer le déluge de bons sentiments et la propagande d'atrocité qui ne sert qu'à provoquer de nouvelles atrocités. Il faut dénoncer les prétendus musulmans, qui s'opposent à Dieu en s'alliant avec l'impérialisme américain. Il faut dénoncer le gendarme humanitariste du monde et ses valets lamentables, en France, Chirac et Jospin.

**Le terrorisme cynique de l'impérialisme américain ne peut que déchaîner le terrorisme partout dans le monde. Si des troupes de l'OTAN sont envoyées en ex-Yougoslavie, si les bombardements continuent, il ne sera bientôt plus possible de traverser en sécurité un tunnel en Europe.**

Paris, le 30 mars 1999.

**Comité des déserteurs de la première, deuxième et troisième guerres mondiales**



## Lyon capitale des Gaules et du révisionnisme

Nous confirmons

**(Nos commentaires en gras, entre parenthèses)**

L'hebdomadaire *Lyon Capitale*, numéro 212 du 3-9 mars 1999, joue de malchance. Il lance une affaire qu'il titre "Lyon renoue avec le négationnisme" alors même que sa première page parle de Jean Genet, "gloire oubliée du 6e arrondissement" sans dire que Jean Genet était révisionniste, qu'elle mentionne Daniel Pennac, dont les amitiés chez les révisionnistes sont connues, et Daniel Cohn-Bendit, qui fut longtemps très proche des révisionnistes, d'abord et surtout par l'intermédiaire de son frère. L'insondable crédulité et la parfaite inculture de ces journalistes nous étonneront toujours. On se demande dans quels coins déshérités ils vont les chercher.

En attendant, et pour lui rendre hommage, voici le pensum produit par une fidèle lectrice de l'AAARGH qui écrit à *Lyon Capitale* sous le nom appétissant de "Sandrine Boucher".

### **La mauvaise herbe négationniste repousse à Lyon**

**Histoire.** Lyon ne parvient pas à conjurer ses démons négationnistes. Il y a vingt ans, éclatait le scandale Faurisson, enseignant à Lyon 2 et précurseur d'une lignée d'universitaires lyonnais mettant en doute l'existence des chambres à gaz. Dernier rejeton en date de la "famille": Jean Plantin, "historien chômeur" et éditeur d'une nouvelle revue révisionniste. Le révisionnisme est de retour à Lyon. En mars 1979, Robert Faurisson, enseignant en littérature française à Lyon 2, diffusait un tract négationniste, "Les chambres à gaz sont-elles nécessaires à notre bonheur ?" Il fut suivi par "Notin et consorts" dénoncés comme des falsificateurs de l'histoire, en 1990 par Michel Noir, alors maire de Lyon. **(Les dénonciations d'un voleur failli et corrompu sont à passer par pertes et profits)** Depuis, on pouvait espérer que la ville commençait à se laver de sa réputation de "capitale du négationnisme" (Note 1 : D'après le titre d'un article de Claude Burgelin, maître de conférence à Lyon 2, paru en septembre 1990 dans la revue *Esprit*). Pourtant, vingt ans presque jour pour jour après le déclenchement l'affaire Faurisson, une nouvelle "tête" de l'hydre est apparue dans la capitale des Gaules, hors l'université cette fois. Dans un courrier parvenu aux rédactions fin janvier, des "amis de Jean Plantin" faisaient état de la "révoltante" garde à vue de 27 heures de leur protégé, les 13 et 14 janvier derniers, à Lyon. "Soupçonné de révisionnisme", indiquait ce communiqué, le responsable de la revue *Akribeia histoire, rumeurs, légendes*, est "connu pour son exceptionnelle érudition et le sérieux de ses travaux." Comme par hasard, on retrouvait ce texte sur le site internet de l'AAARGH (Note 2. Association d'anciens amateurs de récits de guerre et d'Holocauste [sic]. **(Note de l'AAARGH : où s'est donc glissé ce texte sur notre site, nous n'en savons rien; pourtant, nous sommes les rois du lien hypertexte et de la référence)** vitrine

cybernétique officielle de l'Internationale révisionniste (**Nous sommes flattés de l'importance qu'on nous concède ainsi. Ah madame, si vous saviez qui nous sommes!**), qui recommande d'ailleurs chaudement la lecture de cette revue, domiciliée à Saint-Genis-Laval, en particulier pour ses abondantes notes de lecture d'ouvrages récents que le site diffuse d'ailleurs aimablement. (**C'est bien le moins mais en fait c'est un vœu pie : nous ne diffusons que le dixième de ce qui paraît**)

### "La cuistrerie universitaire"

Inconnu des services de police, selon l'expression consacrée, le sieur Jean Plantin, (**voici une expression qui fleure le poulet**) âgé d'une trentaine d'années, a été dévoilé par un article publié en mai 1998 dans *Le Journal du dimanche* (3 . "Un historien lance une revue négationniste", par Bernard Fromentin, *JDD*, 10 mai 1998) qui révélait l'existence d'*Akribeia* (exactitude en grec), revue se définissant comme "une arme de combat destinée à tourner, pénétrer et exploser les bastions de la cuistrerie universitaire."

A l'époque, l'article passe inaperçu, y compris au sein des associations anti-négationnistes, d'habitude plus vigilantes. (**C'est vrai, ça, que font les ligues de toutes les subventions qu'elles empochent? Et Videlier, encore vidé? Et Golias, patatras? Mais non, ils sont tous à lire le chef d'oeuvre de Fresco, Pourquoi qu'lez otres y m'aiment pas?**) C'est la justice lyonnaise qui va regarder d'un peu plus près les exemplaires lui parvenant au titre du dépôt légal. Et découvre ainsi le pot aux roses. (**Ah madame la belle affaire, voilà-t-il pas qu'il suffisait tout bêtement de s'abonner...**)

Dans cette publication, tirée à 2.000 exemplaires et diffusée par abonnement ou sous le manteau dans certaines librairies (dont une dans le centre-ville de Lyon), Jean Plantin édite, "à compte d'auteur" affirme-t-il, des extraits ou traductions de "classiques" du révisionnisme.

On y trouve ainsi les textes d'Enrique Aynat (Considérations sur la déportation des Juifs), Carlo Mattogno (La solution finale) ou Mark Weber (Le camp de concentration de Stutthof) (**ou encore de Marc Bloch, note de l'AAARGH**).

### Ouvrages interdits

Dans ses notes de lecture (plus de 80 pour le numéro deux) (**Quatre-vingts ! Mais quelle honte, comment est-ce possible ?**), *Akribeia* commente aussi longuement les dernières livraisons, de *The journal of Historical Review*, revue américaine "de référence" du négationnisme, au *Bulletin confidentiel de la Vieille Taupe*, librairie parisienne pilier du révisionnisme. Il chronique les bouquins (**Ah madame qu'en termes galants... !**) de Roger Garaudy, Robert Faurisson ou Vincent Reynouard et détaille le contenu de nombreux ouvrages interdits de vente ou de publicité sur le territoire français. (**Au fait, comment se procurer la liste de ces ouvrages interdits à ne pas citer?**) Enfin, Jean Plantin fait la réclame dans son premier numéro d'octobre 1997 d'un livre édité dans une certaine collection, *Les Cahiers d'histoire révisionniste*, dont il assure la diffusion et pour laquelle il sert de boîte aux lettres. Le bonhomme est cependant malin: il mêle habilement les références, on trouve ainsi un texte de Marc Bloch au sommaire du n° 1 ainsi que des notes de lecture sur un bouquin de Didier Daeninckx, *Le jeune poulpe contre la vieille taupe* ou sur le

dernier *Bulletin trimestriel de la fondation d'Auschwitz...* (ce qui devrait normalement lui valoir la Légion d'honneur, le pseudo Vidal l'a bien, lui)

### Procès fin avril

L'éditeur fait également en sorte que chaque numéro de sa revue, qui en compte aujourd'hui trois, ne dépasse pas le cercle des initiés pendant un trimestre, soit le délai de prescription du délit de contestation publique du génocide, instauré par la loi Fabius-Gayssot de 1990. Reste une faille: cette publication tombe en effet sous le coup d'une loi réprimant la publicité d'ouvrages interdits par le ministère de l'Intérieur en raison de leur dangerosité pour la jeunesse. **(C'est vrai que Vaulx-en-velin n'est pas loin de Lyon...)** C'est sur ce fondement que les poursuites sont engagées à l'initiative du parquet de Lyon. Jean Plantin est entendu dans le cadre de l'enquête, ainsi que sa vieille mère, gérante de la société éditrice, chez qui cet "historien au chômage" comme il se présente, habite toujours. Du matériel informatique est saisi (ordinateurs et disquettes) lors d'une perquisition, mi-janvier. L'éditeur, passible d'un an de prison et 25.000 francs d'amende, devrait comparaître fin avril en correctionnelle. Me Alain Jakubowicz a indiqué que la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) devrait se constituer partie civile lors de l'audience. **(Y'a sûrement un peu de blé à gratter.)**

### Un étudiant isolé

"Petit nouveau" dans l'univers du révisionnisme affirmant travailler seul à l'édition de cette revue élégante de trois cents pages -- écrites serrées -- Jean Plantin se défend d'avoir un quelconque lien avec les piliers traditionnels du mouvement **(Mais de qui diable, madame, voulez-vous bien parler ?)**. Il va même jusqu'à s'étonner de constater que ses écrits sont diffusés et encensés sur le site de l'AAARGH. Curieusement, pourtant, *Akribia* publie les mêmes auteurs, voire les mêmes textes que la défunte *Revue d'histoire révisionniste* (1990-1992), dirigée par Henri Roques, un septuagénaire qui avait soutenu la "thèse de Nantes".

L'air de famille s'arrête là. Plantin, décrit comme un jeune homme plutôt isolé par rapport à ses "frères de pensée" **(Ah madame, sachez-le bien, il y a aussi des femmes, et non des moindres, parmi les révisionnistes qui débattent d'ailleurs actuellement du point essentiel : faut-il dire révisionniste ou révisionniste ou révisionnisteuse ?)**, semble avoir poussé comme de la "mauvaise herbe", hors des mouvances d'extrême droite et de celles de l'ultragauche, terreaux propices au révisionnisme. Inscrit en histoire à Lyon 3, il soutient un mémoire de maîtrise en 1990 intitulé *Paul Rassinier* (Ndlr: le pape des négationnistes français), *1906-1967, socialiste, pacifiste et révisionniste*.

### Travail universitaire médiocre

Cette première pierre est posée sous la direction de Régis Ladous, professeur d'histoire contemporaine à Lyon 3, qu'on ne peut soupçonner d'une quelconque

sympathie pour les idées de son étudiant: Régis Ladous a signé le 29 avril 1993 un texte publié dans *Le Monde* approuvant le recours à la justice contre ceux qui nient l'existence du génocide. **(Alors là, nous disons bravo ! En voilà un qui est insoupçonnable, un dur de dur, un qui sait ce qu'il faut faire face à ceux qui pensent mal, quasiment un socialiste, quoi... Mais, d'abord, pourquoi diable a-t-il attendu trois ans ? Pourquoi a-t-il accepté l'affreux travail ?)**

Le travail de Jean Plantin se révèle assez banal, sauf la conclusion, clairement négationniste, au point qu'il est demandé à l'auteur de la réécrire. Un cas rarissime. **(Au contraire, un cas très fréquent. L'École normale supérieure a toujours servi à normaliser supérieurement...)** L'étudiant passe dans la foulée un DEA (diplôme d'études approfondies) sur les épidémies dans les camps de concentration, sous l'égide d'Yves Lequin, responsable du DEA d'histoire à Lyon 2 et lui aussi parfaitement allergique à la négation des crimes contre l'humanité. **(Qu'a-t-il signé celui-là?)** Cette fois-ci, Jean Plantin, décrit pourtant comme "obsédé" par les théories qui mettent en doute de la réalité des chambres à gaz, a débarrassé ses écrits de tout relent nauséabond. **(On devine vaguement le sens de cette phrase traduite du patagon)** Le résultat est cependant médiocre, suffisamment en tout cas pour que l'expérience universitaire du futur éditeur, candidat à une carrière de chercheur, stoppe net.

### **Quel réseau ?**

Etudiants pas brillant, personnage assez "falot" selon des témoignages, Jean Plantin était condamné à retourner dans l'anonymat le plus total, ce qui fut le cas pendant plusieurs années. Comment est-il ensuite devenu l'éditeur de la seule, et la plus complète, revue révisionniste de France **(Comment peut-on être à la fois unique et l'objet d'un comparatif relatif de supériorité? La coquine serait-elle carrément illettrée, comme nous l'en soupçonnons -- mépris élitaire d'agrégés, je le reconnais en toute absence de modestie)?** A-t-il été contacté entretemps par les "têtes pensantes" du mouvement? Comment expliquer qu'il ait pu bénéficier, pour le lancement de sa revue, du fichier des anciens abonnés de la *Revue d'histoire révisionniste*? Comment aussi comprendre que le communiqué outragé de ses "amis" ait été diffusé immédiatement sur le site d'AAARGH, juste après sa garde à vue? Enfin, comment justifier l'avalanche de lettres de protestations, venant du monde entier, sur les bureaux de l'hôtel de Police et du palais de Justice de Lyon? **(Insoutenables mystères!!!)** Les fichiers saisis chez lui permettront peut-être de répondre à ces interrogations. Quant au principal intéressé, contacté au téléphone, il n'a pas voulu s'exprimer. **(C'est vraiment curieux, une jeune dame qui parle si élégamment aurait dû intéresser ce suppôt de l'"exactitude en grec")** Le bonhomme **(la bonne femme aime bien l'expression, ne la lui disputons pas)** prépare en tout cas sa défense **(Quelle audace ! Y'a des suicides qui se perdent !)**. "L'historien chômeur" a consulté Me Louis-Daniel Burdeyron, avocat au barreau de Villefranche-sur-Saône, un ancien d'Ordre nouveau qui s'était illustré en 1981 comme candidat FN aux législatives à Lyon. Cet homme de bon conseil ne déclarait-il pas à *Lyon Figaro* en pleine affaire Notin, en mai 1990: "Ce que Faurisson a écrit sur les chambres à gaz tient très bien sur le plan de la rigueur intellectuelle." **(Cette pauvre écervelée n'a aucune raison de savoir qu'il a même été l'avocat du**

**professeur Faurisson et qu'en plus, la cour d'appel de Paris avait dit la même chose en avril 1983...)**

**Sandrine Boucher**

\*\*\*

**États des lieux.** C'est à Lyon que le négationnisme est sorti du cercle des initiés pour s'étaler sur la place publique et universitaire. C'est à Lyon qu'il se perpétue par de nouveaux noms, de nouveaux porte-étendards.

### **Vingt ans de révisionnisme**

Robert Faurisson ouvre le bal en mars 1979. Cet obscur maître de conférences de littérature du XXe siècle à Lyon 2, spécialiste de Rimbaud et Lautréamont, se fait soudainement un nom en signant un tract négationniste. **(On se demande où elle va chercher des conneries pareilles ! Pour connaître la vérité sur l'affaire Faurisson, voyez le récit circonstancié et documenté de l'AAARGH.)** Ce n'est pas le premier. Cependant, ces déclarations font l'effet d'une bombe médiatique. Elles interviennent dans le droit fil des affirmations de Darquier de Pellepoix, ancien responsable du Commissariat aux questions juives du régime de Vichy, qui confiait à *L'Express*: "A Auschwitz on a gazé que les poux." Le négationnisme "nouvelle vague" (après celui du fondateur de l'école, Paul Rassinier) est lancé. Robert Faurisson poursuivra sans relâche son entreprise, rabâchant le même credo paranoïaque: "Les prétendues chambres hitlériennes et le prétendu génocide des Juifs forment un seul et même mensonge historique qui a permis une gigantesque escroquerie financière dont les principaux bénéficiaires sont l'Etat d'Israël et le sionisme international". Condamné régulièrement par la justice, Robert Faurisson a pris Vichy pour terre d'inspiration où il poursuit son "oeuvre française".

### **Reconnaissance universitaire**

Mais c'est en 1985 que la mise en doute de la Shoah obtient, pour la première fois, une reconnaissance universitaire. Un jury réuni à Nantes sous la présidence de Jean-Paul Allard, germaniste de Lyon 3, décerne en juin une mention "très bien" au négationniste Henri Roques pour sa thèse en littérature comparée (!) où il démolit un témoignage majeur sur le fonctionnement des chambres à gaz **(L'AAARGH a la thèse et le récit de l'affaire Roques in extenso)**. Un autre Lyonnais fait partie de ce jury de trois personnes: feu le professeur Zind, autonomiste alsacien et spécialiste en sciences de l'éducation à Lyon 2. Résultat: "trois heures de propagande nazie": selon *Le Monde*. **(référence???)** La "thèse de Nantes" a été annulée pour vice de forme l'année suivante. **(Ah madame, la belle affaire, qui prouve bien qu'on ne pouvait l'annuler pour vice de fond...)**

La négation du génocide fait son chemin **(Mais madame, quelle honte ! Figurez-vous qu'y'en a même qui disent que la liberté, c'est de pouvoir nier...)**. En 1990 explose l'affaire Notin, du nom d'un enseignant en communication à Lyon 3. Dans un brûlot raciste et antisémite, *Le rôle des médiats* (sic) dans la vassalisation nationale publié dans la revue *Économie et*

*sociétés* Bernard Notin écrit, à propos des chambres à gaz, que les "preuves avancées pour en démontrer l'existence évoluent au gré des circonstances et des époques (...). Au total on en postule l'existence et qu'importe la réalité de cette réalité." L'universitaire fait l'objet de sanctions disciplinaires (**Je comprends mal. N'y a-t-il pas, en France, une loi de 1972 qui punit le racisme et l'antisémitisme, son compère ? Pourquoi Notin n'a-t-il pas été poursuivi sur son fondement ? Que faisait le sympathique "Dr" Marc Aron, de Lyon ?**), croit pouvoir partir au Maroc et finit par y être considéré comme indésirable. (**Pas par les Marocains qui l'avaient invité, alors par qui?**) Aux dernières nouvelles, il n'enseigne plus, mais conserve son traitement et passe son temps à la bibliothèque de Lyon 3 (**Ce qui prouve sa nature irrévocablement vicieuse. Un type qui lit des livres ! Sur toute affaire, cf notre dossier Notin**).

### **Les louanges de Vial**

Aujourd'hui, faute d'avoir pu s'installer dans le milieu universitaire (**Notons que cet échec est très rare chez les révisionnistes: R. Faurisson, par exemple, est professeur d'université, Notin maître de conférences, pour ne citer que ceux qu'évoque notre belle donzelle**), l'ancien étudiant en histoire de Lyon 3, Jean Plantin, édite depuis Saint-Genis-Laval une nouvelle (et pour l'instant la seule) revue révisionniste française.

Dans le giron des enseignants, la nouveauté vient cependant de Pierre Vial, élu mégrétiste au conseil régional et cofondateur du GRECE. Ce médiéviste, connu pour son exaltation des "peuples de la forêt" indo-européens vient de prendre la défense de deux parangons du révisionnisme dans le dernier numéro de *Terre et peuple* la revue de son association. "Vive la liberté" proclame en préambule Pierre Vial, qui tire sa révérence à Roger Garaudy (**encore un professeur d'université**), négationniste tiers-mondiste et à Éric Delcroix, avocat de Faurisson, tous deux "en première ligne dans le combat pour la liberté". *Terre et peuple* publie à cette occasion leurs textes respectifs, "le danger, c'est l'occupation américaine et ses agents sionistes" et "quand les Français parleront de nouveau aux Français". Dans ce document, Éric Delcroix dénonce notamment la loi Fabius-Gayssot, réprimant la négation des crimes de Nuremberg (**Il nous est évidemment difficile de comprendre ce que la demoiselle illettrée entend par "les crimes de Nuremberg", mais nous ne sommes que des universitaires heureux qui connaissent leur langue et s'en font même un gagne-pain**), coupable à ses yeux de préserver "le système soi-disant humaniste (qui) a besoin, pour garantir son règne sans partage, de l'obscurantisme". Bienvenue au club (**C'est vraiment le bouquet : Éric Delcroix est certainement un nouveau venu parmi les révisionnistes ! Ne manquez pas son ouvrage *La Police de la pensée contre le révisionnisme, in extenso* ici même**).

Sandrine Boucher

## Lyon, capitale du gang du poisson L'affaire Plantin, dossier de presse

| Préambule de l'AAARGH | *L'Humanité*, mercredi 21 avril 1999, p. 6-7. | *Le Monde*, 25-26 avril 1999, p. 22 | *La Montagne*, 28 avril 1999, p. 12 | *Le Monde*, 29 avril 1999, p. 12 | AFP Jeudi 29 Avril 1999 | *Le Monde des livres*, 30 avril 1999 | *Le Figaro*, 30 avril 1999, p. 2 | *Le Figaro*, 30 avril, 1999, p. 14 | *Lyon Figaro*, 11 mai 1999, p. 3 | *Le Progrès*, Lettre ouverte du Pr. Ladous, 12 mai 1999, p.13 | Tract de l'UNEF-ID, 12 mai 1999 | Tract de SOS-Racisme, 12 mai 1999 |

\*\*\*

Préambule de l'AAARGH :

### Le gang du poisson

Il y a sept ou huit ans (la date, malheureusement, nous échappe) l'information suivante fut diffusée par *France-Info* :

« La reine-mère d'Angleterre a dû être amenée d'urgence à l'hôpital parce qu'une arête de poisson venait de se coincer en travers de sa gorge. On se souvient qu'il y a un an, déjà, la reine-mère avait failli être victime d'une intoxication alimentaire due à l'ingestion de poisson. »

L'anecdote est authentique, je le jure. J'attendis pendant des semaines un nouvel attentat du gang du poisson contre l'aimable reine-mère mais, comme Jacques l'éventreur, la conspiration de malfaiteurs disparut corps et biens.

Aujourd'hui, les quelques dizaines de lecteurs que compte encore *L'Humanité*, organe du Parti communiste français depuis sa fondation par Jaurès en 1904, et donc spécialiste dans les affaires de police de la pensée et de procès d'opinion, titre « Lyon, capitale du révisionnisme ». Oui, répondent les journalistes, Lyon est la capitale du révisionnisme, et Londres, celle du gang du poisson. Non, répondent les gens de bon sens : la reine-mère d'Angleterre aime le poisson et en mange sans précaution. Quant à Lyon, elle est gouvernée en sous-main par le dénommé Marc Aron, médecin de son état, chef des organisations juives de la ville et attentif à y entretenir un état d'alerte (baptisé «vigilance ») et de terreur contre la pensée libre, garantie par l'article 11 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, intégrée dans le préambule de la Constitution de 1958, en vigueur de nos jours encore en France.

## Dossier de presse

*L'Humanité*, mercredi 21 avril 1999, p. 6-7.

### Rubrique « Plus loin que les faits. »

*Révélation: une nouvelle affaire révisionniste va éclater demain à Lyon, à l'occasion du procès intenté à l'éditeur Jean Plantin.*

#### FILIERE NOIRE POUR REVUE BRUNE,

par Serge Garde

La publication d'*Akribeia*, revue révisionniste, n'aurait jamais été possible sans des complaisances coupables, notamment dans certains milieux lyonnais, universitaires et judiciaires. (Le néo-KGB va donc dénoncer les coupables et les complaisants qu'il faudra bien envoyer dans une Sibérie... cybérienne.) Une fois de plus une affaire révisionniste va éclabousser les universités de Lyon-II et III. Depuis vingt ans, la métropole rhônalpine s'affirme comme la capitale du révisionnisme et du négationnisme, ces tentatives nauséabondes de réhabilitation du nazisme, notamment en niant ses crimes. Une telle propagande tombe sous le coup de la loi. Répétitif, ce révisionnisme à la lyonnaise (voir encadré) ne peut s'expliquer par la seule présence d'un nid de professeurs d'extrême droite à Lyon-III. Il suffit de remonter la filière *Akribeia* pour s'en rendre compte.

Paris, 5, rue Malebranche. La Librairie roumaine présente un ouvrage « menacé par la censure » : *Akribeia*. Le mot signifie exactitude, en grec. Les trois premiers numéros sont disponibles à l'intérieur, parmi des livres, interdits pour certains, qui tous célèbrent le nazisme, la haine raciale et les thèmes habituels de l'extrême droite. *Akribeia* bénéficie ainsi d'un parrainage de proximité [Admirons ce nouveau type de délit: le parrainage par proximité. Notons, au passage, que c'est exactement de la même façon que Fresco fabrique un antisémite, Rassiner ; cf. le dossier « Haïr Paul Rassiner » de l'AAARGH) d'Édouard Drumont à Adolf Hitler, en passant par Le Pen. Le libraire justifie la vente de *Mein Kampf*: « On voit mal pourquoi ce livre serait interdit quand... la té-Lévy-Sion (sic) nous abreuve d'appels au meurtre. » Le libraire incite à l'achat : « Dépêchez-vous, *Akribeia* va être interdite. C'est une honte ! La France, c'est le goulag ! Il me glisse le catalogue de son officine en chuchotant : « Les ouvrages les plus intéressants ne sont pas forcément dessus. »

*Akribeia* ? La quintessence de l'abjection. Le premier texte, dans le numéro un, porte la signature de... Marc Bloch, l'historien assassiné par les nazis en 1944 ! Un martyr détourné au service de ses bourreaux ! On retrouve dans *Akribeia* (articles, notes de lecture), le gratin du révisionnisme : Enrique Aynat (Espagne), Carlo Mattogno (Italie), Thies Christophersen (Allemagne), Théodore J. O'Keefe, Mark Weber et Whitlock Porter (États-Unis), etc. Avec une forte représentation française : Robert Faurisson, Roger Garaudy, Vincent Reynouard, Jean-Claude Valla, Jean-Marie Boisdefeu, etc.

*Akribeia* ? La quatrième couverture imprimée du révisionnisme, après les interdictions successives des *Annales d'histoire révisionniste*, de la *Revue*



*d'Histoire révisionniste* et de la *Revue d'Histoire non conformiste*. En vente libre (240 pages en moyenne, 120 francs) dans toutes les « bonnes » librairies néofascistes, de Paris à Toulon.

Imprimée sans honte par Bosc-France à Oullins, *Akribeia* est légalement déclarée (ISSN:1285-0942) par la société CHC (RCS Lyon 419 634 506). Tout semble reposer sur un seul administrateur et directeur: Jean Plantin. Il habite à Saint-Genis-Laval, près de Lyon, un haut lieu de la Résistance. Sur les hauteurs de cette commune, au Fort-Côte-Lorette, le 20 juillet 1944, les nazis massacrèrent cent vingt résistants extraits de la prison Montluc... (et donc par une sorte de contagion du sacré, on ne peut publier dans cet endroit que des hagiographies de la résistance. Qui donc disait que les cocos étaient des curés ?)

La publication *d'Akribeia* n'a cependant pas échappé au ministère de l'Intérieur. **(Heureusement, on s'inquiétait)** En décembre 1998, il demande au parquet de Lyon l'ouverture d'une enquête. La police judiciaire réagit promptement. Perquisition. Garde à vue du sieur Plantin le 13 janvier 1999. Dans leur enquête, les policiers notent que « la rédaction de l'ouvrage, sa terminologie, les références utilisées et la technique d'examen "scientifique" constituent la méthode "d'apparence objective" **(remarquons cette superbe créativité de l'esprit clouté: la méthode d'apparence objective)** et la signature habituelle des auteurs négationnistes ou révisionnistes... » Des auteurs révisionnistes sont mêlés à d'autres auteurs, chercheurs, historiens (Marc Bloch, Serge Klarsfeld {louons maintenant les grands hommes : rappelons que Serge Klarsfeld, malgré les innombrables activités que lui impose son dévouement acharné à la cause de la justice talmudique et néanmoins universelle, a pris le temps de soutenir un doctorat d'histoire à... l'université de Lyon (II ou III, nous avons oublié) à l'époque où Michel Noir était encore le maire de la ville et non un escroc en tôle, Marc Aron le maître incontesté du primat des Gaules et Bernard Notin l'homme à abattre)) pour donner l'impression d'un travail historique. Les écrits, ouvrages, citations ou conclusions sont extraits de leur contexte ou de leur globalité et '« retournés » pour être utilisés aux fins recherchées par les révisionnistes. Il s'agit d'une méthode de falsification. » **(N'oublions pas que cet article est publié dans L'Humanité, et qui mieux qu'elle, dit une publicité célèbre, sait ce qu'est la falsification ?)**

Ces faits tombent sous le coup de la loi de 1990, dite Gayssot, (Jean-Claude Gayssot, communiste spécialiste des transports) tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe. L'enquête étant bouclée, la justice n'avait plus qu'à faire son travail. Stupeur ! Le parquet laisse traîner la procédure trois bons mois. Juste assez pour atteindre la prescription qui rend la loi Gayssot inapplicable ! Bénéficiant de cet étrange « raté » juridique, Jean Plantin ne sera poursuivi que pour une simple infraction à la loi de 1949 protégeant la jeunesse. Le procès se déroulera demain [22 avril 1999] à 14 heures au palais de justice de Lyon. A l'appel d'un « comité de soutien », via Internet (1), des néofascistes du monde entier envoient des messages au palais de justice. Jean Plantin refuse de commenter. Il nous a confirmé la publication prochaine du numéro 4 *d'Akribeia*: « il est sous presse ». En fait, il a été livré le 16 avril, aux dires de l'imprimerie Bosc.

Cette affaire n'est que le énième [sic] épisode du combat souterrain que les révisionnistes livrent à la démocratie, tout en cherchant à l'utiliser à leur profit.

Cette sale besogne serait impossible sans l'existence, autour d'un noyau dur de néofascistes, de connivences, de complaisances, voire de complicités. La dérive politicienne d'un Charles Millon qui tenta de gérer la région Rhône-Alpes avec le Front national, n'est pas le fruit pourri d'un hasard vénéneux. Charles Millon, tout comme Jean Plantin, n'auraient aucune existence politique sans le soutien de réseaux où se côtoient politiciens, patrons, membres du haut clergé et universitaires bien pensants. Il existe à Lyon, une caste au sein de la bourgeoisie, où l'on s'affirme démocrate, sans jamais renoncer aux vieilles amitiés qui font patauger dans l'intégrisme ou les eaux troubles de Vichy. Comme nous le dit le professeur Yves Lequin sans lequel Plantin n'aurait pas eu son DEA (voir ci-contre) : « N'oubliez pas que Lyon, c'était la capitale de la Résistance, mais aussi celle de la Collaboration. » Oublier ? Mais qui donc souffre d'amnésie ?

SERGE GARDE

(1) Révisionnistes et néonazis se partagent les sites « aaargh » (association des anciens amateurs de récits de guerre et d'holocauste) et "whotaaan" créés par un chercheur du CNRS, Serge Thion.

**(Alors là, les gars les filles, je me marrakech : Serge Thion, c'est un copain comme on en a beaucoup, d'une part, et d'autre part et surtout qui a trouvé une phrase nazie sur la totalité du site de l'AAARGH ? Je n'ai pas l'impression que d'autres que moi aient le mot de passe qui permet d'y accéder. Je peux me tromper, parmi les p'tits mecs de L'Huma, il y a peut-être des « hackers » (nom donné, si ma mémoire est bone, aux petits génies de l'informatique qui s'introduisent dans les serveurs à l'insu de leurs gestionnaires (petits génies, vous comprenez pourquoi je doute fort que des types de L'Huma en fassent partie).**

#### PERTE DE MÉMOIRE

*Comment l'étudiant Plantin a-t-il pu devenir un « historien » diplômé ? (Nous ne voudrions pas être méchants, mais un historien diplômé, ce n'est pas le titulaire d'un simple DEA, on en verrait de belles !) Reconstitution d'un cursus universitaire pas très orthodoxe. Surprises...*

Mais où est passé le DEA (diplôme d'études approfondies) de Jean Plantin ? L'éditeur d'*Akribeia* l'a obtenu en 1991. Mais il a disparu... Pour préparer ce diplôme, ultime étape avant la thèse d'Etat, Plantin s'était inscrit à Lyon-II, au Centre Pierre-Léon, affilié au CNRS. Il avait choisi un sujet clé pour le révisionnisme: "Les épidémies dans les camps de concentration". Le thème véhicule l'idée que les nazis n'ont massacré personne, que le typhus est responsable des morts... Pour éviter tout procès d'intention, il suffit de lire le DEA, logiquement déposé à la bibliothèque universitaire. Panique générale au Centre Pierre-Léon: le DEA n'est plus là. Invraisemblable. **(On voit bien que ce pauvre Garde Rouge n'a pas usé de fonds de culotte sur les bancs de la Fac: il saurait que c'est là chose courante...)** Le directeur du Centre Pierre-Léon, le professeur Serge Chassagne, minimise les faits : « C'était un DEA très médiocre. J'ai vérifié,

Plantin n'a eu qu'une mention passable, exprès pour l'empêcher de présenter une thèse. » (Note de l'historien de l'AAARGH : depuis la « démocratisation » des études supérieures, il est devenu difficile, voire presque impossible, aux professeurs d'université de réserver l'accès à la maîtrise et même au DEA aux étudiants incompetents. Ce qui fait la différence est en effet la mention obtenue au DEA car l'inscription en doctorat, elle, n'est pas automatique ; elle doit être acceptée par la faculté et la mention permet de justifier les refus. Nous ne connaissons pas Jean Plantin ni la valeur de son travail, mais il est certain que ce que dit le Pr Chassagne est absolument vrai. Cette pratique témoigne de l'absence totale de liberté des professeurs dans la délivrance des diplômes. Heureusement, il y a les concours mais l'agrégation a, en fait, cessé d'exister en 1991, depuis une réforme (de Jospin) qui soumet les agrégatifs au jugement de l'un parmi plusieurs jurys et non plus d'un seul jury, d'une part ; de l'autre, et surtout, la nouvelle agrégation soumet les lauréats du concours à l'obligation d'effectuer un « stage pratique » d'un an sanctionné par les fonctionnaires du ministère de l'éducation nationale, qui peuvent parfaitement écarter un agrégé dont les idées ou les méthodes ne leur plaisent pas. Jusque-là, l'agrégation devait une partie de son prestige au fait que tout nouvel agrégé devenait fonctionnaire dès son succès au concours; c'était le seul concours administratif de cette nature, purement universitaire. L'auteur de ces lignes ne serait certainement agrégé s'il lui avait fallu passer devant un jury d'inspecteurs et autres psychopédagogues.) Serge Chassagne rejette toute la responsabilité sur son prédécesseur à la direction du Centre : « Yves Lequin aurait dû se méfier, il s'agissait d'un étudiant envoyé par Lyon-III. » (A fusiller d'office, donc...) Le professeur Lequin veut jouer la transparence : « Quand cet étudiant m'a présenté son sujet, je ne suis pas naïf, je lui ai dit que je n'accepterai aucune dérive révisionniste. Au final (curieux, un professeur d'université qui parle comme un joueur de ballon...), son mémoire n'avait rien de révisionniste, mais il était d'une rare médiocrité... Aucun travail historique. »

-- Pourquoi lui avoir décerné son DEA ?

-- Il est rare qu'on colle un étudiant. (Géné) (voir *supra*) Je lui ai mis une mention au ras (il fait le geste)... pour l'empêcher de soutenir une thèse. C'est parce que le mémoire était mauvais que je ne l'ai pas conservé. »

Les professeurs Chassagne et Lequin savent pourtant qu'en 1991, à Lyon, les DEA n'étaient assortis d'aucune mention.

Jean Plantin, joint par téléphone, se trouble dès qu'on évoque son DEA :

« Ce n'était pas vraiment un DEA. Seulement une recherche de sources... »

Le professeur Gilbert Garrier qui faisait partie du jury, fuit toute responsabilité :

« La disparition du DEA ? Je ne suis pas concerné, n'étant pas bibliothécaire. Quant au mémoire, je n'ai pas de commentaire à faire. Je ne l'ai pas lu. J'étais absent de Lyon.

-- Mais vous avez signé le diplôme !

-- Uniquement pour des raisons administratives. Il fallait trois signatures. J'ai fait confiance à Yves Lequin. J'étais d'accord pour accorder le DEA tout en empêchant Plantin de poursuivre...

-- Qu'est-ce qui pourrait empêcher un étudiant, DEA en poche, d'aller soutenir une thèse dans une autre fac, à Nantes par exemple?

-- Oui, bien sûr, il y a l'exemple de Nantes... » **(Cet exemple est effrayant en effet... Pensez donc, quelqu'un qui ferait une THÈSE... )**

En 1985, Henri Roques avait discrètement soutenu une thèse révisionniste à Nantes, devant un jury très lyonnais (voir encadré).

Dans son très résistant cursus, l'étudiant Plantin avait, avant son DEA, présenté en 1990 une maîtrise à Lyon-III. Un mois après la profanation du cimetière juif de Carpentras. **(Cette coïncidence est effectivement très révélatrice... c'est encore une fois, le syndrome gang du poisson...)** Sujet: Paul Rassinier, le seul déporté qui n'ait jamais vu ou entendu parler des chambres à gaz ! **(c'est verrry faux : le doyen Michel de Bouïard, grand résistant et ancien déporté, a reconnu, avec un grand courage, que, comme Rassinier, et contrairement à ce qu'écrivait l'ignorant journaliste, qui n'a rien lu, il avait entendu parler des chambres à gaz mais n'en avait jamais vu et qu'il aurait donné la mention très bien à la fameuse « thèse de Nantes ». L'AAARGH a un dossier complet sur la question, avec le texte de la thèse elle-même et tout ce qui l'a suivie.)** En soi le sujet n'est pas scandaleux. Mais la pseudo-maîtrise de Plantin n'a rien d'un travail historique. C'est un panégyrique de Rassinier avec... deux conclusions ! La seconde tentant de masquer le négationnisme de la première. Sur le manuscrit déposé à la bibliothèque de Lyon-III, on peut lire « version révisée » ! Mention "Très bien". A Lyon-III (fac qui porte le nom de Jean Moulin ! **(Jean Moulin aurait-il par hasard joué un rôle dans l'enquête qui a prouvé l'existence des chambres à gaz ? Nous ne le savions pas. Merci L'Humanité !)**), on pourrait s'attendre à ce qu'un tel travail soit dirigé par l'un des enseignants notoirement d'extrême droite. Pas du tout. Il s'agit du professeur Ladous, cosignataire dans *Le Monde*, le 29 avril 1993, d'un texte antirévisionniste ! **(Ce qui prouve qu'il est tolérant.)**

Régis Ladous confirme avoir donné la mention très bien à Plantin, mais explique qu'il s'agissait d'une forme d'humour : « Cette maîtrise était tellement grotesque que je me suis dit que, après cela, personne ne pourrait plus prendre Rassinier au sérieux. » **(Là, malgré ses signatures bouclier, on sent qu'il a chaud aux miches le Ladous. Il se dégonfle plus vite qu'il respire... L'autre Garde barrière en profite pour l'enfoncer:)**

En 1990, le professeur Ladous a validé une maîtrise (M 467) de Stephan Martens sur Franz Schönhuber, ancien Waffen SS, ami de Le Pen, chef du parti radical (extrême droite) en Allemagne. Et, en 1989, celui de Pascal Garnier (58 C) sur « le thème de la race » dans un journal de collaboration, *L'Émancipation nationale*. Une recherche-alibi pour exhumer des documents antisémites, comme ces photos légendées « juif de ghetto » ou « tête de juif classique ». Conclusion ampoulée de la maîtrise : « Nous pouvons avoir l'impression que la doctrine défendue par le journal est moins simpliste et sectaire », que "certains écrits excessifs" le laissaient supposer. Garnier explique même que l'antisémitisme "en prétendant défendre l'identité nationale, peut apprendre a contrario à mieux respecter celle des autres » ! Le professeur Ladous assume : « C'était une période pédagogique. Je voulais faire réfléchir les étudiants révisionnistes. Je me suis vite rendu compte qu'ils étaient indécrottables comme dans une secte. J'ai dirigé le jury qui a refusé le DEA de Garnier. Un vrai délire. Il m'a fait un procès et je l'ai gagné. »

La naïveté serait-elle une vertu universitaire?

S. G.

**(Nous apprenons avec intérêt qu'il y avait donc une sorte de masse d'étudiants révisionnistes. Quel frisson ! Malheureusement, statistiquement, il y a des chances pour que les étudiants révisionnistes soient proportionnellement aussi c... que les autres.)**

\*\*\*

### *LYON, CAPITALE DU RÉVISIONNISME*

1973. Création de l'université Lyon-III, qui regroupe les professeurs de droit, de lettres et de sciences humaines les plus conservateurs.

28 décembre 1978. Robert Faurisson, maître de conférence à Lyon II, publie dans *le Monde* une tribune dans laquelle il défend l'ancien commissaire aux questions juives de Pétain, Darquier de Pelpoix (sic), qui avait déclaré qu'à Auschwitz on n'avait gazé que les poux.

1981. Création d'un discret Institut d'études indo-européennes à Lyon-III, dont le but est de démontrer l'existence de races supérieures (il nous paraît surprenant qu'un projet imbécile ait réellement existé ; il devait s'agir de quelque chose de complètement différent !). L'IEIE ne sera fermé qu'en 1998. (si le projet était réellement de prouver l'existence de races supérieures, on s'étonne qu'il n'ait pas été fermé plus tôt, surtout dans la ville de Marc Aron !) Remarque, il s'agissait peut-être de prouver que les juifs étaient une race et qu'elle était supérieure aux autres? Cela changerait tout et la fermeture de l'Institut indiquerait simplement qu'il a atteint son but. On se rappelle que l'ASSAG, dont le but était de chercher des éléments de preuve de l'existence des chambres à gaz, est, elle, toujours en fonction. L'AAARGH, bien sûr, a un dossier ASSAG)

15 juin 1985. Henri Roques soutient, devant un jury comprenant deux professeurs lyonnais, une thèse révisionniste à... Nantes. La thèse sera annulée par le ministre Alain Devaquet, la signature d'un membre absent du jury ayant été imitée sur le procès-verbal (Dossier complet de l'AAARGH, avec le texte de la thèse et son éloge par Michel de Boüiard.

Août 1989. Bernard Notin, enseignant à Lyon-III, publie dans la revue *Économie et Société* (CNRS) un texte niant les chambres à gaz.

23 février 1993. Bernard Lugan, professeur d'histoire à Lyon-III, fait cours en casque colonial, fouet à la main. Il y fait chanter la Coloniale (On sait qu'il est très difficile de révoquer un professeur d'université, même s'il est malade mental. Robert Faurisson n'a jamais été révoqué, on l'a simplement affecté au acceptée après l'avoir empêché de délivrer son enseignement. Voir le dossier Faurisson de l'AAARGH.

1993. Recrutement au Centre Pierre-Léon-Lyon-II d'un ingénieur au CNRS, ancien militant du groupe négationniste *La Guerre sociale* (épisode de l'affaire Videlier. L'AAARGH a un dossier).

\*\*\*

*Le Monde*, 25-26 avril 1999, p. 22

RÉVISIONNISME : le directeur du DEA d'histoire moderne et contemporaine de l'université Lyon-II, Yves Lequin, qui avait dirigé en 1991 le diplôme d'études approfondies (DEA) d'un étudiant révisionniste, Jean Plantin, poursuivi en justice, vient de démissionner de ses fonctions. jeudi 22 avril, une peine d'un an de prison avec sursis et 20.000 francs (3.049 euros) d'amende a été requise devant le tribunal correctionnel de Lyon à l'encontre de M. Plantin, éditeur d'une revue révisionniste, pour avoir mentionné dans des notes de lecture des ouvrages interdits par le ministère de l'intérieur en raison de leur dangerosité pour la jeunesse (loi de juillet 1949).

\*\*\*

*La Montagne*, 28 avril 1999, p. 12

#### LYON-III : DÉMISSION DU DIRECTEUR DE MAÎTRISE D'UN ÉTUDIANT RÉVISIONNISTE

M. le professeur d'université, Régis Ladous, qui avait dirigé, en 1990, à Lyon-III, le mémoire de maîtrise d'un étudiant révisionniste, poursuivi en justice, a démissionné, hier, de la direction du DEA d'histoire religieuse, qu'il devait prendre en charge à la rentrée prochaine.

L'université Jean-Moulin Lyon-III a, en outre, ouvert une enquête administrative sur les conditions de la soutenance de ce mémoire de maîtrise consacré à Paul Rassinier, fondateur du révisionnisme, et obtenu, avec la mention « très bien ».

\*\*\*

*Le Monde*, 29 avril 1999, p. 12

#### Une deuxième démission à l'université de Lyon

RÉGIS Ladous, le professeur d'université qui avait dirigé en 1990, à l'université Lyon-II, le mémoire de maîtrise d'un étudiant révisionniste poursuivi en justice, a donné sa démission, mardi 27 avril, de la direction du DEA d'histoire religieuse, qu'il devait prendre en charge à la rentrée 1999, a annoncé l'université. L'université Jean-Moulin - Lyon-III tient à rappeler, dans un communiqué, qu'« elle condamne sans réserve le négationnisme ».

Elle a ouvert, le 26 avril, une enquête administrative sur les conditions de la soutenance de ce mémoire de maîtrise consacré à Paul Rassinier, fondateur du révisionnisme, obtenu avec la mention « très bien ».

L'étudiant, Jean Plantin, avait également soutenu un diplôme d'études approfondies (DEA) en 1991, à Lyon-II, consacré aux épidémies de typhus dans les camps de concentration. Le directeur du DEA d'histoire moderne et contemporaine de l'université Lyon-II, Yves Lequin, avait donné sa démission le 23 avril (Le Monde daté 25-26 avril).

\*\*\*

AFP - jeudi 29 Avril 1999

Proposition d'une « commission d'historiens » sur le négationnisme - 9h48 heure de Paris.

LYON (AFP) - Yves Lequin, l'universitaire qui a démissionné de sa fonction de directeur du DEA d'histoire moderne et contemporaine à Lyon II, s'est déclaré en faveur d'une « commission d'historiens » sur les affaires négationnistes qui ont éclaté à Lyon depuis le début des années 80 (dites affaire du gang du poisson).

M. Lequin avait dirigé, en 1991, le DEA de Jean Plantin, révisionniste poursuivi en justice, travail universitaire consacré aux épidémies de typhus dans les camps de concentration. Il a démissionné, estimant avoir été « piégé » et avoir « manqué de vigilance ».

« Ces affaires mettent en cause la capacité de vigilance de l'université », estime-t-il dans un entretien à la lettre politique *Prospective Rhône-Alpes*, publiée jeudi.

« Leur succession justifie la création d'une commission d'historiens dont les travaux permettraient d'éclairer les conditions et les modalités de cette récurrence sur le terrain lyonnais », ajoute-t-il, indiquant qu'il est prêt à contribuer à son émergence pour « sortir de ce piège ».

Le tribunal correctionnel de Lyon a requis, il y a une semaine, une peine d'un an de prison avec sursis et 20.000 F (3.049 EUR) à l'encontre de Jean Plantin pour avoir mentionné dans les notes de lecture des trois premiers numéros de sa revue, *Akribeia*, des ouvrages interdits par le ministère de l'intérieur. Au début des années 1980, Robert Faurisson, maître de conférences à Lyon II, spécialiste en littérature française du XXe siècle, s'était fait connaître en contestant l'existence de chambres à gaz dans les camps de concentration de l'Allemagne nazie. En 1990, un maître de conférence à l'université Lyon III, Bernard Notin, publiait dans la revue *Économie et sociétés* un article reprenant des thèses révisionnistes et contenant des propos racistes. Il avait été sanctionné en 1994 par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) sous la forme d'une interdiction d'avancement pendant deux ans.

\*\*\*

*Le Monde des livres*, 30 avril 1999.

## NÉGATIONNISME

LE 6 mai. A Lyon, la Villa Gillet organise une rencontre entre Nadine Fresco et Jean Lacouture autour du thème : « Aux origines du négationnisme » (à 19h30) IUFM, 4, rue Chazière 69004-Lyon; 04-78-27-02-48)

\*\*\*

*Le Figaro*, 30 avril 1999, p. 2

### Révisionnisme

[lettre d'un lecteur]

Deux universitaires lyonnais ont été contraints à démissionner pour avoir dirigé et accepté de juger le mémoire de maîtrise d'un étudiant révisionniste... qui avait obtenu la mention « très bien ». Je ne suis nullement révisionniste, mais je trouve lamentable le comportement sectaire d'une administration universitaire qui ne tolère pas la liberté de pensée. L'université doit être le siège par excellence de cette liberté, qu'on n'a pas le droit de réprimer, quelles que soient les thèses qu'elle soutient, car cette répression ne peut que conduire à la pensée unique, caractéristique des dictatures.

Jacques EUZEBY,  
École vétérinaire  
69000 Lyon

\*\*\*

*Le Figaro*, 30 avril, 1999, p. 14

### RÉVISIONNISME : Pour une commission d'historiens

Yves Lequin, universitaire qui a démissionné de sa fonction de directeur du DEA d'Histoire moderne et contemporaine à Lyon-II, s'est déclaré en faveur d'une « commission d'historiens » sur les affaires négationnistes qui ont éclaté à Lyon, depuis le début des années 80. Yves Lequin avait dirigé, en 1991, le DEA de Jean Plantin, révisionniste poursuivi en justice : un travail consacré aux épidémies de typhus dans les camps de concentration. Estimant avoir été « piégé » par « manque de vigilance », il a démissionné mais juge que la succession de ce genre d'affaires « justifie la création d'une commission dont les travaux permettraient d'éclairer les conditions et les modalités de cette récurrence sur le terrain lyonnais ».

\*\*\*

*Lyon Figaro*, 11 mai 1999, p. 3

### Toujours l'ombre d'un doute

La démission successive de deux universitaires de Lyon II et Lyon-III, à la suite de l'affaire Plantin, est loin d'avoir apaisé les esprits. Les étudiants s'interrogent en public sur le fonctionnement même de l'université, ses réflexes mandarinaux, et réclament plus de clarté. Première initiative avec SOS Racisme et l'Unef-ID demain, et seconde le 25 mai pour les étudiants du centre Pierre-Léon.

La démission des deux universitaires de l'université Lyon-II et Lyon-III à la suite de l'affaire Plantin, mise en délibéré récemment à Lyon, et dont on attend le jugement fin mai, ne satisfait pas les étudiants [Note de l'AAARGH : les deux professeurs n'ont nullement démissionné. Ils ont démissionné de



fonctions administratives qu'ils exerçaient à la faculté d'histoire. Depuis 1968 et le brillant sujet Cohn-Bendit, on sait que les étudiants font la loi dans les universités, mais quand même...]. Deux initiatives et invitations à débat mettent d'ailleurs en cause le fonctionnement même de l'université. Rappelons que Jean Plantin, éditeur d'une revue négationniste poursuivi actuellement devant les tribunaux, est titulaire d'une maîtrise d'histoire soutenue à Lyon III et d'un DEA de l'université Lyon-II. L'Unef-ID et l'Union des étudiants juifs de France invitent d'abord à une réunion publique, demain à 12 h 30, à l'université Lyon-II, avec la présence du président de SOS Racisme, Malek Boutih, le président de l'UEJF, et Michaël Dahan, vice-président de l'Unef-ID. « Malgré les questions soulevées par le parcours universitaire de Plantin, les réflexes corporatistes et mandarinaux prévalent aujourd'hui encore sur la recherche de la vérité. Cette attitude risque d'empêcher que l'on mette enfin un terme au blanchiment récurrent des idées d'extrême-droite par l'université lyonnaise. »

*«Le sens de nos études en jeu»*

Les étudiants du centre Pierre-Léon ont décidé également, dans un esprit un peu différent, de convoquer une réunion, avec l'ensemble des acteurs du centre le 25 mai, car « bien au-delà d'attaques ou remises en causes personnelles, c'est bien du sens même et de la valeur de nos études dont il s'agit. En tant qu'étudiants du centre Pierre-Léon, il est de notre devoir de demander plus d'explications, plus de clarté. »

Les étudiants estiment certes qu'« il n'y a pas de sujet tabou » et, il n'est donc pas dans leur propos de chercher à censurer des thèmes de recherches. « Le problème est celui du caractère non scientifique du négationnisme. C'est parce qu'il colporte des thèses non fondées scientifiquement et dangereuses pour l'avenir de la démocratie que la loi en fait un délit », soulignent-ils. Aussi veulent-ils savoir « si oui ou non des travaux négationnistes ont reçu la caution scientifique de l'université française ». En précisant qu'ils n'ont pu consulter le DEA qu'Yves Lequin, professeur à Lyon II et directeur démissionnaire de la direction des DEA, a déclaré avoir jeté.

Les étudiants du centre Pierre-Léon estiment que le doute plane encore sur cette affaire. Car les explications du professeur Yves Lequin se contredisent. Une fois il affirme que le DEA ne peut être accusé de négationnisme, une autre fois qu'il s'est « fait piéger ». Leur souci est de lever le doute qui plane sur un lieu dans lequel ils sont en train de se former, l'université Lyon II. « l'enjeu est trop important pour qu'on puisse se permettre de laisser place au soupçon: l'Université cautionnerait effectivement le négationnisme. »

Il y a donc une soif d'explications, peut-être parce que ces problèmes scientifiques et déontologiques sont fondamentaux pour les étudiants entreprenant des recherches en histoire contemporaine: « Comment tolérer que les professeurs d'université, professeurs d'histoire contemporaine de surcroît, qui sont de ce fait les personnes institutionnellement les mieux placées dans notre société pour repérer les acteurs et manifestations du négationnisme, qui sont aussi les garants et les défenseurs de la mémoire collective [L'idée, avancée par ces étudiants, que les historiens seraient les garants de la mémoire collective montre bien qu'il est grand temps d'instituer un concours d'entrée,

réservant l'accès à l'Université aux sujets intelligents. Pour faire cours, on se souvient de cette formule de Michel Foucault : « Histoire n'est pas mémoire ».], comment tolérer, donc, que ces personnes-là puissent de faire piéger ? s'interrogent-ils ». Et là, on touche le fond de la question soulevé par cette affaire.

AGNÈS BENOIST

Réunion publique sur l'affaire Plantin, demain à 12 h 30, salle des actes, bâtiment Clio: 4 bis, rue de l'Université, Lyon 7.

\*\*\*

*Le Progrès*, 12 mai 1999, p.13.

RÉGION

Affaire Plantin  
Lettre ouverte de Régis Ladous

*Mis en cause à l'occasion du procès de l'éditeur, le Pr Ladous regrette que « l'on confonde systématiquement la direction de recherche sur des idées scandaleuses et l'adhésion à ces idées »*

Le procès de Jean Plantin a indirectement mis en cause deux professeurs d'université, Régis Ladous et Yves Lequin, qui ont immédiatement démissionné de la direction de leurs DEA respectifs. Plantin, éditeur lyonnais poursuivi pour publication dangereuse pour la jeunesse, a soutenu en 1990 Un mémoire de maîtrise à Lyon III. Consacré à Paul Rassinier, fondateur du négationnisme, ce mémoire dirigé par le Pr Ladous, a obtenu une mention Très Bien.. En 1991, Lyon-II lui a délivré un DEA, pour ses travaux sur les épidémies de typhus dans les camps de concentration. Le Pr Lequin dirigeait ce mémoire.

Dans une lettre ouverte à ses collègues historiens, Régis Ladous donne sa version de l'affaire, rappelant son « engagement ancien et permanent contre le révisionnisme ». Concernant le mémoire de maîtrise de Jean Plantin, consacré à « Paul Rassinier, socialiste, pacifiste et révisionniste », le Pr Ladous précise qu'« il n'a pas disparu », en référence au mémoire de DEA soutenu à Lyon-III. « Le mémoire n'est pas [É] un panégyrique de Rassinier mais un travail référence, comme doit l'être une maîtrise, certes peu mis en perspective mais d'une prudence affichée, où les citations scandaleuses sont celles de Rassinier », affirme le Pr Ladous. « Ce sont donc bien les thèses de Rassinier que je considère comme grotesques et non pas le travail incriminé qui est, objectivement, une démonstration du caractère délirant des assertions de Rassinier et qui ne peut donner prise, seul, à une accusation de révisionnisme. »

« Néanmoins, ajoute Régis Ladous, l'historien que je suis, regrette qu'il devienne impossible de mener des recherches scientifiques sur l'histoire du racisme, du négationnisme et de l'extrême droite, lorsque l'on confond systématiquement la direction de recherche sur des idées scandaleuses et l'adhésion à ces idées. Je crois que ces études sont la meilleure façon de

montrer la perversité de ces raisonnements et de mettre en garde contre leurs effets nuisibles. Je crois aussi qu'associée à la démonstration scientifique, la dérision est, face à des thèses grotesques, une arme plus efficace que les indignations vertueuses et la mise en interdit de sujets qui deviennent ainsi la propriété exclusive et sans contrôle des partisans de ces doctrines néfastes. »

Nathalie Avril

\*\*\*

Tract de l'UNEF-ID, 12 mai 1999

### L'UNIVERSITÉ LYONNAISE DISCRÉDITÉE PAR LES FALSIFICATEURS DE L'HISTOIRE

Le 22 avril dernier s'est ouvert au Tribunal Correctionnel de Lyon le procès de Jean Plantin, éditeur lyonnais poursuivi pour publication d'ouvrages négationnistes interdits dans sa revue « Akribeia ». Le jugement sera rendu le 27 mai.

Le 30 juin 1990, Jean Plantin soutient, à Lyon 3, son mémoire de maîtrise intitulé « Paul Rassinier, socialiste, pacifiste et révisionniste » : il obtient la mention Très Bien.

En 1991 Lyon 2 lui délivre un DEA d'Histoire Contemporaine pour son travail sur « les épidémies de typhus exanthématique dans les camps de concentration ».

Nous n'acceptons pas que la négligence des mandarins discrédite ainsi les diplômes universitaires.

Nous n'acceptons pas que l'Université, par passivité ou complicité, permette aux négationnistes de faire passer leurs falsifications de l'Histoire pour des thèses scientifiques.

ID avec le soutien de la Coordination Lyonnaise de Vigilance Face à l'Extrême Droite invite les étudiants lyonnais à se mobiliser et à participer à une réunion publique le Mercredi 12 Mai 1999 à 12h30 Salle des actes Lyon 3 quais, Bâtiment Clio, 4 bis rue de l'Université avec Michaël DAHAN (Vice Président de l'UNEF-ID) Malek BOUTIH (Président de SOS Racisme) Arnaud BURTIN (Président de l'UEJF)

Signé de quarante et une associations : Coordination Lyonnaise de Vigilance Face à l'extrême Droite, UNIEF-ID Hippocampe, UEJF, Cercle Marc Bloch, SOS-Racisme, Ras l'front, Le Manifeste, CCO, DDH, Cimade, Licra, CHSI, MRAP, Agir, Planning familial, Vie Nouvelle, MAN, Fonda, Francas, FOL, FCPE, GLEM (Frenet), Comité Laïcité république, PAS, CFDT, CGT, FEN, SNUIPP, SUD-éduc, PFT, Cre, FSU, PS, PCF, PRG, LCR, Les verts, Les Alternatifs, CAP, Chiche.

\*\*\*

Tract de SOS-Racisme, 12 mai 1999

### LYON CAPITALE DU NÉGATIONNISME ?

Jean Plantin, éditeur d'une revue négationniste, ancien étudiant de Lyon-II et Lyon-III, au président du Tribunal de Lyon, le 22 avril 1999.

Q: Quelle est votre point de vue sur l'existence des chambres à gaz et le génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre Mondiale ?

R: Je ne veux pas répondre à cette question. La loi ne me le permet pas.

Régis Ladous, professeur d'histoire à Lyon-III, à un journaliste :

Q: Pourquoi avez-vous donné la mention Très bien à la maîtrise négationniste de Plantin ?

R: C'était de l'humour.

Q: La même année, plusieurs mémoires de maîtrise accordés étaient antisémites et racistes.

R.: C'était une période pédagogique.

Yves Lequin, professeur d'histoire à Lyon-II, à un journaliste.

Q: Pourquoi avez-vous décerné un DEA à Jean Plantin ?

R: Il est rare qu'on colle un étudiant.

Q: Pourquoi son mémoire a-t-il disparu ?

R: Il était tellement mauvais que je n'ai l'ai pas conservé

Jean Plantin, dernier bébé-éprouvette négationniste de l'Université lyonnaise.

ÉTUDIANTS,  
C'EST A NOUS DE L'EMPÊCHER!

RÉUNION PUBLIQUE AVEC  
Malek BOUTIH Président de SOS Racisme,  
Arnaud BURTIN, Président de l'UEJF,  
Michaël DAHAN, Vice-président de l'UNEF-ID  
MERCREDI 12 MAI A 12H30, Salle des actes,  
(Bâtiment Clio, 4 bis rue de l'Université)  
Lyon-III quais

[suit un bulletin d'inscription ainsi libellé]

Je veux participer à vos actions contre le négationnisme dans les facs de Lyon !

NOM

Prénom

Adresse.

CP

Ville

Tél.

Coupon à renvoyer à SOS Racisme facs de Lyon CP JIBOUT, 20 avenue Einstein, bat H, 69621 Villeurbanne

## Lettre de S. Thion à John Major, premier ministre anglais

le 5 avril 1996

Monsieur le Premier Ministre

C'est avec consternation que nous avons appris avant-hier que l'Europe vous propose de détruire quatre millions de bovins dans les cinq ans à venir afin d'éradiquer l'Encéphalite spongiforme bovine, dite maladie des vaches folles. Il est incontestable que le vent de panique qui souffle aujourd'hui sur des esprits précontraints par des années de peur entretenue autour du SIDA s'apparente à ces fameuses grandes peur de l'An Mil et qu'il n'y guère plus de matière à perdre l'esprit devant les risque d'une épidémie d'encéphalite spongiforme chez les humains que de voir cent mille diables trouducuter la reine-mère en place publique devant la Tour de Londres.

Mais on doit reconnaître, Monsieur le Premier Ministre de Sa Gracieuse Majesté, que vous êtes coincé. Le Continent s'est ligué et vous obligera à abattre ces pauvres bêtes dont, la viande, rappelons-le, même chez les bêtes contaminées, est parfaitement saine puisque cette maladie s'attache aux viscères et aux tissus conjonctifs. Je pleure à l'idée de tous ces excellent beefsteaks irrémédiablement perdus.

Quatre millions de bovins à faire disparaître en cinq ans, je sors ma calculette, Monsieur le premier Ministre, vous voudrez bien m'excuser, cinq fois 365 sont 1825. Je vais quand même soustraire les dimanches anglais parce que je crois que même dans cette époque de décadence il faut respecter le dimanche anglais. Soit 52 fois 5 égalent 260. Il reste donc, sans compter les vacances, ni les samedis, ni les jours de congé légaux, 1565 jours ouvrables pour se débarrasser de quatre millions de carcasses, que l'on peut sans doute estimer au minimum à 400 kg en moyenne. Les veaux ne sont pas dans le lot. Il faut donc brûler 2556 carcasses par jour.

Or si j'en crois les nouvelles diffusées par TF1 hier soir, la Grande-Bretagne dispose de neuf incinérateurs dont la capacité serait, au total, de 3000 carcasses par semaine, soit, si j'utilise le même compte de 6 jours de travail chaque semaine de l'année, 500 par jour, ce qui ferait 55 bêtes chaque jour dans chaque incinérateur, en moyenne. Soit 22 tonnes de carcasse (viande, os, peau) par jour. Je ne vous parle pas de la note de carburant mais vous avez du gaz en Mer du Nord. Ce chiffre de 55 est déjà assez énorme et je suis prêt à parier qu'il n'a jamais été atteint dans aucun incinérateur dans un passé proche. Mais si nous le prenons comme une base théorique, on voit, Monsieur le premier Ministre, que vous souffrez d'un déficit de 2500 carcasses par jour ouvrable. Si vous les tuez quand même, il vous faudra des réfrigérateurs de plus en plus pharaoniques pour les garder et si vous ralentissez la cadence du massacre, il vous faudra allonger le temps. Au lieu de cinq ans, il faut faudra vingt ans. A cette époque là, évidemment, vous ne serez plus premier ministre depuis longtemps et vous n'aurez plus assez de dents pour manger du bœuf. Et peut-être l'Angleterre aura-t-elle coulé.

Vous êtes donc, Monsieur le Premier Ministre, dans ce qu'on appelle en français la merde (*holy shit*). Mais je connais, Votre Excellence, le moyen de vous en sortir. Nous avons en France l'homme providentiel. (C'est notre habitude.) Il peut sauver votre pays de la déchéance et de la honte procurée par la prolifération de carcasses spongiformes, ce qui est un spectacle bien déprimant pour les petits enfants qui vont à l'école le matin et qui n'aiment pas tous rencontrer et savater ces carcasses avachies sur leur chemin.

C'est un obscur pharmacien de la banlieue parisienne. Harassé par sa pratique, il trouve la force la nuit de se pencher sur les questions d'incinération. Depuis des années il a collecté, à travers toute l'Europe, les documents qui touchent à ces questions. Il a fouillé des montagnes d'archives pour se familiariser avec des constructeurs d'installations d'incinération comme Topf und Söhne, en Allemagne, ou de géniaux ingénieurs comme le célèbre Prüfer. L'incinération des corps n'a pas de secret pour lui et il a même publié sous son nom, Jean-Claude Pressac, des livres immortels dans lesquels on voit qu'on peut **incinérer très vite des quantités énormes de morts** par le miracle d'opérations techniques qu'il ne dévoile pas à la curiosité du public mais qui sont certaines parce qu'elles ont été observées par des témoins dignes de foi et que ces observations ont été plusieurs fois répétées devant des tribunaux qui sont bien là pour connaître la vérité des faits, sinon, je vous le demande, Monsieur le premier Ministre, à quoi servirait la Justice, et les experts, et tous ces gens qu'elle rétribue grassement? Il vous faut donc Pressac, Monsieur le Premier Ministre, comme consultant en Incinération de masse, vous ne pouvez pas tomber mieux. Demander à notre Président qu'il vous le prête. Nous pouvons même aller jusqu'à vous dire que Pressac s'est préparé avec soin à cet holocauste avec l'esprit expérimental qu'un scientifique doit toujours avoir, en creusant dans son jardin, il y a déjà quelques années, pour procéder à l'incinération d'un lapin. Il s'agissait d'expérimenter la technique de l'incinération en fosse ouverte qui avait fait l'objet de rumeurs contradictoires. Il est probable que le boucher de la Ville-du-Bois avait refusé de vendre à notre potard un boeuf entier qui aurait fait défaut à ses clients habituel. Mais le lapin a suffi à montrer qu'on ne peut pas brûler des corps au fond d'un trou. Vous voyez donc que Pressac est fin prêt. Soyez, de votre côté prêts à le recevoir, nous vous l'injecterons dans le tunnel à votre premier signal.

Et s'il vous reste un petit Ordre de la Jarretière, ou de Chevalier du Bain, vous pourriez, en signe de gratitude pour avoir sauvé votre poste, faire cadeau d'une petite distinction à notre collègue Vidal-Naquet, qui aime bien les décorations et qui a commencé une collection, pour avoir été le premier à lancer Pressac dans le monde, sous les projecteurs et les plafonds dorés.

Croyez, Monsieur le Premier Ministre et fidèle serviteur de la Couronne, à ma très haute considération.

Serge Thion

*Global Patelin*, numéro 5 (et dernier), juillet 1996.

[Article publié dans *The Washington Post* le 25 juin 1999 A propos du film de Lanzmann, *A Visitor from the Living* - titre français inconnu de nous]

\*\*\*\*

## **La vérité qui ne peut que faire mal: Claude Lanzmann, l'haulaucauste a le visage humain et le coeur froid.**

Par Marc Fischer, de la rédaction du *Washington Post*. Édition du 25 juin 1999.

[version américaine originale]

La caméra de Claude Lanzmann s'arrête sur un homme de soixante-trois ans, assis dans un fauteuil imposant, dans un coin. Le visage de l'homme est tendu, sa mâchoire saillante, ses yeux regardent fixement devant eux. Lentement, très lentement, la caméra s'approche. Le visage de l'homme a l'immobilité de la pierre. Il décrit sa visite à Auschwitz en 1943. Il alla y voir le commandant. Le visiteur était un officier suisse de la Croix-Rouge et il s'est présenté inopinément au notoire camp de la mort, sans prévenir. Le commandant lui offrit du café. Ils bavardèrent une demi-heure. Le commandant était «élégant».

Lanzmann, le réalisateur français dont le chef d'oeuvre de neuf heures et demie, «Shoah», est une collection exhaustive de silences spectraux et de confrontations dévastatrices avec le Mal, encercle sa proie [Note de l'AAARGH: si vous croyez que le traducteur invente, allez voir l'original.]. Il interroge Maurice Rossel, l'homme qui rédigea des rapports sur Auschwitz et Theresienstadt pour la Croix-Rouge, des rapports qui ne remarquaient rien de terriblement mauvais, rien qui requît une action.

«Un rapport mince», admet ouvertement Rossel dans le dernier film de Lanzmann, *Un visiteur venu des vivants*, qui a été présenté pour la première fois aux États-Unis cette semaine au Musée-mémorial de l'haulaucauste à Washington. «Pas de renseignements utiles.»

Lanzmann intervient, ses questions brèves et calmes comme une invitation à danser, assorties de tout le panache et de toute la courtoisie possible.

«Saviez-vous que vous étiez dans un camp de la mort?»

«J'ignorais quelles proportions cela avait pris», dit Rossel qui, pour la première fois, détourne légèrement les yeux.

«Avez-vous vu une lueur dans le lointain?» Il semble que les Polonais des villages alentour aient dit à Lanzmann qu'ils voyaient cette lueur dans la direction d'Auschwitz, le reflet de l'horreur.

«Non, je n'en ai vu aucune, pas de fumée», dit Rossel.

«Pas de puanteur?»

«Pas de puanteur.»

C'est la première heure. Il y en a encore deux. A la fin, Rossel se sera révélé incroyablement têtu et bouché, complètement antisémite et répétant sans cesse son opinion que les juifs avaient «une passivité que je ne pouvais avaler», un imbécile qui s'est laissé aveugler par les nazis lors de sa visite officielle du camp de concentration de Theresienstadt en 1944.

Et à la fin de l'entretien, Lanzmann fermera son livre de preuves et regardera par terre, loin de Rossel, n'ayant plus rien à dire, dégoûté peut-être, ou, comme il le dit maintenant, «impuissant».

Une fois de plus, Lanzmann aura émis son message concernant l'holocauste et le Mal un message impopulaire, gênant, de responsabilité en une époque qui porte la rédemption au pinacle. «Je veux montrer qu'il n'y avait pas de terrain d'entente», dit le réalisateur.

A une époque où un comique italien peut faire un film tragi-comique à propos de l'holocauste et rafler des oscars, où l'auteur d'*E.T.* et du *Parc jurassique* peut recevoir des félicitations dans le monde entier pour un film mettant en scène un gentil [Note de l'AAARGH: mot latin signifiant *noble*, employé avec une valeur raciste par les juifs pour désigner la quasi-totalité de l'humanité, incirconcise.] qui sauve les juifs du feu, où les mémoires et les histoires orales et les spectacles muséographiques et les pièces de théâtre sur l'holocauste visent à la réconciliation et même à des «happy ends», Lanzmann reste ferme sur ses positions.

«Non», dit-il, dans un grondement à peine audible.

«On construit tous ces ponts maintenant. Très bizarre. Un film comme *La Liste de Schindler* construit un pont. **C'est une distorsion absolue de la vérité historique, en dépit du fait que l'histoire d'Oskar Schindler est vraie.** Ce n'est pas ce qui est arrivé à la grande majorité des juifs. La vérité est l'extermination. C'est la mort qui gagne.»

Cet ami de Jean-Paul Sartre, cet artiste égotiste, susceptible, est maintenant un homme de soixante-treize ans ridé, calmé. Lanzmann a passé son enfance en France, où son père juif a combattu les nazis et Claude, encore adolescent, est entré dans la résistance communiste et dut s'enfuir de chez lui devant la Gestapo. Il fit des études de philosophie en Allemagne après la guerre, puis se fit journaliste, correspondant du *Monde* en Allemagne de l'Est et trouvant sa place au firmament des intellectuels de gauche. [Note de l'AAARGH: il s'agit d'une pure affabulation. On peut penser que Lanzmann est l'auteur de l'article et qu'ayant honte de sa biographie --quand même, il a fréquenté des agrégés de philo, ça lui en a bouché un coin.]

Lanzmann a consacré sa vie à une seule idée, celle que la vérité est dans le dévoilement, «que l'on est responsable de ce que l'on fait» [Note de l'AAARGH: article 1382 du *Code civil* de 1804, découvert après la guerre par la bande existentialisto-germanesques entre une tasse à café tachée de rouge à lèvres orange et



une note impayée des Deux-Magots. Actuellement exposé au musée *Jean-Sol Partre l'avait compris après tout le monde mais il l'a pas dit de peur de faire de la peine aux morts*, 6, rue du Cherche-Midi à quatorze heures, tu l'trouves pas mais tu trouves Gerstein, l'espion de Dieu][Seconde note de l'AAARGH: en fait, l'Américain doit croire résumer l'existentialisme mais il a dû lire Sartre -- pourtant pas bien compliqué dans une mauvaise traduction. La formule exacte qui résume l'existentialisme radical-socialiste (la formule est de P. Naville, ancien secrétaire de Trotski) de Sartre est bien sûr «l'homme est responsable de ce qu'il se fait», i.e. de ce qu'il choisit d'être, et non pas de ce qu'il fait; tous les élèves de terminale qui se cognent Sartre depuis quarante ans pourraient le lui expliquer en termes anodins. Ce qui montre, si besoin était, la profonde bêtise de Lanzmann, déjà dénoncée utilement par Thion.] . Pendant onze ans, c'est-à-dire les années soixante-dix et après [Note de l'AAARGH: par souci d'arithmétique, disons pendant un an après mais l'arithmétique, c'est antisémite, bien que ce soit arabe, donc pris aux Grecs, donc antisémite. Bref...], il a parcouru le globe en quête de survivants qui ne racontent pas seulement leurs propres histoires mais aussi les histoires des morts, de spectateurs qui racontent franchement comment ils ont regardé les juifs mourir, et des criminels qu'il a affronté par tous les moyens en mentant, en dissimulant des caméras, en adoptant de fausses identités. Quoiqu'il en coûtât pour découvrir la vérité, pour les enregistrer alors qu'ils disent, souvent avec orgueil mais surtout, ce qui est très important, avec des détails, combien de gens ils ont tué, comment et quand et où [Note de l'AAARGH: bien sûr, là on aboutit à une histoire qui, bien que vraie, n'est pas une **distorsion absolue de la vérité historique.**]

Le résultat, trois cent cinquante heures de pellicule [comparé à l'autonomie de la batterie de votre portable, lequel gagne? Si vous avez un «génie Philips» pub gratuite, c'est Lanzmann, haut la main.] , se trouve maintenant dans les archives de musées de l'haulaucauste; l'oeuvre principale de Lanzmann *Catastrophe*, sorti en 1985, est devenu un classique des cours [d'extermination] dans les universités, les festivals de cinéma et les musées du monde entier. Lanzmann continue à exploiter la pellicule inutilisée, pour ce nouveau film, pour d'autres qu'il prévoit.

Et dans tout cela, il n'y a pas une seule image de l'haulaucauste -- pas un seul corps flétri, pas un seul charnier. Parce que, dit Lanzmann, «l'image tue l'imagination». Ceux qui n'y étaient pas ne peuvent pas savoir à partir d'une image, ils peuvent seulement imaginer à partir de détails. C'est pourquoi Lanzmann est ulcéré à ce point par *La Liste de Schindler* et par *La Vie est belle* et les innombrables métaphores de l'haulaucauste utilisées à propos du Kosovo et dans des campagnes politiques et dans des romans et dans des histoires d'amour et dans des leçons de tolérance.

«C'est trop», dit l'homme qui a fait le film de neuf heures et demie. Son visage, profondément ridé, est las. Ses mâchoires restent dures et carrées. «Il faut parler et se taire à la fois. J'ai beaucoup de silence dans *Catastrophe.*»

Mais l'haulaucauste et l'esclavage et l'oppression de toute sorte ne sont pas muets à l'heure qu'il est. Là où Lanzmann peinait dans une solitude relative, il est aujourd'hui perdu dans un océan. Il voit les victimes et leurs descendants s'infiltrant par toute la civilisation en un grand appel à l'attention et à la catharsis, avec une insistance sur la vénération qui menace de paralyser la jeunesse et d'étouffer le reste de l'histoire.

Et il entend des voix maintenant, juives et allemandes, noires et blanches, colonisateurs et colonisés, qui disent: ça suffit. Assez de mémoire, assez d'images de brutalité et d'horreur. Certaines de ces voix dissimulent ceux qui voudraient oublier. Mais certaines sont simplement celles de gens qui voudraient vivre avec un fardeau moins lourd.

Lanzmann est déchiré. Il s'est opposé à la construction du musée de l'holocauste à Washington, craignant qu'il ne glorifie l'holocauste. Mais maintenant il dit: «J'avais tort. C'est bien fait et c'est sérieux.» Il ne peut supporter les Benigni de ce monde, «ceux qui veulent tout réconcilier, comme Benigni, qui rendent l'holocauste digeste. Ce n'est pas digeste. Ce n'est pas un conte de fées.» Il y a, dit-il «des choses qui ne peuvent et ne doivent pas être représentées.» Et pourtant, c'est par l'art que ces événements gigantesques sont enseignés aux générations successives.

«C'est compliqué» dit-il. «Le trauma de base dans la psyché juive durera longtemps.» Mais il veut faire d'autres films sur d'autres sujets. «Après tout, ce n'est pas le seul sujet.»

Et cependant, son prochain film, en collaboration avec Jean-Luc Godard [le plus con des Suisses pro-chinois, note de l'AAARGH.] un débat sur le sens et le but des images, aura l'holocauste «comme sujet caché», dit Lanzmann avec un soupçon de sourire [sur le visage de cet homme écrasé par le-poids-del'histoire-et-dezolocôstes, c'est bouleversant.]

*Un Visiteur venu des vivants* qui devrait figurer dans des festivals cinématographiques sur tout le territoire [des États-Unis] dans l'année à venir, dure seulement une heure, uniquement parce que la télévision française a imposé cette durée maniable. Lanzmann aurait préféré utiliser les trois heures de l'entretien qui a eu lieu un après-midi de 1979 où il a tout simplement sonné chez Rossel qui avait d'abord refusé tout entretien. Lanzmann qualifie le travail de ce jour-là de «contre-interrogatoire».

Avant le lancement du film, Lanzmann a demandé son consentement à Rossel. «Je sentais que je devais le faire», dit Lanzmann. Les deux hommes n'avaient eu aucun contact depuis dix-huit ans qu'avait eu lieu l'entretien. Deux mois plus tard, Rossel répondit à Lanzmann pour lui accorder la permission, demandant seulement que «vous ne me ridiculisiez pas».

«Je n'en avais pas l'intention», dit Lanzmann dans l'introduction du film.

«Et je ne l'ai pas fait. Non», dit Lanzmann, Rossel est têtu, et il est aveuglé par le spectacle de la propagande allemande à Theresienstadt et par son propre antisémitisme.

Lanzmann laisse Rossel raconter son histoire, mais lentement, lentement, amène l'officiel de la Croix-Rouge à donner davantage de détails. Parce que dans le registre moral de Lanzmann, le détail c'est la vérité. Non pas le brouillard de la mémoire, non pas la bonne volonté qui est le gaz d'échappement du moteur du temps [*sic*]. Le détail simple et rigide.

Lanzmann: «Vous n'avez rien vu à Theresienstadt. Vous auriez dû entrer dans les cabanes et les baraques où les gens vivaient exactement comme à Auschwitz.»

Le visage de Rossel s'adoucit. Il tire de plus en plus fort sur sa cigarette. «Maintenant je m'en rends compte.»

«Vous dites qu'ils recevaient deux mille quatre cents calories par jour dans votre rapport. On vous l'a dit.»

«Certainement.»

Ils recevaient mille deux cents calories. Ils mouraient d'inanition. Ils mettaient les gens dans un crematorium aussi grand que celui d'Auschwitz. Interminablement, cela ne s'arrêtait jamais.»

Le visage de Rossel est envahi de crainte. L'embuscade est calme, paisible, impitoyable.

«Je ne m'étonne pas que vous vous soyez laissé prendre... Mais vous dites que l'attitude des juifs vous ennuyait, leur passivité.»

«Voilà, voilà!», dit Rossel, les yeux cherchant la sympathie [Quel courage! Il l'a trouvée ici, sinon là].

«Avez-vous senti la blague?»

«Je n'ai rien senti. Je ne comprends toujours pas que des gens qui se savaient condamnés aient accepté de participer à la blague.» Les juifs auraient dû venir lui dire la vérité qui se cachait derrière le spectacle nazi, insiste Rossel.

«Ils jouaient un rôle sous la menace», dit Lanzmann. Ils mouraient d'inanition.»

«Ceux que j'ai vus n'étaient pas maigres», répond Rossel.

«Vous dites qu'ils partagent la responsabilité.»

Je n'ai pas à juger, mais je suis étonné, oui, que des centaines de gens aient été contraints de jouer un rôle et que cela ait marché.»

Lanzmann: «Regrettez-vous votre rapport aujourd'hui?»

«Je n'aurais pu en faire un autre. Je le signerais encore aujourd'hui.»

«Sachant tout ce que je vous ai dit?»

«Bien sûr.»

## Extrait du chapitre élégamment intitulé "Youpin oui, juif non"

par Jean Gabriel Cohn-Bendit

[225] Je ne *suis* pas croyant, je ne l'ai jamais été. Je ne me sens aucune identité particulière, n'escompte ni ne regrette un quelconque paradis perdu. Je suis Français de hasard, comme Dany est allemand, et nous sommes les fruits de deux réfugiés politiques qui s'aimèrent en France. D'où, sans doute, le détachement que j'éprouve à l'égard du terroir ou de la culture dite "nationale". Je reste en suspens. Cosmopolite, européen en tout cas.

Ma mère était-elle croyante? Je ne *sais* pas. Ce qui est sûr, par contre, c'est qu'elle ne nous légua aucune forme de pratique rituelle. Quant à mon père, mécréant tranquille, il refusa pour nous la circoncision.

Né avant-guerre, j'ai connu tout enfant l'errance et les récits que les nôtres m'en feront. Très tôt, j'ai su que les femmes et les hommes sont nés pour voyager, bouger, partir, et revenir par[226]fois. Destin d'émigrants. Une enfance instable donc, mais tempérée par l'extraordinaire chaleur des collectivités enfantines où j'ai grandi. Recueilli chez des Français généreux, petit colon dans des maisons d'orphelins rescapés des déportations antisémites. Dans tous ces homes d'enfants, j'ai été confronté aux pratiques religieuses, mais d'une si douce manière que je n'en conserve que des souvenirs émus.

Identité juive? Quand je fus placé, pour un temps, chez les Lassence, une famille française de Moissac, j'avais six ans. J'appris sans difficulté que mon nouveau nom, était Jean Collet. Aussi loin que je puisse remonter, ce nom d'emprunt avait un rapport avec le risque, le danger diffus. J'étais juif. Dans ce foyer où régnait une atmosphère attentive, généreuse, je me souviens que, haut comme trois pommes, je mourrais d'amour pour la grande fille de la maison. Elle était très belle, elle avait dix-huit ans, moi six. Son fiancé, un jeune Juif alsacien, était entré dans la Résistance. Moi, je partageais l'avis de la tante pieuse, très pieuse, des Lassence une Marseillaise réfugiée chez eux: les juifs avec les juifs, les catholiques avec les catholiques. Étant amoureux fou, j'avais toutes les raisons d'être d'accord avec elle: il fallait à tout prix que je m'insinue dans ce couple qui m'avait *fait* découvrir, pour la première fois, la jalousie.

[227] À la " colonie Juliette " de Cailly-sur-Eure, de 1945 à 1948, je me souviens des cours d'hébreu. Je n'étais pas des plus attentifs, bien moins en tout cas que les orphelins qui s'apprêtaient à émigrer pour Israël. C'est là que je découvris que le porc n'était pas autorisé par la tradition, pourtant cette viande était la moins chère, la plus abondante en cette période de grande restriction alimentaire. Nous mangions tour de même de bons morceaux de cochon enregistrés dans le cahier d'économat sous l'appellation "veau de Cailly"

Un peu plus tard, mon père étant reparti pour l'Allemagne, ma mère habitait à l'école Maimonide de Boulogne, où j'allais la voir très régulièrement. Je m'y suis fait des amis que je fréquente toujours. Moi, je vivais avec ma grand-mère dans le quinzième arrondissement Elle allait une ou deux fois par an à la synagogue. En cela, je n'étais pas différent de mes copains de lycée: leurs parents allaient à l'église le dimanche de Pâques ou à la messe de Minuit.

C'est en classe de philo que vinrent les premières interrogations. Le seul texte de Sartre auquel je reste attaché, *Réflexions sur la question juive*, était fort critiqué par ta communauté, puisque le philosophe avance l'idée qu'être juif, [228] c'est d'abord le problème de ceux qui ne le sont pas...Je décidai alors d'être un youpin, une injure, le fantasme des antisémites. C'est en cette qualité que j'assume toujours mon origine juive. Tant qu'il y aura un antisémite, je revendiquerai cet état irrationnel qui ne prend valeur objective que dans le regard de l'autre.

Sartre fut mon éclaircisseur mais Abraham Léon et sa *Conception matérialiste de la question juive*, ma boussole. La postface de Germain, haut idéologue trotskiste, porte sur la question de l'Etat d'Israël dans ces années d'après guerre. Pour lui, et en résumant sa pensée à grands traits, installer un Etat juif en Palestine, au cœur du monde arabe et de ses aspirations nationales renaissantes, était une folie. Ce foyer était le seul endroit du monde où les Juifs ne connaîtraient jamais la sécurité. L'histoire, hélas, le confirme. Mieux vaut être juif en France, aux USA, en Allemagne, partout, mais pas en Israël Je partage en tous points la critique de l'optique judéocentrique proposée par Maxime Rodinson dans *Problème juif ou peuple juif ?*, qui revendiquera même ce qu'il avait écrit et pensé à ce sujet quand il était encore stalinien Avec lui, je m'interroge encore sur la naissance de cet Etat qui accéda à l'existence grâce aux Nations unies et [229] au vote d'un Staline qui imprimait au même moment une vague antisémite sans précédent en URSS. Je reste d'accord avec Rodinson: la religion ne définira jamais le lien d'appartenance à un peuple.

Quand je m'installai à Saint-Nazaire, n'a mère, nous rendant visite, consulta l'annuaire des téléphones. Elle fut frappée d'y découvrir une kyrielle de patronymes tels que Abraham, David. Je lui dis que ces noms bibliques étaient ceux de familles chrétiennes... C'était difficile à comprendre pour elle qui s'appelait justement David...

La sœur de notre mère avait épousé Allemagne un militant de gauche qui fut arrêté par la police nazie en 1933. Il parvint à s'en tirer et s'installa en Hollande, avant de partir vers Israël où il demeura jusqu'en 1958. Il rentra ensuite en Allemagne, mais resta un farouche antisioniste favorable à la construction d'un Etat binational, israélien et palestinien. Il avait coutume de dire: " J'ai quitté l'Allemagne en homme de gauche, j'y suis revenu en Juif" À l'âge de quatre-vingt-cinq ans, il s'opposait à notre tante en d'homériques engueulades: "Tu vois ce que font tes amis? ", lui lançait-il en commentaire des guerres et des répressions israéliennes. Malgré des convictions laïques affirmées, l'oncle était devenu très juif Ses deux sœurs avaient été déportées, liquidées [230] dans les camps. Sa famille était originaire d'un petit village allemand.

Baccalauréat en poche, ma mère me fit le cadeau d'un voyage en Israël, chez ma tante. J'y vécus trois mois. L'expérience du kibboutz fût passionnante, mais marxiste en herbe, je m'engueulais avec tout le monde, contestant le nationalisme et les comportements des Juifs à l'égard des Arabes palestiniens. Ceux-là étaient victimes

des mêmes idées xénophobes qu'exerçait l'idéologie raciste du parti colonial à Paris à l'égard des Algériens. Le plus souvent, on me répondait:

"On ne peut pas faire confiance à un Arabe. Il te sourit par devant et il te frappe par derrière dès que tu as tourné le dos. " Je rentraï à Paris bouleversé, très remonté par cette expérience.

Par contre, j'avoue que je jouais contradictoirement de mes origines... C'est une situation fort intéressante que d'être en rupture avec le groupe auquel on vous identifie, ou que l'on vous assigne. Je me défendais aussi d'appartenir à la communauté française, tout en en étant membre de fait. Je cultive un équilibre entre le système de valeurs de la " communauté " à laquelle je n'appartiens plus, et ma liberté de ne pas me revendiquer du système culturel dominant auquel je n'appartiens pas. Ainsi, déniait les valeurs de la minorité sans [231] m'englober dans la majorité, je résiste aux sirènes des deux groupes. J'exerce avec plaisir ce déséquilibre, je m'en fais même gloriole.

C'est pour ces raisons, sans doute, que Dany et moi faisons l'apologie de la " bâtardise nationalitaire " et, pire, identitaire. Je suis ce fil-de-fériste au cœur léger, ravi de n'être d'aucun terroir. Entre deux. Nous avons la chance de n'être inclus dans aucun système de référence, qu'il soit allemand ou français, ce qui aurait été logique autant pour mon frère que pour moi. Ce non-désir identitaire concerne heureusement beaucoup de Juifs et de non-Juifs dans ce monde transformé par les émigrations économiques, humanitaires et politiques.

J'affirme que c'est parce qu'ils ont appartenu à ce no man's land que des hommes comme Spinoza, Marx et Freud ont été d'aussi grands pourvoyeurs d'idées nouvelles. Ils avaient rompu les amarres avec la terre des origines et n'avaient pas encore accosté sur des continents connus et balisés par d'autres traditions. Par contre, je revendique une particularité, une étrangeté que je ne dissimule jamais. Quand on me le demande, parfois, je réponds : "Je suis Juif d'origine, c'est-à-dire de quelque part, mais l'origine n'est pas ce que l'on est. L'homme est ce qu'il se fait "; de ce point de vue l'œuvre de Sartre me trotte toujours dans la tête. C'est pourquoi j'ai toujours cultivé ma non-[232] appartenance à quelque foyer que ce soit. Il n'y a que les poireaux qui ont des racines! Je me suis bricolé un montage très merleau-pontien : on naît lesté d'un monde constitué d'acquis culturels, le plus souvent d'origine familiale, c'est un fait; mais rien n'oblige à demeurer l'otage d'un système de valeurs prédéterminé par la naissance, l'origine ou la culture des siens. Nous sommes nés là, nous avons bénéficié de l'éducation des nôtres, de l'enseignement de l'école, de toutes ces valeurs qui nous ont permis de nous constituer. Elles ne sont pas bonnes ou mauvaises en soi: elles sont, c'est tout. Rien ne nous oblige à nous conformer à elles. Au contraire, la valorisation réitérée des origines me semble néfaste et trouble. Le malheureux né d'une famille catholique ultramontaine, intégriste religieuse ou fasciste antisémite, n'est en rien maudit il lui reste à formuler, à dominer, à prendre position contre ces prédéterminations. Je ne me sens pas fier de l'histoire d'un pays ou de tel groupe humain, je suis fier ou j'ai honte de ce que j'ai fait, ou de ce que je n'ai pas fait. À tel moment historique où j'en avais la possibilité et le choix, me suis-je ou non bien comporté? Comme chacun, je suis l'héritier de déterminations socio-historiques, mais je ne les valorise jamais, car ce que je pose en acte dépend, certes, de mon appartenance d'origine, mais n'est pas déterminé par elle.

[233] Je me suis souvent demandé quel aurait été mon destin si j'étais né en Pologne au début du siècle... J'aurais habité dans un *shtettel* et mon jeu de bascule n'aurait eu aucun sens. Je me plais donc à m'imaginer membre et militant du Bund... Ce mouvement ouvrier laïc combattait l'influence conjuguée des rabbins et des privilégiés, puis des bolcheviques, des staliniens et enfin du sionisme. Le Bund mena une résistance déterminée contre le nazisme, contrairement à ce que répand la légende des moutons se laissant traîner à l'abattoir sans un geste.

Pendant la guerre, la communauté juive a eu ses résistants combattants, ses dociles et même ses collaborateurs. À mes yeux, le Bund incarne la résistance à toutes les soumissions, aussi bien physiques que culturelles. Et c'est ma façon à moi de me sentir " juif " que de participer à la perpétuation de la mémoire des combattants du Bund. Ces victimes des nazis et des staliniens ont été vouées par les sionistes aux oubliettes de l'histoire et ignorées des croyants pratiquants dont ils furent de farouches adversaires.

Je sus très tôt que l'émigration des Juifs polonais et russes vers l'Amérique avait été très importante. Mais j'ai tout de même été surpris quand j'ai su que la militante anarchiste Emma Goldman sillonnait les villes américaines et tenait meeting [234] devant des salles comblées sans savoir un mot d'anglais. Elle ne parlait que le yiddish et elle était entendue. De ce monde-là, je me sens solidaire.

Dany et moi avons la chance de n'avoir jamais eu à rompre avec ce qu'étaient les nôtres. Avoir été enfanté par leurs histoires et leurs combats est un bonheur. Je plains ceux qui sont nés de familles staliniennes ou nationalistes extrêmes, car ceux-là, pour se constituer, ont à s'opposer à forte partie...

Cela dit, et malgré ma bâtardise revendiquée, affichée, je ne réagis pas comme tout le monde à ce qui se déroule en Israël. Non en vertu de quelque sentiment nationaliste, mais par une position critique sérieuse: là-bas, ce sont "les miens " qui oppriment les Palestiniens. C'est pourquoi moi, l'athée, je me trouve en phase avec le grand croyant et philosophe Yeshaiou Leibowitz, anti-nationaliste et pourtant sioniste. Il a pensé une phrase extraordinaire qui reste gravée en moi: "On ne se définit pas par le mal qu'on nous a fait, mais par celui que l'on fait soi-même. " Une définition que de nombreux sionistes inversent pourtant en justifiant ce qu'ils font par ce qu'on leur a fait.

Dans mon rapport à Israël, je revendique une attitude hyper-critique, qui me conduit à l'exigence avant la compréhension. Quand j'ai à me [235] définir, je reprends volontiers la phrase de Maurice Rajffus dans *Identité à la carte*

" Je ne suis pas un Juif de gauche, je suis de gauche. "

Voilà. J'assume cette complexité et tente de me débrouiller en réfléchissant à chaque nouvel écueil de l'histoire.

Tout cela explique pourquoi j'ai mauvaise réputation... Réputation déplorable, pourrait-on même dire, dans ce que l'on a appelé à l'origine le "révisionnisme", ou,

pour être plus direct, l'" affaire Faurisson ". Beaucoup d'amis m'en ont voulu. Certains ont rompu avec moi, mais la plupart m'ont conservé leur amitié.

Comment mon " révisionnisme " commença-t-il, en 1978? Bêtement. Dany venait tout juste d'être autorisé à revenir en France. À l'époque, je rencontrais souvent André Glucksmann. Lors d'une de nos conversations, je me souviens de notre agacement respectif: à gauche et à l'extrême gauche, il n'était question que de l'interdiction d'un meeting fasciste de Le Pen, à la porte de Versailles. Nous nous étions dit: " Pas question, on ne va pas recommencer ce jeu-là! " On ne combat pas les pires idées en réclamant à l'Etat l'interdiction de leur expression. Nous pensions qu'il était bon de réfléchir et de prendre le temps [236] d'écrire un texte que nous appellerions " Liberté pour les ennemis de la liberté ".

Ce fût alors que Pierre Guillaume, libraire à l'enseigne de La Vieille Taupe, rue des Fossés Saint-Jacques, me téléphona. Dans les années soixante, après mon départ de Paris, il avait été activiste dans les groupes qui rayonnaient autour du mouvement radical " Pouvoir ouvrier ". La première fois que nous avons bavardé, à la fin des années soixante-dix, nous avons su sur-le-champ que nous ne deviendrions jamais proches. C'est un garçon sec, à l'esprit raide, au ton arrogant, à la rigidité bolchevique quasi militaire. Il tenait alors cette excellente librairie du quartier Latin où ceux qui ne la possédaient pas pouvaient se procurer la collection complète de *Socialisme ou Barbarie*. J'ai découvert chez lui le rarissime n° 10, pilonné dès son édition par l'imprimeur.

Un beau jour de 1978, donc, je décroche le téléphone. J'écoute Guillaume: "Faurisson, prof à la fac de lettres à Lyon, est contesté par la communauté universitaire; il est même suspendu de ses fonctions au prétexte d'un texte où il met en cause l'existence des chambres à gaz.

Je pensais, et je pense toujours, que l'on ne combat pas un point de vue déviant ou dissident par des sanctions, ou pire, l'interdit professionnel. L'argumentation demeure le seul moyen. Hier [237] comme aujourd'hui, la liberté d'expression reste pour moi " le" droit fondamental. Cette liberté première et essentielle doit être défendue pour les nôtres, mais ce combat n'aurait plus de sens si nous ne la garantissions pas à ceux dont nous ne partageons aucune des idées. À cet égard, ma position est voisine de celle de Noam Chomsky. Après avoir publié un texte dans *Libération*, j'ai donc écrit un point de vue que je confiai à Pierre Guillaume. Il le publia dans le recueil *Intolérable intolérance*, consacré à Faurisson, en décembre 1981. Seulement, Pierre Guillaume devait largement amputer les conclusions de ce texte...

J'y affirmais trois choses.

Tout d'abord, je rappelais mon opposition à toute censure à l'égard des thèses de Faurisson. J'écrivais ensuite que le génocide était une réalité irréfragable et que les révisionnistes qui le niaient étaient à combattre résolument. Enfin, je faisais état de mes doutes quant aux chambres à gaz considérées comme instrument décisif du génocide.

Je persiste sur les premiers points, quant à ma troisième affirmation, j'avais tort.



Concernant le premier point, je le répète, j'étais et je suis toujours opposé à toute forme de censure, y compris pour les ennemis de la liberté, y compris pour les faussaires. Tout comme je suis [238] un abolitionniste et opposant résolu à la peine de mort, y compris pour Adolf Eichmann. On ne peut pas affirmer "Je suis contre la peine de mort, *sauf*.", de même que l'on ne peut avancer: "Je suis contre la censure, sauf pour les textes que je trouve ignobles et scandaleux. " Contre toute censure, un point c'est tout.

Ce n'est donc pas au nom du slogan "Il est interdit d'interdire", ou d'une tolérance quelconque à l'endroit des faussaires, néo-nazis aujourd'hui, staliniens d'hier, que j'exprimais cette position. Je disais même qu'en nous refusant à l'interdiction de certains textes, nous nous obligions à les combattre résolument, sans merci. C'est dans cet esprit que je dénonce la loi Gayssot du 14 juillet 1990. Limitant la liberté d'expression, soumettant aux juges le droit de dire l'histoire, cette loi, qui a cependant été réprouvée par les historiens, est pourtant toujours là, nichée dans les pages du code pénal.

Dans ce texte, j'affirmais la réalité du génocide de la communauté juive d'Europe et ma dénonciation de l'idéologie révisionniste. Je citerai ici les conclusions que Pierre Guillaume censura, sans m'en avertir bien sûr. Inutile d'ajouter que la rupture fût définitive:

Faurisson voudrait montrer que chaque mesure nazie répond à une mesure juive, que les Juifs sont en quelque sorte responsables de leur malheur, ou du moins pris dans l'engrenage d'une guerre... Il veut accrédiiter la thèse que les Juifs ont déclaré la guerre à Hitler et que de là datent et proviennent tous leurs malheurs. C'est en cela que son discours, comme celui de tous les révisionnistes, est historiquement faux, intellectuellement aberrant et politiquement dangereux.

Ainsi, les révisionnistes en viennent à blanchir le régime nazi. En cela, ils sont mes adversaires politiques et à combattre politiquement. Je suis donc un adversaire politique et idéologique de l'entreprise politique et idéologique qui sous-tend le récit historique des révisionnistes.

Voilà pourquoi, face aux révisionnistes, je me dis exterminationniste, et voilà pourquoi j'affirme qu'il y a eu génocide.

On comprend pourquoi Pierre Guillaume supprima ces pages. En 1992, interrogé par *Le Quotidien de Paris*, il déclara qu'il avait jugé bon de couper " ces critiques ad *hominem* "... Ainsi, alors que je m'engageais en défendant le droit à l'expression, j'étais censuré à mon tour! Je rompis sur-le-champ avec Guillaume, mais il était trop tard.

[241] Affirmer encore une fois la réalité du génocide et mener la lutte contre sa négation m'apparaît toujours un combat central. Mais la censure à l'égard des thèses ineptes de Faurisson ne me semblait pas, et ne me semble toujours pas un moyen acceptable contre ses dénégations.

Il est vrai, en revanche, que je me suis interrogé quant à la nécessité du recours aux chambres à gaz par les nazis comme mesure d'extermination. J'écrivais alors dans le texte censuré:

Si la guerre avait duré quelques années encore, les conditions dans lesquelles le système nazi traitait les Juifs auraient abouti à leur liquidation totale, sans qu'il soit besoin, je le répète, ni de chambres à gaz, ni d'ordre d'extermination.

Ébranlé par certains arguments, je doutais, mais pour moi, ceux-là n'ont jamais remis en cause la nature du nazisme, sa volonté finale d'extermination des communautés juives. Je me suis donc trompé. À ma décharge, un témoignage comme celui de Simone Veil, des livres comme ceux de Hilberg et bien d'autres que je lus plus tard, avaient une autre valeur que les textes que j'avais consultés auparavant. Je regrette de m'être offert à cette manipulation de Pierre Guillaume. Car il va de soi qu'il a utilisé le nom que je portais [241] et la place particulière que j'occupais à l'extrême gauche et dans le mouvement enseignant.

J'ajoute enfin que le Guillaume de la fin des années soixante-dix n'était pas encore l'homme qui, depuis, ne rate jamais une fête " bleu-blanc-rouge " du Front national ou les funérailles d'un collaborateur proclamé comme Maurice vrai.

Je ne suis pas fier d'avoir été utilisé, de m'être prêté à cette manipulation et d'avoir côtoyé un homme plus que douteux. Mais il n'y a pas non plus de quoi se flageller, car même à l'époque de mes doutes, il aurait été difficile de me faire porter le brassard du négationniste. C'est pour ces raisons que j'ai conservé intacte l'estime de mes amis Félix Guattari, Cornélius acceptée et Edgar Morin, malgré leur désaccord sur cette affaire. Avec Dany aussi nous avons eu, à l'époque, des discussions houleuses, non sur la censure, à propos de laquelle nous sommes d'accord, mais sur mes doutes et mes interrogations. Quant à Pierre Vidal-Naquet, pour qui mon attitude fût certainement tout à fait incompréhensible, il ne m'a jamais assimilé aux révisionnistes. C'est pourtant lui qui avait raison : Faurisson niait le génocide depuis le début quand il avançait, par exemple, qu'à l'époque nazie il était plus dangereux d'être [242] communiste que Juif. Pensée perverse. Pour ce négationniste, une véritable guerre opposait le régime nazi au Congrès juif mondial. Folie. Il ne pouvait admettre que dans la société allemande morcelée, divisée, des années trente, l'antisémitisme ait pu être le facteur unificateur d'une Allemagne en crise profonde. L'excitation, la dénonciation du péril cosmopolite permirent aux nazis de "réconcilier" la société en identifiant le Juif comme l'ennemi. Les faurissoniens nient cela, comme ils nient la déportation de masse et l'extermination.

Je me suis fourvoyé, mais je ne renie en rien mon point de vue sur l'impérative liberté d'expression. Si, désormais, révisionnisme et négationnisme touchent à leur désintégration, nul doute que nous le devons au nombre croissant de travaux historiques sur la question. La multiplication des investigations, les démonstrations des recherches historiques ont repoussé les délires révisionnistes là d'où ils n'auraient jamais dû sortir. Ce renouveau de l'historiographie démontre que seule compte l'investigation scientifique. Mieux en tout cas que la loi Gayssot et les interdits administratifs.

Je me suis interrogé sur les raisons de ma dérive et de mon aventure dans cette galère. Je ne voudrais avancer qu'une piste.

[243] Hannah Arendt fait pour ainsi dire partie de notre famille. J'ai donc lu, en son temps, *Eichmann à Jérusalem*

Avec Hanna Arendt, je pense que le génocide a été le fait de bons fonctionnaires disciplinés, obéissants, et non de monstres à nul autre pareils. Le vrai danger d'un retour du pire n'est pas de relater l'horreur et le monstrueux -d'ailleurs toujours le fait de l'autre - mais d'analyser ce qu'il y a de "normal", de déjà à l'œuvre dans nos démocraties. Enlever quelque chose à l'horreur, ce n'est pas disculper le régime qui l'a mis en place, bien au contraire: c'est pointer, comme l'ont fait Rony Brauman et Eyal Sivan dans leur film, *Un spécialiste*, la présence du " cas Eichmann" dans notre environnement familial. C'est montrer "les ravages de l'obéissance ", comme ces deux auteurs l'écrivent dans *Éloge de la désobéissance*.

Je ne puis qu'approuver quand ils écrivent que "le profil qui se dessine au long des trente-deux sessions durant lesquelles Eichmann répond successivement aux questions de son avocat, du procureur et de la Cour, n'est pas celui d'un pervers sadique, d'un serial-killer antisémite. Ce qui en rend compte avec le plus d'acuité sans doute, c'est l'expérience de psychologie sociale de Stanley Mil-[244]gram..." Les auteurs rappellent alors les expériences que celui-ci mena de 1950 à 1963 afin d'approcher les modes de soumission à l'autorité légitime.

Sous le prétexte d'une enquête sur l'apprentissage et la mémoire, Milgram et son équipe amenèrent des hommes et des femmes (appelés "moniteurs" dans l'expérience) à infliger des chocs électriques d'une intensité croissante à des sujets (appelés "élèves"), dont on prétendait tester les capacités de mémorisation sanglées sur une chaise, une électrode fixée au bras, ceux-ci devaient restituer de mémoire des listes de couples de mots qui leur étaient lus. Chaque nouvelle erreur de "l'élève " était sanctionnée d'une décharge électrique plus forte que la précédente, appliquée par "le moniteur ". Les " élèves " étaient des comparses de l'expérimentateur qui mimait la douleur. Les chocs électriques étaient simulés grâce à une énorme machine comportant trente manettes échelonnées de quinze à quatre cent cinquante volts et assorties de mentions allant de " choc léger" à "attention choc dangereux". Ce dispositif expérimental était destiné à tester non les facultés d'apprentissage des "élèves", mais l'obéissance des "moniteurs"... Les deux-tiers des personnes testées ont coopéré jusqu'au bout. Cédant aux injonctions de l'expérimentateur, ils ont poursuivi l'expérience, souvent dans l'angoisse et la protestation, jusqu'au niveau de choc le plus élevé. " C'est peut-être là ", écrit Milgram, l'enseignement essentiel de notre étude des gens ordinaires, dépourvus de toute hostilité, peuvent, en s'acquittant simplement de leur tâche, devenir les agents d'un atroce processus de destruction.

Rony Brauman et Eyal Sivan disent de façon claire à propos d'Eichmann ce que je voulais exprimer, malheureusement en me fourvoyant:

Prendre comme tel ce personnage Somme toute banal, c'était - et cela demeure - banaliser le nazisme, être soupçonnable d'inconscience ou de sournoise complicité avec Hitler. Depuis lors, rapatrier la " planète Auschwitz" dans le monde des hommes,

donc réfuter l'idée de " radicale singularité de la Shoa", c'est s'exposer à l'accusation de " lepénisation ": entre le " détail " et l'absolu, le choix est devenu obligatoire.

" La normalité est beaucoup plus terrifiante que toutes les atrocités réunies ", disait encore Hannah Arendt.

\*\*\*\*\*

Extrait de *Nous sommes en marche*, de Jean-Gabriel Cohn-Bendit, Paris, 1999, Flammarion, 271 p., ISBN 2-08-067744-6.

## A Secret Tribunal for Dr. Toben?

Date: Wed, 18 Aug 1999

A letter received from the Landgericht/County Court of Mannheim/Germany, and signed by the judges Folkerts and Krebs-Dörr as well as the presiding Justice Kern, presents several puzzles. The defense attorney for Dr. Frederick Toben - an Australian philosopher and author, and director of the Adelaide Institute, arrested and imprisoned for very questionable reasons by the Mannheim Criminal Court - had requested the admission of Andreas Röhler, a publisher and foremost the publisher of the *Sleipnir* bi-monthly magazine, to be admitted as a secondary defendant. Mr. Röhler himself had equally submitted such a request. This makes the more sense because Röhler had many opportunities in Berlin to take critical issue with the illegal actions and measures undertaken on the assumed behalf of Justice against the Freedom of the Press. The fact that Dr. Toben's arrest has been illegal proves itself on the basis on existing valid law which recognizes specific exemptions and nonapplications. If the justices Folkerts, Krebs-Dörr and Kern should indeed launch trial proceedings against Dr. Toben, than it would demonstrate that the present German jurisprudence assumes for itself the privilege to try the citizens of all the earth' countries for whatever they had done in their own countries (and were permitted to do according to their countries laws and customs). Such may appear desirable for some self-appointed humanitarians, and the more so against such backgrounds as current events in Turkey, Indonesia, Israel-Palestine et cetera; but increase the already existing chaos characterizing "International Law" as shown in the ongoing Kosovo crisis, and indeed raising the possibility that in the end only the power of organized crime may prevail. The justices Folkerts, Krebs-Dörr and Kern rejected the admission of Mr. Röhler (as a co-defendant with Dr. Toben) because Röhler, acting in the capacity of an inquiring journalist, had earlier asked Judge Kern for a copy of the legal charges (advanced against Dr. Toben). This request had been refused, in accordance with Paragraph 353 of the Legal Code, because it implies a conflict of interests (on Röhler's part) as a representative of the press and (simultaneously) participant in the defense. Such conclusion, however, is simply the product of the Mannheim courtiers free-wheeling phantasy. Pursuing the question for which purpose and, subsequently, according to which law - or rather legal pretense - a release of the written charges leveled against Dr. Toben and the co-seating of Andreas Röhler had been refused, paragraph # 353 of the legal code (dt. Strafgesetzbuch) will be given: With imprisonment up to one year, or a monetary fine, those persons will be punished who: 1 - . . . in violation of a lawful prohibition render a public report about a trial from which the public had been excluded, or the content of written material concerned with such trial - 2 - . . . in violation of a court ordered decree to maintain silence (legal gagging, to silence by authority) reveal information related to a closed court procedure or written material concerned with such procedure - 3 - . . . or report to the public the Prosecutions written charges and related official correspondence of a criminal trial procedure, a suit for damages or disciplinary action, fully or in part and verbatim, before the matter had been debated in open court or the case closed and terminated. Judge Kern had left it to the receiver of this correspondence to discover for himself which of the three options -

all in themselves rather different - he had chosen to justify his decision. According to the first option he appears intent to exclude the public and act behind closed doors. Such thought presents itself because a bad conscience shirks the light of public scrutiny. - For a person who has lost all sense for wrong-doings, as it seems with the Public Prosecutor Klein, such may be justly assumed; But in regard Judge Kern such may not yet be the case. A legal obligation mandating silence, as implied in option 2, is in the present case not yet known. Option 3 threatens punishment for the publication of records prior to the closing of the case. This is a decree worthy a discussion under the aspects of the citizenry's unhampered point of view. Presently, however, this appears to be of minor interest; the commentaries concerned with the transmission of punishable information, and Who and What and under Which conditions, had been clearly outlined in detail. Judge Kern could have released a copy of the charges leveled against Dr. Toben with the directive that such are information must not yet be released to the public but is legally available to a limited circle of persons actively involved with Dr. Toben's incarceration. There remains than Option 1 and the suspicion that the judge himself shies the living daylight and a public trial. In regard to Dr. Toben it amounts to one more violation of human rights, as he is since the day of his arrest, April 9, 1999, the victim of arbitrary legal maneuvering, the abuse of law and order as well as subject of most cynical measures. It shall remain a question of further dispute whether one shall demand for the Bundesrepublik a return to the standards of a "Rechtsstaat" or their reformation from the beginning. Certain is that much presently valid legislation, in many parts, matches the standards of a "Rechtsstaat", of human rights declaration and terrorism against publishers and historians spits existing laws (in NS times, when the 'Volksgerichte' disregarded all laws which were still on the books but a hindrance to their interpretation of the propagated/manipulated "Volkswille"). Judges, who themselves violate the Law, are personally responsible for their deeds and doings; when the constitutional basic laws regain unhampered respect, they cannot resort to the excuse of having only obeyed those "orders from above".

\* \* \* \* \*

dws translation August 18, 1999

Zeitschrift fuer Kultur, Geschichte und Politik, Sleipnir im Verlag der Freunde,

Andreas Roehler (V.i.S.d.P.),

Postfach 350264, 10211 Berlin,

Tel./Fax: (49/0/30)-42857835 und -6927863

eMail: sleipnir\_verlag@gmx.net;

www.sleipnir.purespace.de Kto. Nr. 7439540 bei der Comdirect-Bank Quickborn,  
BLZ 200 411 11

## Geheimverhandlung gegen Dr. Toben geplant?

Ein Schreiben des Landgerichts Mannheim, unterzeichnet von den Richtern Folkerts und Krebs-Dörr, sowie von Richter Kern als Vorsitzendem, gibt Rätsel auf. Der Verteidiger des von der Mannheimer Justiz unter dubiosen Umständen festgehaltenen Leiters des Adelaide-Institutes, des Philosophen und Schriftstellers Frederick Toben, hatte die Zulassung des Berliner Verlegers und Sleipnir-Herausgebers, Andreas Röhler, als zweiten Verteidiger beantragt. Der letztere hatte ebenfalls einen Antrag auf eine Zulassung gestellt. Dies ist sinnvoll, da Röhler in Berlin reichlich Gelegenheit hatte, sich mit ungesetzlichen Maßnahmen der Justiz zu Lasten der Pressefreiheit auseinanderzusetzen. Daß die Verhaftung Dr. Tobens ungesetzlich war, resultiert aus dem geltenden Gesetz selbst, das für angenommene Auslandsstraftaten nur einen streng definierten, in Tobens Fall deutlich ausgeschlossenen, Anwendungsbereich kennt. Machte das Trio Folkerts, Krebs-Dörr und Kern Dr. Toben tatsächlich den Prozeß, könnte die deutsche Justiz in Zukunft die Bürger aller Länder für deren Taten in ihren Ländern anklagen. Das mag dem einen oder anderen Menschenfreund vor dem Hintergrund der Ereignisse in der Türkei, in Indonesien oder in Israel/Palästina wünschenswert erscheinen, bringt aber das ohnehin vom Kosowokrieg schwer angeschlagene System internationalen Rechts vollkommen durcheinander. In dem dann verbleibenden Chaos dürfte einzig das Recht der organisierten Kriminalität sich durchsetzen. Folkerts, Krebs-Dörr, Kern begründen die Ablehnung der Zulassung Röhlers unter anderem mit der Tatsache, daß sich dieser zuvor in seiner Eigenschaft als Pressevertreter an den Vorsitzenden Richter Kern mit der Bitte um Überlassung einer Anklageschrift gewendet hatte. Dieses sei bereits unter Hinweis auf die Strafbestimmung § 353 d StGB zurückgewiesen worden und indiziere einen Interessenkonflikt zwischen einer Tätigkeit als Vertreter der Presse und der Teilnahme an der Verteidigung. Diese Folgerung aber ist ein Produkt freischwebender Phantasie der Mannheimer Justiz. Die Frage zu verfolgen, zu welchem Zweck und mit welcher Berechtigung die Übersendung der Anklageschrift und nachfolgend die Beordnung als Verteidiger unter Hinweis auf diesen Wunsch abgelehnt wurde, zunächst der Text angerufenen Vorschrift § 353 d StGB im Wortlaut: "Mit Freiheitsstrafe bis zu einem Jahr oder mit Geldstrafe wird bestraft, wer 1. entgegen einem gesetzlichen Verbot über eine Gerichtsverhandlung, bei der die Öffentlichkeit ausgeschlossen war, oder über den Inhalt eines die Sache betreffenden amtlichen Schriftstücks öffentlich eine Mitteilung macht, 2. entgegen einer vom Gericht auf Grund eines Gesetzes auferlegten Schweigepflicht Tatsachen unbefugt offenbart, die durch eine nichtöffentliche Gerichtsverhandlung oder durch ein die Sache betreffendes amtliches Schriftstück zur Kenntnis gelangt sind, oder 3. die Anklageschrift oder andere amtliche Schriftstücke eines Strafverfahrens, eines Bußgeldverfahrens oder eines Disziplinarverfahrens, ganz oder in wesentlichen Teilen, im Wortlaut öffentlich mitteilt, bevor sie in öffentlicher Verhandlung erörtert worden sind oder das Verfahren abgeschlossen ist." Richter Kern hat es dem Empfänger seines Schreibens überlassen, herauszufinden, welchen der drei Absätze, die recht verschiedene Sachverhalte bezeichnen, er für die Ablehnung in Anspruch nimmt. Hat er vor, entsprechend Absatz 1 die Öffentlichkeit auszuschließen und also hinter verschlossenen Türen zu verhandeln? Der Gedanke liegt nahe, da das schlechte

Gewissen das Licht der Öffentlichkeit scheut. Um einen Mann, dem jedes Unrechtsbewußtsein abhanden gekommen ist, wie bei Staatsanwalt Klein anzunehmen, dürfte es sich bei Richter Kern noch nicht handeln. Eine vom Gesetz auferlegte Schweigepflicht, auf die Absatz 2 zielt, ist in der Sache zumindest nicht bekannt. Absatz 3 schließlich bedroht das öffentliche Mitteilen von amtlichen Schriftstücken mit Strafe, solange das Verfahren noch nicht abgeschlossen ist. Das ist eine Vorschrift, die unter bürgerrechtlichem Gesichtspunkt gewiß einer Diskussion wert wäre. Für den Moment erscheint dies von geringerem Interesse, zumal der Kommentar zur entsprechenden Vorschrift das strafbewehrte "öffentliche Mitteilen" deutlich genug beschreibt als "in einer Weise, daß unbestimmt viele und unbestimmte welche Personen Kenntnis nehmen können (...) nicht öffentlich ist die Weitergabe an einen zahlenmäßig kleinen, mit dem Angeklagten verbundenen Personenkreis (...) die vertrauliche Mitteilung durch eine Justizpressestelle in einer geschlossenen Pressekonferenz" (Dreher/Tröndle StGB § 353 d Rn 5, 4)). Richter Kern hätte unter Hinweis auf die Vertraulichkeit der Mitteilung die Anklageschrift ebenso gefahrlos überlassen können wie auf die Tatsache gestützt, daß der Empfänger zu dem erwähnt "zahlenmäßig kleinen, mit dem Angeklagten verbundenen Personenkreis" gehört, wie der Richter wissen konnte. Bleibt also Absatz 1 und die Vermutung, daß der Richter das Licht der Öffentlichkeit und die öffentliche Verhandlung scheut. Gegenüber Dr. Toben wäre damit nur eine weitere Rechtsnorm gebrochen, er ist seit seiner Verhaftung am 9. April das Opfer willkürlicher, geltendes Recht und Gesetz brechender, menschenverachtender Maßnahmen. Ob man bezüglich der Bundesrepublik eine Rückkehr zu rechtsstaatlichen Normen oder deren Einführung zu fordern hat, sei dahingestellt; feststeht, daß das geltende Gesetzeswerk in weiten Teilen als mit rechtsstaatlichen Normen vereinbar erscheint und Terrorismus, so er in diversen Urteilen gegen unliebsame Historiker und Publizisten Zeit sichtbar wurde, mit einer Beugung des geltenden Rechts einherging. Rechtsbeugende Richter sind für ihre Taten unmittelbar und persönlich verantwortlich; sie können sich bei einer Wiedereinführung der Geltung der Grundrechte in die politischen Praxis staatlichen Handelns nicht auf Anweisungen höherer Stellen berufen. Berlin, den 16. August 1999 Zeitschrift für Kultur, Geschichte und Politik, Sleipnir im Verlag der Freunde, Andreas Röhler (V.i.S.d.P.), Postfach 350264, 10211 Berlin, eMail: sleipnir\_verlag@gmx.net Tel./Fax: (0/30)-42857835 und: T./F.: (0/30)-6927863 www.sleipnir.purespace.de Kto. Nr. 7439540 bei der Comdirect-Bank Quickborn, BLZ 200 411 11



## LE SYNDICAT FO APPELLE A NE PAS VOTER POUR SA PROPRE LISTE

### **Une grande première dans les annales de la connerie syndicale**

Un de nos lecteurs nous signale que les chercheurs du CNRS [Centre national de la recherche scientifique] viennent de recevoir la circulaire suivante de la centrale syndicale FO - Syndicat national des personnels de recherche et établissements d'enseignement supérieur:

Le SNPREES-FO s'adresse à tous les électeurs pour les CAP [Commission administrative paritaire] du CNRS pour les informer d'un fait particulièrement grave.

Notre syndicat a été victime d'une provocation lors de la constitution de la liste des candidats Chargés de Recherche. En effet, nous avons été informés par un électeur qui venait de recevoir le matériel électoral le 16 juin qu'un des candidats sur notre liste, Serge Thion, est négationniste et révisionniste.

Après vérification, il s'avère que cela est exact. M. Thion a en effet écrit:

"Il y a sans doute eu des gazages artisanaux, mais la question des méthodes industrielles d'extermination n'est pas traitée d'une façon qui répondrait à toutes les questions que l'on est en droit de se poser sur le fonctionnement de toute autre entreprise industrielle, dans un autre contexte ."

Le syndicat FO, qui est attaché à la libre opinion et ouvert à tout syndiqué quelles que soient ses opinions politiques, philosophiques et religieuses, défend en toute circonstance la démocratie. il considère que la négation des crimes nazis est incompatible avec la démocratie, sans laquelle il ne saurait y avoir de syndicalisme libre et indépendant.

Le syndicat ne saurait donc cautionner la présence de Serge Thion sur sa liste. Il s'avère que son engagement sur une liste Force Ouvrière, organisation dont l'action en défense de la démocratie n'a jamais été prise en défaut, ne peut être interprété que comme un mensonge par omission et donc comme une provocation contre le syndicalisme libre et indépendant.

Compte tenu des conditions de vote:

- il n'est plus possible pour le syndicat de retirer la liste;
- le vote se déroulant par code-barre et non par bulletin, il n'est pas possible d'appeler à rayer Serge Thion de la liste.

Le SNPREES-FO appelle les électeurs Chargés de Recherche du CNRS à ne pas voter pour la liste FO pour ce corps.

Face à ce coup très grave porté au syndicalisme libre et indépendant, le SNPREES-FO appelle les électeurs Directeurs de Recherche; Ingénieurs, Techniciens et Administratifs à voter massivement pour les listes FO dans ces corps;

Villejuif, le 17 juin 1999

IRC - Pavillon des Syndicats, 7 rue Guy Moquet, 94801 VILLEJUIF cedex, email: fo@vjf.cnrs.fr Tel: 01 49 58 34 02 Fax: 01 49 58 36 75.

+++++

Les reporters de l'aaargh se sont aussitôt efforcés d'interroger Serge Thion sur cette nouvelle bizarrerie. Nous avons eu beaucoup de mal à le contacter: il dormait dans son hamac, accroché entre deux palmiers à sucre, sur une berge du Mékong.

-- M. Thion? Votre candidature? FO?

-- Gronnn, puf, et la sieste? Vous respectez rien, tas d'enclumes?

-- M. Thion, c'est à propos de votre présence sur une liste FO... FO?

-- Ouarkkk. Quoi, fofo ?

-- Non, une liste FO, syndicale? Ca vous dit quelque chose

--Bleurk, attendez, passez moi une bière, là, dans le seau à glace...

Il écluse, ça le réveille un peu.

-- M. Thion! Alors cette liste, vous êtes vraiment dessus?

-- Rafff. P'tet ben. Ch'sais pus.

-- FO? ça vous dit quelque chose?

-- Ouais, glurp, y m'on demandé. Y z'avaient pas de candidats. Alors, bonté d'âme, j'ai signé. Pour en chier. Shponzzz.

-- Et ils vous rejettent maintenant. Le savez-vous?

-- Non, mabouls, y sont peut-être. Y m'ont demandé. Klouf.

-- Vous avez écrit une phrase...

-- Flurk. Quelques unes, oui. Y a longtemps. Flork.

Le hamac tangué dangereusement. L'animal se réveille, c'est probable.

-- Qu'allez vous faire devant cette dénonciation?

-- Bluf, prout, carakakak. Rien. Je m'en balance.

-- Ils disent qu'ils sont pour un syndicalisme libre et indépendant.

-- Bouark. Autrefois, ils étaient payés par la CIA. Et maintenant qui? Pourquoi qu'ils pleurnichent? Flagada.

-- Parce que vous êtes sur leur liste. Ils veulent pas qu'elle soit élue.

-- Plong, moi non plus. Quels ploucs! Bon, slurp, c'est pas tout ça, j'ai pas fini ma sieste. Rabaka.

La brise souffle dans les palmiers. L'entretien est manifestement terminé. A vous Paris.

Note de l'aaargh: on se demande comment un personnage qui parle aussi mal a pu entrer au CNRS, honorable institution où a fait sa carrière, par exemple, le respecté Wellers, physiologue de formation, sans diplôme universitaire, certes, mais quand même, rien de comparable à Thion.

## Dénonciation des crimes holocausticiens par un membre de l'intelligentsia juive new-yorkaise

Dans l'édition datée du jeudi 22 avril 1999 du *New York Post*, le fils de l'intellectuel juif Norman Podhoretz, dénonce l'influence pernicieuse de la mafia grassement rémunérée des holocausticiens professionnels.

En 1977, l'universitaire israélien Yehuda Bauer tirait la sonnette d'alarme sur les dangers suscités par la création d'une *science holocaustique* et par le carriérisme des *holocausticiens*. A première vue, l'avertissement de Bauer pouvait sembler étrange. Après tout, que pouvait-il y avoir de plus noble et de plus important que l'étude du meurtre systématique de six millions de juifs, une étude entreprise pour éviter que de tels drames ne se reproduisent à l'avenir ?

Durant les deux dernières décennies, les études holocaustiques sont devenues un champ d'études gratifiant et rémunérateur pour des universitaires américains. Au même moment des subsides en provenance de mécènes comme Steven Spielberg se déversent à flot continu. L'holocauste, l'événement le plus épouvantable des temps modernes, est devenu une carrière pour des gens, la source de leurs revenus.

Les craintes de Bauer deviennent réalité parce que les holocausticiens ont décidé qu'ils étaient à l'abri de toute critique et que l'imprudent qui se risquait à murmurer un seul mot contre leur corporation est par essence coupable d'un crime intellectuel contre l'humanité.

Le crime dont je parle est la négation de l'holocauste -- le déplaisant terrain d'études d'une pseudo-recherche qui se donne pour but de prouver que le meurtre de six millions de juifs n'a pas eu lieu.

Maintenant, un des fondateurs de la conférence universitaire annuelle sur l'holocauste et les Églises a accusé l'écrivain juif Gabriel Schoenfeld d'une « forme subtile de négationnisme ». Le responsable de cette attaque contre le bon goût et le bon sens s'appelle Franklin Littell, âgé de 81 ans, qui démontre ainsi que vous pouvez avoir passé 81 ans sur cette terre et être resté un imbécile.

(Le texte de Schoenfeld, *Auschwitz and the Professors*, effectivement assez rigolo, a été publié par *Le temps irréparable*, du 7 juin 1998.)**XXX**

Dans une brillante série d'articles parus l'année dernière, Schoenfeld s'est intéressé au sujet si controversé des études holocaustiques et leur inévitable descente dans l'arène de la petite cuisine universitaire. Loin de nier la réalité de l'holocauste, Schönfeld avance l'hypothèse que l'holocauste est la calamité de notre époque moderne. En conséquence tenter d'utiliser cet événement pour en tirer des leçons de valeur

universelle sur la haine et l'oppression ne révèle au mieux que de l'ignorance ou au pire de la corruption intellectuelle.

Et pourtant, c'est l'effort de comparaison entre l'holocauste et d'autres événements qui motive le plus les holocausticiens. Schoenfeld cite une universitaire du nom de Joan Ringelheim disant: «Avant et après l'holocauste, les femmes et les minorités, la classe ouvrière et les pauvres, ont souvent vécu dans des conditions comparables en nature (bien que pas toujours en degré) à celles de l'holocauste.»

Les conditions propres à l'holocauste étaient les suivantes: des camps gigantesques conçus explicitement pour l'extermination de millions de gens. Ringelheim le sait. Mais elle ne peut pas s'empêcher de comparer le sort de la classe ouvrière à celui de ceux destinés à la chambre à gaz.

Cette manière de penser aurait dû conduire les collègues de Ringelheim à la mettre à l'écart. Il s'est produit tout le contraire. Cette dame dirige le département éducatif du musée de l'Holocauste à Washington.

Dans les colonnes de *Commentary*, le mensuel où il travaille comme directeur exécutif (et qui fut dirigé par mon père durant 35 ans) Schoenfeld écrit: «Aujourd'hui non seulement des carrières universitaires se construisent sur l'holocauste, mais la recherche dans ce domaine est devenue universitaire. [...] Le langage dans lequel on discute de la mort de six millions de juifs ne se distingue plus de celui avec lequel on traite de la macroéconomie agricole ou de la sociologie des chimpanzés. Ce qui revient à dire qu'il est, dans le meilleur des cas, rempli du plus abscons des jargons.»

A l'extérieur de l'université, l'holocauste est devenu le meilleur des docu-drames que l'on peut déguster en famille. Schoenfeld cite la liste des «quarante choses amusantes à faire» offerte aux visiteurs de la petite ville de St Petersburg, en Floride. Au numéro 11 on trouve: «Souvenez-vous de l'holocauste en visitant le musée de l'Holocauste où vous pouvez pour seulement 300 F acheter le modèle réduit d'un wagon polonais utilisé par les nazis pour transporter les juifs vers les camps de concentration.» Tout cela, nous dit Schoenfeld, ne conduit qu'à la banalisation de l'holocauste, à le considérer comme un divertissement.

Avec un raisonnement comme celui-là, la dernière chose que l'on puisse faire c'est accuser Schoenfeld de négationnisme. Et pourtant, notre vieux fou de Littel n'hésite pas à le comparer à David Irving et à Robert Faurisson, deux des plus éminents révisionnistes. Il précise que, bien entendu, ces deux-là sont «vulgaires» et Schoenfeld est quant à lui «plus subtil», mais il n'en demeure pas moins que leur inspiration est la même.

Un autre holocaustiqueur, Stephen Feinstein, de l'université du Minnesota, déclare que Schoenfeld «a fait autant de mal que les négationnistes».

Que veulent nous dire ces gens? C'est très simple. Ils équiparent le champ d'études de l'holocauste et l'holocauste lui-même. En conséquence, toute remise en cause de l'holocaustique est considérée par eux comme une forme de négationnisme.

C'est exactement ce qu'évoquait Yehuda Bauer lorsqu'il exprimait ses craintes au sujet de l'expansion de l'holocaustique: [...] Que l'effort de compréhension d'une horreur inimaginable soit progressivement remplacé par les mondanités de la vie académique, le carriérisme, la corruption, l'ambition effrénée et l'incapacité d'accepter la moindre critique.

Il ne viendrait à l'idée de personne de contester la valeur inestimable des travaux de Raul Hilberg, de Dorothy Rabinowitz et d'autres. Mais ils n'étaient pas holocausticiens. Ils se situaient dans le champ de la recherche historique. Ils voulaient savoir ce qui s'est passé et s'assurer que le passé ne serait pas oublié.

Il y a quelque chose de contestable dans le fait d'établir un plan de carrière sur le meurtre de six millions de personnes. Spécialement quand ils veulent croire que leur champ d'études est à l'abri de toute critique.

John Podhoretz

<podhoretz@nyposucom>

(*Samizdat l'autre histoire*, avril 1999)

## Hitler était-il combustible ?

Serge Thion

*Le Spiegel* du 3 avril 1995 reproduit une lettre de feu le camarade Iouri Andropov à feu Leonid Brejnev dans laquelle on trouve ce passage: "En février 1946, les cadavres d'Hitler, d'Eva Braun, de Goebbels, de sa femme et de ses enfants, au total dix personnes, ont été enterrés à Magdebourg sur le terrain de notre garnison." *Le Monde*, qui rapporte cette nouvelle (4 avril 1996) précise que les ossements, entassés depuis 1946 dans cinq caisses à munitions, ont été incinérés en 1970 par le KGB et qu'il existe un procès-verbal de l'opération. Pourquoi à cette date? On l'ignore et il faudrait sans doute en chercher la raison dans les intrigues et les luttes de pouvoir qui se déroulaient à la tête de cet éminent organe.

Il aurait été abusif sans doute de rappeler à cette occasion ce que *Le Monde* lui-même qualifiait de "conclusion originale, inattendue et, d'un strict point de vue médical, embarrassante puisque des [médecins-]légistes français, démontrent, à cinquante ans d'intervalle, l'existence d'un subterfuge monté par des confrères soviétiques." En effet, dans un article commun, quatre médecins lillois, les docteurs Éric Laurier, Valéry Hardouin, Didier Gosset et Pierre Henri Muller, intitulé "Le Rapport d'autopsie de Hitler: le point de vue du médecin légiste" (*Semaine des Hôpitaux*, 11 mars 1993) relisent le rapport de l'autopsie pratiquée le 8 mai 1945 par le médecin-colonel Faust Chkaravski, entouré de quatre de ses confrères, à la morgue d'une clinique de la banlieue de Berlin. Le rapport est rédigé le 11 mai. C'est de ce rapport que date l'histoire du testicule unique (ou cryptorchidie unilatérale) de Hitler qu'aucun témoignage médical datant du vivant de Hitler ne vient confirmer. C'est une première étrangeté. La seconde, relevée par nos Lillois, est que le rapport, tout en décrivant quatorze dents, en compte quinze. Ils y voient le signe que cette autopsie, dont le rapport a pris trois jours à rédiger, était un "simulacre" et que les médecins soviétiques auraient placé dans cette discordance des chiffres une indication qui aurait eu pour but de faire savoir qu'ils avaient travaillé aux ordres. On commence alors à se demander si le délire interprétatif n'a pas saisi les dignes Lillois eux-mêmes. D'autant qu'ils affirment: "L'indice factuel ainsi introduit (le chiffre 15 pour les dents) est suffisamment subtil pour avoir échappé, jusqu'à ce jour, à la sagacité des diverses études critiques publiées dans le rapport." (Voir le compte rendu de cette affaire sous la plume d'un rédacteur "scientifique" dans *Le Monde* du 17 mars 1993.)

Non contents de sauver ainsi l'honneur supposé perdu des médecins légistes soviétiques, victimes tout aussi supposées de leur hiérarchie, aux ordres, rappelons-le, du démoniaque Staline, les esculapes du Nord retrouvent le véritable Hitler. On est rassuré: "La vraie dépouille de Hitler fut finalement, à la fin du mois de mai 1945, présentée dans un bois près de Berlin, à Mengershausen, le dernier soldat allemand à

l'avoir contemplée dans le jardin de la Chancellerie, Mengershausen, malgré l'importance des phénomènes putréfactifs, reconnut le corps de Hitler." Sur ce cadavre, les deux mâchoires étaient présentes. Les Américains avaient arrêté le 28 mai le dentiste de Hitler, le docteur Blaschke (et non Blalschke, comme l'écrit *Le Monde*), qui aurait fourni toutes les informations sur ses nombreux travaux de dentisterie. Mais le soldat [Harry] Mengeshausen (et non Mengershausen, comme l'écrit *Le Monde*) n'était évidemment pas qualifié pour utiliser des informations qui ne pouvaient pas être disponibles à cette date-là. En outre, qui lui a présenté ce corps, sinon les Soviétiques, dont il était le prisonnier?

L'article de Jean-Yves Nau, dans *Le Monde* déjà cité, fait référence à un livre que j'ai consulté, *La Mort d'Hitler, l'énigme enfin résolue*, d'un certain Lew Besymenski, paru chez Plon en 1969. C'est l'expression de l'état-major de l'Armée rouge, entérinée avec enthousiasme par Alain Decaux, qui avait évoqué ce sujet dans ses *Dossiers secrets de l'histoire*, à la Librairie académique Perrin. J'ai préféré consulter le récit qui n'est pas à proprement parler celui d'un témoin mais plutôt d'un participant, Erich Kempka, qui était le chauffeur de Hitler. Il est celui qui a procédé à l'incinération. Il avait plusieurs centaines de litres d'essence à sa disposition et il dit que l'incinération de Hitler et de sa femme, qu'il venait d'épouser, commencée vers midi, a dû être recommencée à maintes reprises, jusqu'à 19 h 30 (*Die letzten Tagen mit Adolf Hitler*, Deutsche Verlagsgesellschaft, Rosenheim, 1991, 3e édition, p. 99). Son récit était d'ailleurs paru dans les années 50 sous le titre que lui avait imposé l'éditeur: "J'ai brûlé Adolf Hitler".

C'est sans doute ce qui entraîne l'éditeur de Kempka, Erich Kern, vers un certain scepticisme. Comme il mentionnait à Kempka (mort en 1975) l'existence de rumeurs faisant état de la présence des restes de Hitler à Moscou, l'ex-Obersturmbannführer SS lui répondit: "Je n'arrive pas à le croire. Ce que j'ai vu en tout dernier lieu du Führer était un reste carbonisé." Hitler avait beaucoup insisté la veille auprès de son entourage pour que son corps ne tombe pas aux mains des Russes. En même temps, Staline insistait beaucoup auprès de ses officiers sur place pour que l'on trouve la dépouille de son ennemi et que l'on rassemble tous les détails sur sa mort. Dans les heures qui suivirent la récupération du cadavre supposé, les services russes mirent la main sur les assistants du dentiste Blaschke, le docteur Bruck et Mme Käthe Heusermann, qui donnèrent à la commission soviétique tous les documents, y compris les radios de la mâchoire du Führer. Le technicien Fritz Echtmann fut aussi arrêté et prié de dessiner de mémoire l'appareil dentaire de Hitler. Mais aucun de ces personnages ne fut convié à voir le corps.

Le directeur des archives nationales russes a déclaré être en possession du crâne de Hitler (*Le Monde*, 22 février 1993). Un ancien membre de l'entourage de Hitler avait dit la même chose quarante ans avant (*Le Monde*, 22 octobre 1955). Était-ce le même? Sommes-nous devant un cas de génération spontanée de reliques, dont l'histoire de l'Eglise nous a donné maints exemples que l'on peut encore contempler aujourd'hui? Les médecins légistes lillois ont-ils raison, non pas peut-être à cause de cette quinzième dent, mais parce que leurs confrères soviétiques ont clairement senti qu'ils avaient davantage intérêt à fournir un cadavre plutôt que d'avouer leur incapacité?

On sait que la survie de Hitler (comme aussi celle d'Anne Frank) a fourni à l'imagination de divers romanciers un thème qu'ils ont habilement exploité, comme



par exemple G. Steiner et son histoire de A.H. Mais sa mort même a donné lieu à différentes descriptions entre lesquelles il n'est pas facile aujourd'hui de choisir. La seule chose certaine est que si l'on prend l'ensemble des documents, déclarations et affirmations variées qui nous sont venues de Moscou à des dates différentes, on arrive à un salmigondis infernal. Et pourtant, il s'agit d'un fait absolument simple, un événement unique, bref, isolable, passible d'une description technique.

Alors, quand on en arrive à l'histoire de la guerre, à ses causes complexes, et son déroulement, de Coventry à Stalingrad...

## La rencontre secrète entre Jean-Claude Pressac et F. Töben

Note de l'AAARGH: la page Pressac de l'AAARGH réussit l'ensemble du dossier de ce spécialiste des chambres à gaz à la position controversée et perplexe. Nous vous renvoyons aussi à l'étude de Carlo Mattogno et Franco Deana sur les fours crématoires d'Auschwitz qui répond très efficacement aux travaux de Pressac.

Par précaution, Frederick Töben écrivait chaque soir le récit de sa journée et l'affichait immédiatement sur son site Internet en Australie. Voici le compte rendu de sa rencontre secrète avec Jean-Claude Pressac, qui se présente comme une «autorité» sur Auschwitz Birkenau.

Vers midi, je me présente à la pharmacie de Jean-Claude Pressac. J'attends un quart d'heure et je le vois entrer en trombe car sa BMW est garée en double file. Nous nous dirigeons à vive allure vers sa maison où nous attend sa charmante compagne. Pressac me dit que sans femme la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Il a bon goût. Dans son bureau très encombré il me montre une simulation sur ordinateur de la chambre de déshabillage du Krema II qui s'arrête à la porte de la pièce présentée comme une chambre à gaz homicide. Ah ce que je donnerais pour m'y rendre ! Il m'informe qu'une simulation sur ordinateur, en cours de réalisation en Italie, mettra un point final à la controverse d'ici trois mois.

Je lui montre la liste des orateurs à notre conférence d'août 1998. Sans hésiter, il approuve la plupart des orateurs connus. Puis nous avons consacré les deux heures suivantes à examiner son trésor: des archives très complètes sur la Topf & Söhne, les constructeurs des fours crématoires d'Auschwitz. Des plans détaillés et des lettres ont été remis à Pressac par les héritiers de la firme. L'entreprise en tant que telle a cessé d'exister. Pressac insiste sur le fait que deux caisses de documents ont été «perdues» peu de temps après la fin de la guerre, probablement détruites afin d'occulter des preuves à charge [Note de l'aaargh: Supposition évidemment totalement gratuite]. Il rédige un livre sur l'entreprise avec un titre explicite: *La Topf & fils, une entreprise allemande, 1878 - 1963*.

Jean-Claude Pressac me montre des photographies de bâtiments ornés du drapeau à croix gammée. Il me dit que c'était une pratique courante à l'époque. Sa chronologie exhaustive des activités de l'entreprise dans le monde, du début à la fin, est admirable. Cette chronologie me pose problème car elle peut tout aussi bien démontrer une thèse complètement différente, ce qui semblera évident à tous ceux qui voient clair à travers les ruses de l'idéologie libre-échangiste.

Topf était une force formidable, non seulement dans le domaine de la crémation, mais également dans celui, essentiel, de la conservation des céréales (*Getreidepflege*). Je l'interroge sur les orifices de la «chambre à gaz» du Krema II en lui montrant mes photographies du site. Je lui parle du nouveau panneau placé par le musée d'Auschwitz devant le Krema II qui montre les quatre orifices en ligne, contrairement à ce qui a été fait pour la maquette du musée de l'Holocauste de Washington.

Pressac balaye ces arguments d'un revers de main et revient aux orifices disposés en quinconce, certainement visibles au cours d'une inspection détaillée du site comme moi et beaucoup d'autres avons fait dans le passé.

Je l'interroge sur la réduction du nombre de morts. Il me dit que c'est justement ce point qui a entraîné sa rupture avec Serge Klarsfeld. Il a reçu de sa part un appel téléphonique fort déplaisant et Pressac a estimé qu'après avoir travaillé vingt ans sur ce sujet il n'avait pas à être traité comme un moins que rien. Il ajoute qu'il n'a plus rien à voir avec les organisations juives françaises. Il s'empresse d'ajouter qu'il est au mieux avec leurs consœurs italiennes. [Bientôt, Pressac qui s'était volontairement fait le valet de Vidal-Naquet, puis de Wellers, puis de Klarsfeld, sera au mieux avec les organisations juives des Kerguelen.]

Le duo d'holocausticiens Serge et Beate Klarsfeld s'accroche au chiffre des six millions alors que, selon Jean-Claude Pressac, c'est une absurdité à l'égard de laquelle ils doivent prendre leurs distances s'ils veulent être pris au sérieux dans le domaine des études sur l'«extermination des juifs».

[Note de l'auteur: Mais qui songerait à prendre au sérieux cette bande de comiques?]

Je lui pose la question qui tue: «quelles preuves avez-vous de l'existence de gazages homicides?»

Jean-Claude Pressac ne se démonte pas. Il avance quatre éléments étayés par des archives:

8 septembre 1942: lettre de Prüfer qui établit la capacité du Krema II à 800 corps par jour.

14 septembre 1942: lettre de nouvelles constructions pour le camp de concentration.

17 février 1943: une information sur l'installation de ventilation (*Be und Entlüftungsanlage*).

2 mars 1943: Prüfer commande dix détecteurs de gaz.

Pressac affirme également que Hitler et Goebbels ne savaient pas ce qui se passait dans les camps de concentration car Himmler les gérait au sein de son organisation SS. Cela me rappelle la controverse entre Ingrid Weckert et David Irving au sujet de la Nuit de cristal: Goebbels était-il au courant ? La première dit que non; le second affirme que oui. Wilhelm Stäglich pense que Goebbels aurait été fou d'endosser la responsabilité d'un tel acte à un moment pareil. Il met aussi en doute l'authenticité du *Journal* de Goebbels découvert par Irving à Moscou.

Pressac m'explique que la Topf travaillait dans le monde entier. Ils ont même conçu un crématoire pour la ville de Paris. Un bâtiment très sophistiqué dont pourrait être fier tout cimetière d'aujourd'hui. [...]

Pressac croit sincèrement que ses documents prouvent la réalité des chambres à gaz homicides. Il fait la grimace à l'évocation du livre de R. Van Pelt sur Auschwitz. Il me dit qu'ils ont volé le résultat de son travail. Rien de neuf sous le soleil.

[Note de l'aargh: Cf le texte de Pressac, étroitement cornaqué par le sieur Van Pelt qui avait pour mission d'empêcher ses incartades: "The Machinery of Mass Murder at Auschwitz" -- titre parfaitement fallacieux, qu'il avait utilisé comme sous-titre de son livre en français, dont ce texte n'est qu'une adaptation contrôlée par le rabbinat idéologique, dans Yisrael Gutman et (rabbin) Michael Berenbaum, *Anatomy of the Auschwitz Death Camp*, Indiana University Press, 1994, p. 183-245.]

Les dossiers sur la Topf entre les mains de Pressac sont si complets et si abondants que je crains qu'ils ne permettent de prouver n'importe quoi. Pressac affirme que la position dominante de la Topf sur le marché en faisait le constructeur idéal de chambres à gaz homicides. Et c'est ici que Pressac commence à croire l'histoire des gazages. Le fait que nous ayons des références à des portes à l'épreuve des gaz, des détecteurs de gaz et des plans de fours crématoires ne me paraît pas suffisant pour tirer les conclusions que tire Jean-Claude Pressac. Cette documentation est insuffisante car il y a un hiatus. Il se peut qu'il possède des documents qui font référence à des gazages mais il est problématique de se fonder sur eux pour faire la démonstration de l'existence d'une machinerie homicide. La reconstitution par ordinateur peut se révéler utile. [...]

Pressac défend son point de vue avec fermeté, mais il me semble qu'il reste malgré tout dans le domaine de l'hypothèse. Il dit: « Je crois, on peut le montrer...» Nous devons maintenant attendre la parution de son livre. C'est une véritable course entre lui et Carlo Mattogno, les deux grands spécialistes des crématoires d'Auschwitz. [Note de l'aargh: cf le texte cité plus haut de Mattogno et Deana]. [...]

Pressac et moi prenons un instant de détente en buvant une tasse de café. On en profite pour bavarder un peu. Nous avons tous les deux 55 ans. Mais il pense en paraître moins. Il me suggère de me couper les cheveux très court, comme lui. Cela me rappelle mon frère jumeau qui a adopté la même coupe que Pressac. Mais avec mes cheveux plus longs je crois ne pas être aussi vilain que mon frère. Quand on a mon âge, il devient important de montrer ce qui vous reste. Et moi j'ai mes cheveux.

Au moment où je le quitte, Jean-Claude Pressac me demande si je peux lui envoyer quelques billets de banque australiens. Je lui réponds qu'il risque de les attendre longtemps. J'ignore quel sera mon sort entre les mains du procureur Klein avec lequel j'ai rendez-vous.

---

Le 8 avril 1999, le Dr Frederick Töben a été arrêté pendant une conversation privée avec le procureur Klein.

(Adapté d'un compte rendu paru dans *Samizdat l'autre histoire*, avril 1999.)

## PANIQUE A FRANCE-INTER: UN RÉVISIONNISTE S'EXPRIME EN DIRECT

«Les chambres à gaz, ce n'est pas un détail, c'est un bobard»

Henri Lewkowicz, âgé de 56 ans est un petit-fils de déportés morts à Auschwitz qui ne croit pas en l'existence des chambres à gaz homicides. Il s'explique dans une cassette vidéo intitulée: *Un petit-fils de déporté raconte. Entretien avec Henri Lewkowicz* (disponible à VHO, BP 60, B-2600 Berchem 2, Belgique, contre 166 FF)

Le 3 juin dernier vers 6 h, H. Lewkowicz apprit que l'invité de l'émission *Radio-comm c'est vous*, sur France-Inter à 8 h 45, était Jean-Marie Le Pen. Les auditeurs qui le souhaitaient pouvaient appeler dès maintenant afin de poser leurs questions au candidat. Il a alors appelé et a expliqué à la standardiste qu'en tant que petit-fils de déportés morts à Auschwitz, il souhaitait dire à J.-M. Le Pen que les chambres à gaz n'étaient pas un détail. Celle-ci lui répondit qu'au cas où sa question serait sélectionnée, on le rappellerait quelques minutes avant l'émission.

Probablement heureux de pouvoir mettre Jean-Marie Le Pen en difficulté, l'organisateur de l'émission, Stéphane Paoli, sélectionna sa question. A 8 h 30, H. Lewkowicz fut contacté par France-Inter. On l'avertit qu'il poserait sa question après une première auditrice. Vers 8 h 50, il put s'exprimer, en direct. Voici le compte rendu in extenso de son intervention:

S. PAOLI.-- Henri, bonjour.

H. LEWKOWICZ. -- Bonjour. Bonjour Monsieur Jean-Marie Le Pen, vous m'entendez?

JEAN-MARIE LE PEN.-- Oui, je vous entends.

H.L. -- Oui, voilà M. Jean-Marie Le Pen. Alors, je tiens à vous dire que je n'ai absolument aucune... aucun sentiment de méchanceté à votre égard, bien au contraire, et, voilà, vous avez entendu parler de la rafle du Vel d'Hiv'?

J.-M.L.P.-- Oui, tout à fait, oui.

H.L.-- Oui, alors voilà. Le jour de la rafle du Vel' d'Hiv' le père, la mère et la grande soeur de mon père ont été arrêtés. Ils ont été internés à Drancy. Mon grand-père a été déporté le 24 juillet 1942. Ma grand-mère et ma tante ont été déportées le 18 septembre 1942. Alors... et ces trois personnes de la famille de mon père sont mortes en déportation, et alors... vous M. Jean-Marie Le Pen, vous dites que les chambres à gaz sont un détail. Alors, je vous en supplie, M. Le Pen, je vous en supplie, arrêtez, arrêtez de dire que les chambres à gaz sont un détail, parce que ce n'est pas un détail, monsieur, M. Le Pen, vous m'entendez?

J.-M. L.P.-- Oui, cher Monsieur, si, si j'ai...

H.L.-- Oui, M. le Pen, excusez moi, excusez-moi, je vous en supplie, arrêtez de dire que les chambres à gaz sont un détail, parce que ce n'est pas un détail, c'est un bobard, vous m'entendez, Monsieur Le Pen, c'est un bobard, un mensonge, et en disant que les chambres à gaz sont un détail, vous soutenez le mensonge. Il n'a existé aucune chambre à gaz homicide dans aucun camp de concentration allemand pendant la seconde guerre mondiale, les chambres à gaz c'est un mensonge, un mensonge...

A ce moment, S. Paoli s'écria à l'adresse de la régie: «Arrêtez là!» et la voix d'Henri Lewkowicz fut coupée à l'antenne. Le journaliste précisa ensuite à J.-M. Le Pen qu'il n'avait pas à répondre à cette question.

Alors que sa voix était déjà coupée, Henri Lewkowicz, qui l'ignorait, déclarait: «[Les chambres à gaz c'est un mensonge, un mensonge] une contre vérité historique, une contre vérité historique. Écoutez. Mes grands-parents, mes grands-parents sont morts dans un camp de concentration, je ne sais pas de quelle façon ils sont morts dans un camp de concentration, mais je suis sûr qu'ils ne sont pas morts gazés, parce que les chambres à gaz, c'est un bobard, c'est un mensonge. Il n'a existé aucune chambre à gaz homicide dans aucun camp de concentration allemand pendant le seconde guerre mondiale, et, Monsieur Le Pen, je suis prêt à venir témoigner à votre procès si vous faites appel.»

Le lendemain, S. Paoli s'est excusé à l'antenne et a déclaré que les propos d'H. Lewkowicz étaient ceux d'un malade.

\*\*\*\*\*

[Extrait de *VHO France Informations, bulletin confidentiel d'informations révisionnistes*, numéro 13-14, 12 juin 1999, disponible à VHO (Fondation européenne pour le libre examen historique), BP 60, B-2600 Berchem 2, Belgique]

## Subject: FC: More on Simon Wiesenthal Center & Ebay

>From: Paul Spirito <berezina@nihidyll.com>

>Subject: SWC vs Ebay

>Date: Thu, 25 Nov 1999 03:27:20 -0500

>

><http://www.nytimes.com/library/tech/99/11/cyber/articles/25auction.html>

> Ebay, the online auction service that has come under fire in the past for letting people bid on pornography and firearms, encountered more problems on Wednesday when a group that monitors anti-Semitism complained about its sale of Nazi memorabilia. A letter sent to the service by Simon Wiesenthal Center in Los Angeles asked the company "to review its policy of marketing items, many of which glorify Nazism." The letter then noted that the sale of such items is illegal in Germany, a relevant argument because, using the World >| Wide Web, any user anywhere can buy from Ebay. "My goal here is not to get Ebay indicted," said Rabbi Abraham Cooper, associate dean of the center, who registered the complaint. "My goal is to keep Ebay from selling Nazi memorabilia in Germany." In addition to sending a letter of complaint, Cooper said that he planed to go to Berlin next week to discuss the >| issue with Herta Däubler-Gmelin, the German minister of justice.

>

>[...]

> Just last week, Amazon.com said that it would stop >| selling Hitler's "Mein Kampf" in Germany, citing German laws prohibiting sales of hate literature. The move came after Wiesenthal Center filed legal complaints against Amazon and other Web-based booksellers in August.

>

>[...]

> [Kevin Pursglove, a spokesman for Ebay] said that blocking sales of items "is not something we want to engage in" because Ebay's goal is to serve as a venue without interfering in commerce. Further, he said, using filtering software to limit such sales would not be feasible, noting that such technology can be imprecise. "It's never quite as easy as entering one or two key words," Pursglove said.

Net driver license Sender: owner-politech@vorlon.mit.edu Reply-To:  
declan@well.com

X-Loop: politech@vorlon.mit.edu

X-URL: Politech is at <http://www.well.com/~declan/politech/>

\*\*\*\*\*

Date: Thu, 25 Nov 1999 10:06:19 -0500 (EST) From: Charles Platt <cp@sedona.net>

To: politech@vorlon.mit.edu

cc: Declan McCullagh <declan@well.com>

Subject: Re: FC: Simon Wiesenthal Center attacks Ebay In-Reply-To:

<19991125131846.JMVL1696@alaptop.hotwired.com> Message-ID:

<Pine.SUN.3.91.991125095915.5326A-100000@panix.com> Errors-To:

cp@panix.com MIME-Version: 1.0

Content-Type: TEXT/PLAIN; charset=US-ASCII X-UIDL:  
f56e12e226052da88158ff45275f57dc Status: RO

Ebay's comment about the problem of filtering merchandise categories is of course absolutely correct. The ban on the sale of body parts and organs seems to have been popular (for reasons I cannot understand); but what about prosthetics? If a man with an artificial leg dies, can his estate auction the limb? If a striptease artiste wants to sell her breast implants, can she do so? (Note, there is an active market in second-hand implants already, especially those containing silicone, predating the FDA ban.) How about anatomical donations after death? Or newly manufactured artificial skin? It's all very well to say, "We have to draw the line somewhere." Where?

\*\*\*\*\*

Date: Thu, 25 Nov 1999 16:45:25 +0100  
From: "[anton.raath]" <anton@brain.co.za> To: declan@well.com  
Subject: Re: FC: Simon Wiesenthal Center attacks Ebay References:  
<19991125131846.JMVL1696@alaptop.hotwired.com> Content-Type: text/plain;  
charset=us-ascii Content-Transfer-Encoding: 7bit  
X-UIDL: a5e2ca68320e9f21cbd10761682ce2f1 Status: RO

This is something that makes me break out in a cold sweat. If any other group or organization tried to flaunt this much power on the web, the online community would kill it.

The Simon Wiesenthal Center, as a Jewish organization, has no authority to decide what online users should and should not access or buy. Like any other organization on the web (including real "nasties" like NAMBLA, anarchists, Satanists and Microsoft) the Center has the full right to disseminate its opinions, and to inform people on what they feel is right and wrong.

But banning books (either for or against Nazism) and restricting free trade in goods in a neutral zone are the same abuse of power the Hitler government was guilty of. The Nazis burned books, the Simon Wiesenthal Center would see them banned. The Nazis closed down Jewish businesses, the Simon Wiesenthal Center restricts trade in items it does not care about.

Specifically on the subject on Nazi memorabilia, I know of several collectors who started their collections while serving with the Allied forces in World War II. Doesn't quite make them "Nazi sympathizers", does it? And I have often seen Nazi memorabilia for sale in Germany, quite openly at flea markets and some stores. Not only do they sell serious collector's items, they also sell cheap plastic knock-offs, something much more likely to appeal to the "Nazi sympathizer" than an actual collector's item.

Perhaps it's time for the online community's politically correct veneer to wear thin where people try to restrict our freedom online. And perhaps it's time for the growing online Jewish community to make themselves heard on this as well, making it quite clear that neither the Simon Wiesenthal Center, nor anyone else, have the power or the authority



y to decide for anyone online what may or may not be said or sold.

A!

----- anton l. raath ICQ:374187 new  
media pimp  
mailto:animatronic@sagthang.org http://sagthang.org/  
mailto:anton@brain.co.za http://www.underbelly.org/ -----  
-----

\*\*\*\*\*

Date: Thu, 25 Nov 1999 22:34:00 -0500 (EST) Message-Id:  
<199911260334.WAA25554@smtpt.interlog.com> To: declan@well.com From:  
Doug Carroll <doug@interlog.com>  
Subject: Re: FC: Simon Wiesenthal Center attacks Ebay X-UIDL:  
fe3f1150881aa6c6e65521222e275bc8

Madness. What if people wanted to show fascist symbolism in the Third Reich, and read Mein Kampf to better prevent similar tracts with new names from being accepted? Burying history is a great way to repeat it.

\*\*\*\*\*

Date: Fri, 26 Nov 1999 22:44:59 -0800  
To: berezina@nihidyll.com  
From: Doc Holliday <rescue@wco.com>  
Subject: Re: FC: Simon Wiesenthal Center attacks Ebay Cc: declan@well.com  
:

While, overall, I agree with the activities of the SWC and admire it's founder for his work in hunting down the perpetrators of the Holocaust; the SWC has lately become a "hate" machine of it's own. They use the law and public opinion like a blunt instrument to suppress anything they don't like - civil and human rights be damned.

Overall, Israel has the worst record of human rights of any American "satellite" country that has ever existed. Formerly, I thought that honor belonged to the Diem regime in S. Vietnam. But, Israel practices state sponsored genocide and, particularly, discrimination, which the US people would not rightfully stand for in a country such as Panama, ( although we'll see what happens after the canal is "donated" to them), mainland China or Korea.

"The worm has turned" and now the persecutors have a publicist.

M. Steven McClanahan  
B.Sci., MICP, M.Sci.  
Holocaust and Genocide Scholar

—  
M. Steven McClanahan

rescue@wco.com  
BSci., MICP, M.Sci.  
doc\_holliday@awwwsome.com  
Golden Retriever Technologies

\*\*\*\*\*

Date: Thu, 25 Nov 1999 15:05:54 +0100  
From: Ulf Möller <ulf@fitug.de>  
To: Declan McCullagh <declan@well.com>  
Subject: Re: FC: Simon Wiesenthal Center attacks Ebay Message-ID:  
<19991125150554.A64346@public.public.uni-hamburg.de> References:  
<19991125131846.JMVL1696@alaptop.hotwired.com> Mime-Version: 1.0 Content-  
Type: text/plain; charset=us-ascii  
On Thu, Nov 25, 1999 at 08:16:36AM -0500, Declan McCullagh wrote:  
>>| Just last week, Amazon.com said that it would stop | selling Hitler's "Mein  
Kampf" in Germany, citing German | laws prohibiting sales of hate literature.  
It is illegal to reprint "Mein Kampf" (the copyright is held by the state government of  
Bavaria), but as the Federal Court of Justice decided in 1979, it is legal to sell pre-  
1945 copies.

\*\*\*\*\*

Date: Thu, 25 Nov 1999 10:26:09 -0800  
To: declan@well.com, politech@vorlon.mit.edu From: Lizard  
<lizard@mrlizard.com>  
Subject: Re: FC: Simon Wiesenthal Center attacks Ebay In-Reply-To:  
<19991125131846.JMVL1696@alaptop.hotwired.com> Mime-Version: 1.0  
Content-Type: text/plain; charset="us-ascii" X-UIDL:  
92dd3c14459b4beb881f35585155f543 Status: RO

At 08:16 AM 11/25/99 -0500, Declan McCullagh wrote:  
>[The Wiesenthal Center's intentions may be good, but I'm not sure if reasonable  
people should praise book-banning efforts.]  
>  
Censors do not have good intentions. As I noted over two years ago  
(<http://www.mrlizard.com/tcrime.htm>), the sole 'intention' of the SWC is to keep itself  
alive and receiving donations now that every remaining Nazi war criminal is either  
dead or drooling on their shoes.

Consider this: marketing items, many of which glorify Nazism." The | letter then  
noted that the sale of such items is illegal | in Germany, a relevant argument because,  
using the World | Wide Web, any user anywhere can buy from Ebay.  
And, by the same token, many items the SWC would approve of are illegal in places  
like Iraq and Iran and Libya. But if EBay were to ban the sales of Israeli military  
memorabilia, the SWC would be on them like white on rice, as they say in the South.  
Hypocrisy should not be praised.  
That even you treat the SWC with kid gloves is disturbing. They're a bunch of book-  
burners, and deserve the same contempt as the Christian Coalition, Enough Is  
Enough, or Morality in Media.

-----  
From: POLITECH -- the moderated mailing list of politics and technology To  
subscribe: send a message to majordomo@vorlon.mit.edu with this text: subscribe  
politech More information is at <http://www.well.com/~declan/politech/>

## Trial sparks Internet racism fears

By GEOFF KITNEY, Herald Correspondent in Berlin

German authorities fear the trial of an Australian Holocaust revisionist has given the green light for far Right groups to use the Internet to spread their race hate messages.

Former schoolteacher Frederick Toben was charged with illegally distributing anti-Semitic and race hate material in Germany by mail and via the Web site of the Adelaide Institute, of which he is the director.

But the local court in the southern city of Mannheim declined to punish Toben for the information on the Web site, which challenges the historic truth of the Holocaust.

It said it only had to deal with written material distributed in Germany in hard form. The court convicted Toben on charges of inciting racial hatred, of defaming the memory of the dead and of public denial of the Holocaust for material contained in an open letter he sent to political leaders and others in Germany.

As a result, he received a prison sentence of only 10 months, compared with the two years and four months asked for by prosecutor Mr Hans Klein.

Mr Klein said the decision would allow the far Right in Germany to use its connections with sympathisers in countries such as Australia to pursue their goals of undermining laws in Germany aimed at containing anti-Semitism and preserving the memory of the Holocaust to ensure that such a thing could never again happen.

"It is important to appeal against this court decision," he said.

Judge Klaus Kern said there was no doubt that Toben was guilty of denying the Holocaust. There was also no sign that Toben would relent from this behaviour and a jail sentence was required.

But he said the court could only take into account the material which he had physically distributed in Germany. Material published on the Internet was not physically distributed in Germany by Toben. Its distribution depended on an Internet user connecting to Toben's Adelaide site and pulling material from it.

Because Toben has been in custody since April, the court ruled that he could be released on the payment of a \$5,000 fine.

Supporters of Toben in the court, including prominent figures of the German far Right, said they would try to raise the funds to secure his release within days. [AAARGH's addendum: it was done within the day and F. Toben was out of jail on Nov. 13th]

Court sources said Toben planned to return to Australia immediately.

German citizens convicted of the same crimes have been sentenced to jail terms of two to five years.

Despite what was seen as a relatively light sentence, Toben's lawyer, Mr Ludwig Bock, said he also planned to appeal against the decision.

Mr Bock had refused to present a defence on Toben's behalf because he said he risked being prosecuted on the same charges as Toben. He is waiting the outcome of an appeal against a conviction earlier this year over his defence of another Holocaust revisionist.

Mr Bock said the conviction of Toben without the defence case being presented because of the threat of further legal action was a matter of serious concern.

Meanwhile, Australian Jewish groups welcomed Toben's conviction, saying it was encouraging to all people who support democracy and tolerance.

The national vice-president of the Executive Council of Australian Jewry, Mr Jeremy Jones, said:

"It's encouraging not just to Holocaust survivors but to all people who encourage democracy and tolerance that Germany has in place a criminal offence and they are willing to use the criminal law to punish people who continue the propaganda handiwork of Nazis."

=====

*Sydney Morning Herald*, 12 nov 1999

<http://www.smh.com.au/index.html> then "Web of hate".

Rappelons que Jeremu Jones, le bon apôtre, est celui qui a essayé de faire passer Töben devant un pseudo-tribunal australien des "droits de l'homme". Ils parlent de tolérance mais il n'y a pas de maison pour ça...